DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13518 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 15 JUILLET 1988

La recherche d'un règlement en Afrique australe

Premier accord de principe sur l'Angola et la Namibie

Au terme d'une quatrième série de négociations qui vient d'avoir lieu à New-York, l'Afrique du Sud, l'Angola, Cuba et les Etats-Unis ont signé, le mercredi 13 juillet, un accord de principe qui pourrait conduire, à terme, au désengagement des troupes cubaines d'Angola et à l'indépendance de la Namibie.

Les quatre délégations sont convenues d'accélérer le rythme de leurs discussions et de les reprendre dès le début du mois d'août.

Le chef de la délégation américaine a précisé que les discussions n'ont abouti qu'à un accord sur « un ensemble de principes » – qu'il ne faut ni surestimer ni sous-estimer – et que des « obstacles importants » sur la voie d'une véritable paix restent à surmonter.

(Lire page 4.)

Détente régionale

Pour la première fois depuis treize ans, l'apaisement des tensions en Afrique australe ne fait plus figure d'hypothèse d'école. Certes, l'accord de New-York ne fixe que le cadre d'un règlement global en Angola et en Namibie et, selon les Américains, des « obstacles importants » demeurent. Mais la décision de poursuivre les négociations à un niveau plus élevé, dans moins de trois semaines, semble indiquer que les pourparlers sont, cette fois-ci, en bonne voie.

En provoquant une décolonisation heurtée, la « révolution des œillets », en 1974 au Portugal, avait marqué la fin du glacis derrière lequel s'abritait le régime de l'apartheid. La résistance à l'indépendance de la minorité blanche de Rhodésie était, avec l'accession à l'indépendance de ses voisins angolais et mozambicain, une cause sans espoir. La Rhodésie allait devenir, six ans plus tard, le Zimbabwe, qui devait collaborer étroitement, au sein de l'organisation de la « ligne de front », avec les régimes marxistes au pouvoir à *Maputo* et à *Luanda*.

Pretoria avait alors pris acte de ces changements en optant pour des actions de déstabilisation de voisins hostiles à l'apartheid. Ces douze dernières années, l'Afrique du Sud a encouragé, ravitaillé et parfois même entraîné des rébellions au-delà de ses frontières quand elle n'a pas engagé ses propres troupes dans des opérations de grande envergure. Le glacis de l'Afrique pâle a ainsi été remplacé par un maillon d'Etats faibles, dépendants de la République sud-africaine.

C'est sur cette situation que s'est greffée, à l'initiative de Moscou, l'intervention cubaine en Angola dans les années 1975-1976. La brèche était trop belle pour que l'Union soviétique, ainsi qu'elle le fera également dans la Corne de l'Afrique, ne s'y engouffre pas. On était alors à l'époque du brejnévisme triomphant. Mais les temps ont changé et la nouvelle « mentalité » de la diplomatie soviétique prône l'apaisement des tensions régionales, non leur exploitation.

Il est donc moins risqué d'envisager la perspective de règlements en Afrique australe car, si La Havane et Moscou sont prêts à retirer leur mise de conflits qui ont dévasté la région, Pretoria perdrait, du coup, toute raison de s'opposer aux pressions des Occidentaux en faveur d'une détente régionale. Mais il reste que la principale source de tension en Afrique australe – le régime de l'apartheid – demeure.

Le démantèlement de ce système de ségrégation raciale n'avance, au mieux, qu'à petits pas. C'est pourquoi il faut se réjouir des progrès annoncés à New-York tout en se gardant d'afficher trop d'optimisme. Il y a fort à parier, en effet, que les Sud-Africains, qui hésitent encore face à d'inévitables compromis, feront traîner les négociations, ne serait-ce que pour attendre, par exemple, l'accession au pouvoir d'une nouvelle administration américaine et jauger, une fois de plus, ce qu'ils peuvent espérer d'elle.

Les déclarations du président de la République à l'occasion du 14 juillet

M. Mitterrand invite le gouvernement à prendre appui sur sa majorité

Après avoir assisté au défilé militaire du 14 juillet sur les Champs-Elysées, à Paris, le président de la République devait accorder, comme chaque année, un entretien à Yves Mourousi, sur TF1, et insister sur l'existence, à l'Assemblée nationale, d'une majorité stable sur laquelle le gouvernement doit s'appuyer. La veille, le chef de l'Etat avait évoqué, au cours d'une réception au ministère des DOM-TOM, les accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie. Il les a qualifiés de « très importants ».



Le président de la République et le premier ministre évoluent à des niveaux différents : il n'est pas inutile de rappeler cette constante de la Vᵉ République, qui permet de comprendre, pour une part, les relations entre M. Mitterrand et M. Rocard. Le chef de l'Etat survole au zénith l'Arc de triomphe, telle la patrouille de France. Le chef du gouvernement transpire sur les Champs-Elysées en s'efforçant de faire marcher sa troupe au pas cadencé. Les « godillots » sont lourds dans le sac.

L'analyse des rapports au sein du couple exécutif procède, dans l'esprit de M. Mitterrand, du constat suivant : seuls le président de la République et l'Assemblée nationale disposent, en France, d'une légitimité puisée dans le suffrage universel. Le premier ministre n'est que second ; son existence ne tient qu'au président de la République qui le nomme, ou à la majorité parlementaire dont il est l'expression.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 5.)

La proclamation du résultat des élections mexicaines

La victoire douteuse de M. Salinas de Gortari

Après plus d'une semaine de tergiversations, les autorités mexicaines ont annoncé, le mercredi 13 juillet, que le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), avait remporté les élections présidentielle et législatives. Le candidat du PRI, M. Carlos Salinas de Gortari, a obtenu 50,36 % des suffrages exprimés contre 31,12 % à M. Cuauhtemoc Cardenas (coalition du centre et de la gauche) et 17,07 % pour M. Manuel Clouthier (Parti d'action nationale, PAN, droite).

MEXICO
de notre correspondant
en Amérique centrale

La victoire du PRI est beaucoup plus nette à la Chambre des députés (249 sièges sur 300, contre 31 au PAN, et à peine 20 sièges pour les quatre partis de la coalition de M. Cardenas) et surtout au Sénat (60 sièges contre 4 à la gauche et aucun au PAN).

Il reste encore à répartir les 200 sièges à la Chambre selon le principe de la représentation proportionnelle (le parti au pouvoir ne peut pas avoir plus de 350 sièges sur 500).

Comme le craignait l'opposition, qui n'a eu de cesse de dénoncer la fraude, preuves à l'appui, le taux de participation a été « *ramené* » à 50 % (19 millions d'électeurs ont voté sur les 38 millions inscrits) à la suite de la destruction volontaire de bulletins favorables à MM. Cardenas et Clouthier.

Le jour du scrutin, les autorités avaient elles-mêmes vanté le civisme des Mexicains qui s'étaient déplacés en grand nombre pour participer à des élections considérées comme « *historiques* » car elles devaient remettre en question le monopole du pouvoir exercé par le PRI depuis 1929. Tout le monde s'attendait donc à un taux de participation supérieur à celui de 1982, qui avait été relativement élevé (75 %).

De très nombreuses irrégularités ont été dénoncées par l'opposition : bourrages des urnes, manipulations informatiques ; « corrections » dans les procès-verbaux, etc.

Comme le disait avec humour un commentateur, les autorités ont « *corrigé les décisions absurdes de la majorité* ». Pour équilibrer les succès de M. Cardenas dans la capitale et ceux de M. Clouthier dans le nord du pays, les « alchimistes » de la Commission fédérale électorale ont dû faire des « prodiges ».

Il est curieux en effet de voir que le PRI a obtenu 100 % des voix dans certains bureaux alors que dans le bureau voisin il n'obtenait même pas la majorité absolue...

Quoi qu'il en soit, la victoire du PRI est très relative. M. Salinas, qui savait la partie difficile, espérait obtenir au moins 60 % – ses prédécesseurs avaient eu 68 % des voix en 1982, 86 % en 1970 et 89 % en 1964. Son score confirme donc l'accélération du déclin du PRI, en particulier dans la capitale, où l'opposition est en pleine croissance.

C'est précisément dans la capitale que la contestation des résultats risque de prendre de l'ampleur. Quelques heures avant la publication des résultats, l'opposition avait convoqué une manifestation dans les rues de Mexico. « *Cuauhtemoc ! Cuauhtemoc !* »

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 4.)

« Répons » de Pierre Boulez à Avignon

Mécanique céleste dans une nuit d'été

La version définitive de Répons, *promise pour cette année, était déjà connue depuis quatre ans... Mais il faut aller l'entendre dans le cadre superbe que lui offre le Festival d'Avignon.*

La Montagnette, célèbre par les chasseurs de casquettes de Tartarin et l'élixir du Père Gaucher à Saint-Michel-de-Frigolet, est devenu un lieu légendaire depuis que Peter Brook l'a peuplée des créatures du *Mahabarata*, changeant ainsi les références littéraires au pays de Daudet...

Dans la même carrière de Boulbon, le Festival d'Avignon appelle aujourd'hui ses fidèles à fêter Pierre Boulez en présentant pendant huit soirées la « version définitive » de *Répons*.

Au terme d'une longue marche initiatique dans la poussière, on parvient en ce désert impressionnant où l'on s'attend à découvrir, creusés dans le roc, les tombeaux de quelques conquérants de l'Asie. Sur le premier ressaut de ce grand cirque, une brève fanfare (écrite par Boulez pour l'inauguration du Musée Mesnil à Houston) semble héler des hordes sauvages.

Mais sur l'aire de jeu règne le monstre ordinateur de la machine 4 X, associée aux musiciens de l'Ensemble Intercontemporain, sous un lacis de poutrelles métalliques portant des batteries de projecteurs et de haut-parleurs, tous alimentés par quatre puissants groupes électrogènes cachés dans la carrière voisine.

Paradoxe dans ce lieu que la présence de cette technologie avancée, amenée à prix d'or (grâce aux généreux mécènes de la Fondation Vuitton) pour offrir l'avant-garde musicale la plus sophistiquée au large public d'Avignon (quelque dix mille places proposées).

Après l'étonnant *Dialogue de l'ombre double*, où le clarinettiste (Alain Damiens) tâtonne dans l'obscurité à la recherche de son moi dédoublé, de son passé restitué par la bande magnétique, en un jeu alerte et palpitant sous ses dehors un peu austères, c'était donc, lundi, l'événement très attendu de *Répons* enfin intégral...

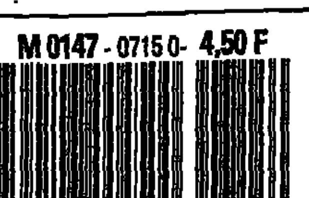
Prévu à l'origine pour durer quatre-vingt-dix minutes, ce « *work in progress* » était annoncé en Avignon pour cinquante-cinq minutes (la version précédente, en 1984, atteignant quarante-deux minutes). Finalement, les auditeurs de la Montagnette ont eu droit à quarante-six minutes trente secondes de musique, mais sans une mesure nouvelle !

Interrogé sur la raison de cet allongement sans frais, le compositeur répondit avec humour : « *La vieillesse ! Je prends mon temps, je suis à l'aise ; c'est le plaisir d'entendre se déployer de belles sonorités dans cette vaste enceinte en plein air.* »

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 13.)

M 0147 - 0715 0 - 4,50 F



3790147004500 07150

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

4. La Société des Trente et l'opinion publique





PHOTOS BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



La Société des Trente exercera une sorte de direction intellectuelle et parfois politique sur le cours des événements au cours de l'automne 1788. Ci-contre, de gauche à droite, trois de ses membres : le duc d'Aiguillon, Adrien Duport et Alexandre Lameth.

Automne 1788

Société des Trente, Club des enragés, Amis des Noirs... Fin 1788 — en même temps que journaux, brochures et libelles — les sociétés de pensée se multiplient. De jeunes nobles libéraux se réunissent avec d'autres hommes, sans souci des rangs ni des origines. Ils lisent les philosophes, Montesquieu, Rousseau. Ils sont animés de la même conviction : *« Le Tiers Etat n'est point un ordre, il est la nation. »* Une conspiration ? Non point. Mais l'ébauche d'une nouvelle société.

par MICHEL WINOCK

A l'automne 1788, une première scission dans la Révolution qui ne dit pas encore son nom va être consommée. Les meneurs de l'offensive dirigée contre le « despotisme ministériel », les parlementaires et la noblesse, n'ont remporté qu'une victoire à la Pyrrhus. La décision prise par le roi de convoquer les Etats généraux devait mettre à nu les contradictions, jusque-là déguisées, entre les tenants des hiérarchies traditionnelles et les partisans d'une société politique égalitaire. En quelques mois, pour reprendre une image courante dans une société pétrie de culture classique, les privilégiés restaurés au Capitole sont poussés vers la roche Tarpéienne. La fronde de robe et d'épée n'a sapé l'autorité royale que pour mourir plus vite. Une nouvelle force est en train de s'imposer, à la fois contre l'absolutisme et contre les notables. Elle a plusieurs visages ; elle porte aussi des masques. Elle se nomme d'abord opinion publique.

A l'ancienne France, divisée en ordres, structurée en *corps*, en communautés, en corporations, composant une société « verticale », se substitue dans la seconde moitié du dix-huitième siècle (et l'évolution se précipite à partir de l'été 1788) une société « horizontale », dont l'idée maîtresse est celle de la souveraineté du peuple, la fin de l'inégalité civile, ce qu'on appelle alors le patriotisme. Le Tiers Etat, qui n'était rien, doit devenir tout. Avant que Sieyès n'en formule la revendication dans une brochure célèbre, dès novembre 1788 Volney l'affirme : *« Le Tiers Etat n'est point un ordre, il est la nation... »* Cette conviction, qui gagne le pays, les journaux en sont l'instrument le plus visible.

Dans l'arrêt du Conseil d'Etat du 5 juillet, par lequel le roi annonçait la réunion des Etats généraux, la liberté de la presse avait été implicitement formulée. « Sa Majesté », encore incertaine sur les formes à donner à ces Etats, laissés en vacance depuis cent soixante-quinze ans, « invitait » toutes les personnes instruites à l'éclairer de leur avis. Rien n'interdisait d'imprimer ceux-ci ; on pouvait donc se passer d'autorisation préalable. Certes, on n'avait pas attendu cet arrêt pour multiplier brochures et libelles depuis 1787, mais les saisies restaient fréquentes ; le Parlement condamnait encore au feu certaines publications. Après le 5 juillet, on assiste à une efflorescence d'imprimés. L'historien anglais Ralph Greenlaw a compté plus de trois cents pamphlets pour les mois de juillet, août et septembre 1788. Cette moyenne d'une centaine mensuelle sera maintenue — et améliorée — jusqu'en mai 1789, avant que la liberté de la presse ne soit inscrite à l'article 11 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. D'ici là, on apprendra encore quelques saisies, dont un Mirabeau ou un Brissot feront les frais, mais le pas est franchi : les journaux et les libelles, de plus en plus nombreux, vont accélérer la diffusion des idées-forces de la « philosophie » et, ce qui ne saurait lui être assimilé, les principes actifs de la démocratie. L'opuscule de Mirabeau, *Sur la liberté de la presse*, et celui de Malesherbes, *Mémoire sur la liberté de la presse*, même s'il est resté alors inédit, témoignent de ce nouvel impératif, dont la nature est en totale contradiction avec la monarchie absolue.

Dans leur écrasante majorité, ces publications plus ou moins régulières défendent l'idéologie égalitaire contre l'Eglise et la noblesse, tout en remettant en cause de manière radicale l'absolutisme. Prenons la *Sentinelle du peuple*, de Volney, qui aura cinq numéros, du 10 novembre au 25 décembre 1788. On a accusé Volney d'être un agent de Necker et, de fait, l'éloge du ministre est fréquent sous sa plume. Mais on y découvre surtout l'expression de la rupture de pente, dont les privilégiés lancés à l'assaut de l'absolutisme vont se retrouver victimes.

« Nous ne saurions oublier que depuis tant d'années que vous avez représenté le peuple vous l'avez laissé accabler ; que, précepteurs de la nation, vous avez brûlé tous les livres qui ont servi à l'éclairer ; vous avez résisté au despotisme, mais au moment où il a voulu vous écraser ; vous avez attaqué les lettres de cachet, mais depuis deux cents ans soixante mille citoyens en ont été victimes... Magistrats vénérables, votre pouvoir nous effraie, vous avez un esprit de corps qui n'est point celui de la nation, vous vous faites des immunités, des privilèges, vos charges sont des patrimoines... vous excluez les hommes du Tiers. »

DE ce mouvement d'opinion, qui prend la tête ? Le plus visible, ce sont les individus : un Mounier, un Barnave, comme on l'a vu à Grenoble ; un Mirabeau à Paris... Dans les périodes de troubles, les talents inusités trouvent leur emploi : les orateurs, les publicistes, les stratèges donnent libre cours à leurs ambitions. Mais, pour aller plus loin, pour développer un véritable courant d'opinion, les individualités ne suffisent pas. En dehors des cadres anciens, et qu'on saura bientôt condamnés, de la société, de nouvelles formes de sociabilité se sont répandues depuis 1750 : le cercle, le café, le cabinet de lecture, l'académie locale, la loge maçonnique, bref, la société de pensée sous toutes ses formes ; un nouveau réseau de relations a été tissé au sein de la société civile, dont l'importance a été remise en lumière récemment par François Furet analysant l'œuvre largement méconnue d'Augustin Cochin.

Celui-ci, cherchant à saisir la cohésion des événements de 1788-1789, à travers l'exemple de la Bourgogne puis celui de la Bretagne, nous révèle l'action déterminante des « sociétés de pensée » dans l'accouchement de la Révolution. Non qu'il reprenne l'ancienne thèse contre-révolutionnaire, exposée un siècle avant lui par l'abbé Barruel, selon laquelle la chute de l'Ancien Régime aurait été le fruit d'un *complot* maçonnique. La Révolution, à ses yeux, n'a pas été l'œuvre délibérée d'une puissance occulte, tenue en main par des conjurés connaissant parfaitement leurs buts, mais le résultat d'un mécanisme anonyme : la diffusion d'une idéologie (la « libre pensée » ou la « philosophie ») et d'une pratique (l'association des individus sur cette base idéologique) dans la société globale, par le truchement de ces micro-sociétés, disséminées à travers tout le territoire, et dont la franc-maçonnerie a été le type le plus accompli. Dans le vide créé par l'effondrement des anciennes hiérarchies, et pour réaliser concrètement l'avènement de la souveraineté populaire, une machine, comme dit Cochin, s'est mise en place, que personne ne dirige, dont le moteur ou la vapeur ne sont pas des « initiés conscients », mais l'énergie des « lois sociales ».

Furet a dit ce qu'avait de réducteur la vision d'Augustin Cochin. En même temps, il en a montré l'originalité et la pertinence, sauf à la nuancer et à la compléter, Cochin se refusant notamment à considérer la Révolution autrement que comme un bloc, un tout, une idée et une pratique en marche, à savoir le jacobinisme. Quoi qu'il en soit, les travaux de cet historien catholique, traditionaliste, mais en même temps formé à la sociologie de Durkheim, nous invitent à être attentif à toutes les nébuleuses sociales, par le truchement desquelles une idéologie se propage et un nouveau pouvoir s'instaure.

L'existence de ces multiples cellules — qui vont devenir les sociétés populaires, chambres de lectures, académies, loges, associations d'étudiants... — permet de comprendre mieux la porosité du tissu social à la veille de la Révolution et la défaite des privilégiés. De comprendre mieux aussi le rôle et l'influence de l'oligarchie politique qui s'est mise en place, particulièrement active dans la Société des Trente, dont les membres vont exercer une sorte de direction intellectuelle et parfois politique sur le cours des événements, en cet automne 1788.

« Guerre aux privilégiés et aux privilèges, voilà ma devise, écrit Mirabeau. Les privilèges sont utiles contre les rois, mais ils sont détestables contre les nations, et jamais la nôtre n'aura d'esprit public tant qu'elle n'en sera pas délivrée. »

Donnons-lui un premier visage : Adrien Duport. C'est chez lui, dans son hôtel de la rue du Grand-Chantier (on ne saurait imaginer meilleur lieu-dit !), que se réunissent, les dimanche, mardi et vendredi de chaque semaine, de 5 heures à 10 heures du soir, nos sociétaires cooptés. A moins de trente ans, le maître de maison fait partie de ces jeunes conseillers du parlement de Paris qui ont poussé leurs collègues à la résistance. Fils d'une riche famille de l'aristocratie parlementaire, il est pénétré des idées philosophiques : Montesquieu, Rousseau, Beccaria, les physiocrates. Il se distingue de la plupart des autres magistrats par le mépris qu'il affiche pour l'esprit de corps. Animé d'une grande ambition, il a en tête la réforme de la justice sur le modèle anglais, et, de fait, il sera le promoteur et le fondateur du jury en France. Admirateur de la révolution américaine, il s'est rapproché de La Fayette, dont il est devenu l'ami intime. Tout naturellement, ces jeunes nobles libéraux vont chercher à se réunir avec d'autres hommes qui partagent leurs convictions, sans souci des rangs et des origines.

DÉJA, Duport avait une expérience associative ; celle du mesmérisme. Rappelons que Mesmer, médecin allemand installé en France, avait lancé sous la forme d'un manifeste la théorie du magnétisme animal, découverte d'une panacée qui avait fait de nombreux disciples. Duport, de santé fragile (il mourra de tuberculose à trente-neuf ans), avait d'abord cherché dans le fluide mesmérien une thérapie ; il y trouva ensuite la base d'une philosophie et d'une morale. Il y adhéra avec enthousiasme, en compagnie de La Fayette, d'Epremesnil, de Cabanis, du duc d'Orléans et de bien d'autres. En 1783, un autre partisan du grand homme, Nicolas Bergasse, avait fondé une société en vue de défendre son œuvre et de subvenir à ses besoins. Le banquier Kornmann en fut le mécène généreux. Au vrai, les réformes politiques étaient passées au premier plan de leurs préoccupations.

La société mesmérienne de l'Harmonie universelle eut, sur le modèle de la franc-maçonnerie, des sociétés affiliées en province. Selon son biographe, Georges Michon, il semble bien que Duport ait pris là l'idée d'une organisation en réseau, qu'il devait adapter à la Société des Trente, avant qu'elle ne soit le principe des jacobins. Comme l'ont montré certains érudits (par exemple Henri Labroue pour Bergerac), les sociétés mesmériennes ont été souvent à l'origine des sociétés populaires de la Révolution. En même temps, Duport était franc-maçon, membre de la loge des Amis réunis. Ainsi, avant même qu'il apparaisse sur la scène politique au moment de la révolte parlementaire, Duport appartient à cette contre-société dont les canaux favorisent la circulation des idées nouvelles.

Membre du parlement, Duport s'en détache sans hésitation du moment qu'il le voit faire machine arrière devant les revendications du Tiers Etat. Dans ce renversement de front, la société qui se forme chez Duport va prendre une part agissante. S'y rassemblent des personnalités appelées à occuper bientôt le devant de la scène. Des parlementaires, comme Lepelletier de Saint-Fargeau, futur député de la noblesse et futur régicide ; des aristocrates libéraux, comme le duc d'Aumont, le duc de La Rochefoucauld ou le duc d'Aiguillon, lequel, avec le vicomte de Noailles — beau-frère de Duport, — donnera le signal de l'abandon des privilèges dans la nuit du 4 août ; l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, qui proposera la Constitution civile du clergé ; des officiers comme Latour-Maubourg ou les frères Lameth, qu'amène La Fayette ; l'abbé Sieyès ; l'économiste Dupont de Nemours ; des banquiers comme Clavière ; une des futures étoiles de 1789, Mirabeau ; le mathématicien et philosophe Condorcet ; le célèbre avocat Target...

Les membres de la Société des Trente appartiennent aux trois ordres. Les cloisonnements de l'ancienne France sont abattus, comme dans les sociétés de pensée plus modestes ; le principe égalitaire préside ; la communion dans les mêmes idées cimente le groupe. Le grand débat qui va agiter tous les esprits à la veille et au moment de la convocation des Etats généraux — doit-on délibérer et voter par ordre ou, au contraire, délibérer en Assemblée nationale et voter par tête ? — a déjà trouvé sa solution dans les esprits et dans la pratique de la Société des Trente, véritable creuset de la Révolution de mai 1789. Mirabeau, qui avait fait entrer dans la petite compagnie l'avocat de Rennes Le Chapelier, écrivait le 10 novembre 1788 à Lauzun : *« Vous n'aurez point de regrets de vous être rendu à nos vœux, car cette conspiration d'honnêtes gens ira plus loin qu'on ne pense, et aussi loin que le voudra l'intérêt public bien compris. »*

Sur France-Culture, à 19 h 30,
du lundi au vendredi,
MICHEL WINOCK commente
avec un historien
chaque épisode
de cette chronique de 1789.
Jeudi 14 juillet :
« La Société des Trente et l'opinion publique »,
avec Roger Dupuy
Vendredi 15 juillet :
« La défaite des notables »,
avec Roger Dupuy.

En son sein, la revendication fondamentale du *doublement* de la représentation du Tiers aux Etats généraux fut élaborée, et à partir de chez Duport diffusée dans la presse qu'inspirait directement ou indirectement la Société et dans toutes les sections locales du « parti national ». Selon Rabaut Saint-Etienne, la Société *« entretenait une correspondance active dans le royaume et contribuait, en répandant la simultanéité des idées, à préparer la simultanéité des volontés et des forces »*. Des membres mêmes de la compagnie qui se retrouvaient chez Duport appartenaient à ces instances à nouveau convoquées, l'Assemblée des notables et le Parlement, où ils pouvaient soutenir le mot d'ordre en cours contre les préjugés de leurs collègues.

LA Société des Trente, comme on s'en doute, s'occupa des élections à l'heure venue, poussant partout ses candidats. Elle dicta la rédaction de nombreux cahiers de doléances. Selon Alexandre Lameth, qui savait de quoi il parlait, *« l'association (...) répandit, peu de temps avant les élections, à un nombre immense d'exemplaires, un petit écrit qui renfermait tous les éléments des cahiers projetés dans les réunions d'Adrien Duport et de Target »*.

Cependant, malgré le mot de Mirabeau, on aurait tort de croire à la *« conspiration »*, c'est-à-dire à une intrigue savante, menée par un état-major qui tire toutes les ficelles. S'il est vrai que la Société des Trente a réuni un moment quelques-unes des personnalités les plus en vue des débuts de la Révolution, il serait anachronique d'en faire le bureau politique d'un parti national centralisé. Elle reste une société de pensée, sans direction effective. Du reste, elle n'est pas *seule* à semer la nouvelle graine dans les corps constitués et dans l'opinion. Selon Sieyès, une société *« plus nombreuse, plus répandue, plus active »* se rassemble chez Masse, restaurateur du Palais-Royal, sous le nom de Club des enragés ; Lameth, lui, nous parle d'une société plus secrète « de Viroflay » ; on connaît aussi l'existence des Amis des Noirs, autre lieu de réunion, etc. Le parti national, qui prend forme sur la base de l'équation : Tiers = nation, est une convergence de multiples sections aux noms divers, aux activités variées, et non une structure pyramidale. Les alvéoles de cette ruche gigantesque ont une fonction médiatrice : à travers elles passent tous les écrits, les journaux, les idées reçues. Le miel qui s'y fabrique s'appelle consensus contre le despotisme et les privilèges : *« Guerre aux privilégiés et aux privilèges, voilà ma devise,* écrit Mirabeau. *Les privilèges sont utiles contre les rois, mais ils sont détestables contre les nations, et jamais la nôtre n'aura d'esprit public tant qu'elle n'en sera pas délivrée... »* Et Target de reprendre en écho : *« Provinces, villes, tribunaux, compagnies, ordres de l'Etat, opposez au roi vos privilèges ; abaissez-les devant la France assemblée... »*

La plupart des notables, devant l'abîme qu'ils ont ouvert, vont s'efforcer d'affermir le terrain sur lequel ils ont bâti leur puissance. Mais, de leur sein même, les membres les plus jeunes et les plus hardis de l'aristocratie libérale vont se porter à la tête du mouvement, revendiquer la fin des ordres, se fondre avec les réformateurs du Tiers Etat, soutenir de tout leur prestige social les principes du parti national, destinés aux fondations d'une communauté du même nom. Le dernier trimestre de 1788 va révéler la gravité de la scission.

Demain : la défaite des notables (27 décembre 1788)



GRÈCE : la tuerie à bord du

Deux mystérieuses
revendiquent l'

M. Gorbatchev fait un vibrant

GRÈCE : la tuerie à bord du « City of Poros »

Deux mystérieuses organisations revendiquent l'attentat

ATHÈNES
de notre envoyée spéciale

Trois jours après l'attaque contre le bateau de croisière grec *City of Poros*, la plus grande confusion règne à Athènes. Les revendications faites, le mercredi 13 juillet à Beyrouth par l'Organisation des martyrs de la révolution populaire en Palestine, unité Abou Jihad (du nom du numéro deux de l'OLP tué en février à Limasol dans un attentat à la voiture piégée), sont prises au sérieux, mais elles demeurent très mystérieuses.

Selon cette organisation inconnue jusque-là, « *l'unité du martyr Abou Jihad a mené une attaque éclair contre des dizaines de sionnistes et un certain nombre de soldats américains et britanniques qui étaient à bord du* City of Poros. *Cette opération a été conduite en représailles des assassinats et attaques perpétrés par le gang criminel américano-juif en Palestine, au Liban et dans le Golfe, et en réponse à la campagne de soutien au crime juif du premier premier ministre britannique* ».

Dans un communiqué séparé, dactylographié en arabe, le groupe revendique aussi l'explosion de la voiture piégée qui, selon la police grecque, a tué ses occupants, « *en représailles des meurtres et assassinats organisés par le Mossad et les Américains, qui bénéficient de toutes les facilités en Grèce* ». Selon ce communiqué, le commando a mené « *une opération suicide devant le siège du club maritime et des nids d'espions du Mossad israélien et des ervices de renseignements américains, tuant plusieurs sionistes et marines américains* ».

Sur le bateau ne se trouvait cependant aucun soldat américain ou britannique et la voiture piégée a explosé devant la petite marina d'où est parti le *City of Poros*, à proximité d'un bâtiment qui n'abrite aucun établissement américain. Ces revendications ainsi que la tuerie aveugle, donnent toutefois, selon certains observateurs, un peu plus de crédit à la thèse d'une opération montée par le groupe Abou Nidal.

La thèse la plus courante

Selon certains milieux spécialisés, à Athènes, Mohamed Rachid, le Palestinien détenu en Grèce pour faux passeport, dont les Etats-Unis réclament l'extradition (et qui reste une élément important de l'enquête sur l'attentat), aurait fait partie d'un groupe palestinien pro-syrien et aurait été à ce titre exclu de l'OLP. Une ombre épaisse continue d'entourer la personnalité de l'accusé qui a déclaré mercredi au tribunal s'appeler Mohamed Hamidan.

Sa comparution a d'ailleurs donné lieu à une tragi-comédie. En effet, d'abord repoussée de quinze jours en raison d'une grève du personnel pénitentiaire, celle-ci a quand même eu lieu à la demande du gouvernement qui a requis la police pour l'amener au tribunal. Mais en l'absence de son avocat et d'un interprète, l'audience a été reportée à jeudi. Mohamed Rachid a cependant eu le temps de dire : « *Je porte un faux passeport parce que je n'ai pas de patrie ; je suis un soldat de la révolution palestinienne, mais les Palestiniens combattent seulement à l'intérieur des territoires occupés, non n'importe où. Cet attentat a été fait pour provoquer des troubles en Grèce.* »

On s'interroge beaucoup à Athènes sur la raison de l'accélération de ce procès. Le porte-parole du gouvernement, M. Hytiris, a déclaré mercredi que « *la procédure judiciaire interne devait être remplie avant qu'une requête d'extradition puisse être prise en considération* ». Cela veut-il dire qu'une fois jugé et condamné pour faux passeport, le gouvernement grec acceptera l'extradition réclamée avec insistance par les Etats-Unis, ou qu'au contraire la condamnation couvrant en gros la détention déjà accomplie, le gouvernement expulsera Mohamed Rachid arrêté le 31 mai alors qu'il arrivait de Yougoslavie ?

Rassurer l'opinion

La thèse de l'attaque du bateau pour empêcher son extradition demeure en tout cas la plus couramment admise, bien que l'enquête dénote une certaine confusion. On n'est même plus d'accord ici sur le nombre de victimes, qui est revenu officiellement de onze à neuf. De même l'identification des corps (dont la plupart sont il est vrai défigurés) n'a pu avancer et on ne mentionne plus la présence parmi les victimes d'un Américain dont le nom avait pourtant été donné mercredi. La concurrence qui règne entre la police des ports qui dépend du ministère de la marine marchande, et la police nationale, a donné lieu à une grossière erreur dans la parution des photos envoyées à tous les postes frontières grecs. En effet, la jeune fille rencontrée avec l'un des terroristes jouant aux cartes sur le bateau n'était qu'une touriste française, Elisabeth Bismut, qui serait au nombre des victimes. Elle aurait fait la connaissance du jeune homme sur le bateau. C'est la police des ports qui a diffusé cette photo.

On ne sait non plus très bien combien de terroristes sont recherchés. La police a fourni quatre photos dont celle de Joansand Mahammed et Abdul Hamad l'une des deux autres est celle de la jeune touriste française mise hors de cause. Or Abdul Hamid pourrait avoir été tué dans l'explosion de la voiture Jonsand Mohamed, qui serait le bras droit de Mohamed Rachid, était arrivé en Grèce le même jour que ce dernier.

Quoiqu'il en soit, les autorités grecques paraissent surtout soucieuses de rassurer l'opinion et le ministre du tourisme, M. Nicos Skoulas, a affirmé, mercredi, que son pays ne « *restera pas les bras croisés devant le terrorisme international. Nous avons*, a-t-il dit, *la volonté et les moyens d'assurer que notre pays reste un lieu de vacances paisibles pour les étrangers et les Grecs* ». M. Skoulas n'a pas précisé ces moyens, mais on indique de source informée que le conseil des ministres aurait décidé des mesures plus fermes, notamment en matière d'expulsion, pour de nombreuses personnes en situation irrégulière, et l'obtention de visas serait plus difficile. Le gouvernement pourrait, d'autre part, étudier une nouvelle loi antiterroriste. M. Skoulas a d'autre part déclaré que la Grèce allait lancer une campagne en coopération avec le secteur privé pour rassurer les étrangers inquiets. Une mesure jugée ici impérative puisque le tourisme a rapporté l'année dernière à la Grèce, selon le ministre, 3,5 milliards de dollars.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **Indemnisation des victimes de l'attentat.** — Afin de bénéficier du régime d'indemnisation prévu par la loi du 9 septembre 1986, le ministère français de l'économie et des finances indique que les personnes de nationalité française victimes de l'attaque contre le bateau *City-of-Poros* doivent prendre contact avec les services du Fonds de garantie contre les actes de terrorisme en écrivant, directement ou par l'intermédiaire de leurs proches, au 64, rue Defrance, 94307 Vincennes Cedex ou en téléphonant au 43-74-11-90.

ESPAGNE : soupçonnés d'être liés au GAL

Deux policiers sont arrêtés et incarcérés

MADRID
de notre correspondant

Pour la première fois, deux responsables de la police espagnole se retrouvent sous les verrous dans leur pays, accusés de complicité avec le Groupe antiterroriste de libération (GAL), formé pour lutter clandestinement contre l'ETA, et qui a assassiné vingt-trois Basques espagnols en territoire français. Après plusieurs mois d'une enquête souvent mouvementée, qui a provoqué de sérieuses tensions entre les pouvoirs exécutif et judiciaire, le juge d'instruction Baltasar Garzon a ordonné le mercredi 13 juillet l'incarcération immédiate du sous-commissaire José Amedo et de l'inspecteur Michel Dominguez. Il a également demandé leur inculpation à l'Audiencia nacional, la juridiction de Madrid chargée des délits de terrorisme. Les deux hommes avaient auparavant été interrogés durant cinq heures par M. Garzon, et s'étaient refusés à répondre à la plupart de ses questions.

La décision du « petit juge » de Madrid a mis en émoi les milieux politiques espagnols. M. Jorge Argote, défenseur des deux policiers et avocat habituel du ministère de l'intérieur, a immédiatement accusé M. Garzon de partialité. Quant aux responsables du ministère, ils se sont contentés d'affirmer qu'ils « *respectaient les décisions de la justice* ». Les deux policiers ont été suspendus de leurs fonctions.

Il y a longtemps déjà que le nom du sous-commissaire de Bilbao Jose Amedo était cité, tant au nord qu'au sud des Pyrénées, en rapport avec le GAL. Dès 1986, les premières révélations à ce sujet étaient apparues dans la presse espagnole. Elles allaient rapidement prendre consistance, les soupçons se concentrant sur un voyage effectué par deux mystérieux policiers espagnols le 31 janvier et le 1er février 1986 à Lisbonne.

Les deux hommes rencontrent alors deux « recruteurs » habituels du GAL : l'un de nationalité française, Jean-Philippe Labade (qui sera condamné en mars dernier par le tribunal de Pau à la réclusion à perpétuité), l'autre de nationalité portugaise, Mario Correira da Cunha, qui, après son arrestation, n'hésitera pas à « se mettre à table » devant la justice de son pays. Labade et Correira da Cunha mettent les deux visiteurs espagnols en contact avec trois mercenaires disposés à participer, moyennant rémunération, à la lutte clandestine contre l'ETA en France.

L'un des deux Espagnols commet toutefois une grave erreur : celle de régler ses dépenses à Lisbonne avec une Carte bleue au nom de Jose Amedo. Un autre élément viendra renforcer les soupçons contre le sous-commissaire : les déclarations à la justice française d'un des trois « volontaires » recrutés dans la capitale portugaise, Paulo Fontes, qui sera arrêté quelques jours plus tard à Bayonne après un attentat. Fontes déclare avoir voyagé, avec les deux autres mercenaires, de Lisbonne à Irun en compagnie des deux Espagnols, qui allaient les déposer à la frontière française en leur « *ordonnant* » deux attentats : le mitraillage des bars Batzoki et Consolation, au Pays basque français, qui aura lieu quelques jours plus tard. Paulo Fontes reconnaîtra formellement les photographies de ces deux Espagnols. Il s'agissait de Jose Amedo et Michel Dominguez.

La justice française intervient

D'autres membres du GAL arrêtés en France impliquent alors à leur tour le sous-commissaire Amedo ; Pierre Frugoli, d'abord, qui sera condamné pour l'attentat contre le bar Monbar de Bayonne, puis Mohamed Talbi, qui avait participé à la première action du GAL, l'enlèvement d'un ressortissant espagnol, Segundo Marey. Tous deux affirment avoir été eux aussi recrutés par le sous-commissaire de Bilbao.

Devant ce faisceau d'indices, la justice française intervient. Un juge de Bayonne, M. Christophe Seys, se rend en novembre 1987 à Madrid où, grâce à une commission rogatoire, il peut interroger M. Amedo. Le 1er décembre, il lance contre le sous-commissaire un mandat d'arrêt international, qui sera suivi en janvier 1988 d'un deuxième, déposé cette fois par le juge Philippe Cavalerie. L'Espagne n'extradant pas ses nationaux, M. Amedo ne sera pas remis à la justice française, mais la justice espagnole, à son tour, se penche sur son cas.

Chargé du dossier, le juge Francisco Castro interroge le suspect, puis se rend à Bayonne où il s'entretient avec plusieurs membres du GAL incarcérés. Le 5 janvier, il requiert à l'Audiencia nacional l'inculpation de M. Amedo. Sans succès. Il lui est demandé d'approfondir d'abord l'enquête. Ce qu'il fait, avant de réitérer sa requête le 6 février. La réponse est à nouveau négative : l'Audiencia nacional considère qu'il n'existe contre le sous-commissaire que des « *soupçons* », mais pas d'« *indices* », sans s'étendre sur le sens d'une telle distinction sémantique.

Succédant dans ses fonctions à M. Castro, le nouveau juge, M. Baltazar Garzon, décide malgré tout de reprendre et d'approfondir le dossier. Il voyage à son tour à Bayonne début mai et commence à interroger l'un après l'autre les principaux responsables du ministère de l'intérieur à Madrid. Ces derniers décident de « *couvrir* » totalement MM. Amedo et Dominguez. Le directeur général de la police déclare même que les deux hommes ont voyagé à Lisbonne avec l'accord de leurs supérieurs et en faisant usage des « *fonds réservés* » du ministère de l'intérieur.

L'enquête commence alors à provoquer un sérieux conflit entre la justice et le gouvernement, lorsque le juge Garzon demande de nouvelles informations sur lesdits « *fonds réservés* ». Le ministre de l'intérieur, M. José Barrionuevo, répond par écrit au magistrat le 28 juin, en affirmant qu'il a donné l'ordre à ses subordonnés, « *au nom du gouvernement* », de ne fournir aucune information à la justice sur les « *fonds réservés* », dont la nature implique par définition, précise-t-il, la discrétion. Le président du gouvernement, M. Felipe GOnzalez, approuve alors publiquement son ministre.

Mais le juge Garzon réitère sa requête, affirmant que la nature des « *fonds réservés* » ne peut pas être invoquée pour permettre leur utilisation à des fins délictueuses, et évoquant une possible inculpation du ministre pour refus de collaborer avec la justice. La nouvelle réponse du ministère, démentant toute utilisation des « *fonds réservés* » pour financer les activités du GAL, ne parviendra au juge que le 12 juillet. Sans convaincre, de toute évidence, son destinataire, qui n'a pas hésité, vingt-quatre heures plus tard, à impliquer pour la première fois directement des membres de la police espagnole dans les activités du GAL.

THIERRY MALINIAK.

L'avenir des bases militaires américaines

Le gouvernement dénonce l'accord de coopération avec Washington

ATHÈNES
de notre correspondant

Le gouvernement grec a notifié, le mercredi 13 juillet, aux Etats-Unis sa décision de mettre un terme à l'accord de coopération économique et de défense qui définit le statut des bases militaires américaines en Grèce. Cette notification est conforme à l'article 12 du traité signé en 1983 par les deux pays, pour une période de cinq ans. Aux termes de cet article, les Américains disposent, maintenant, à compter de janvier 1989, d'un délai de dix-sept mois pour démanteler leurs installations : quatre bases principales – deux près d'Athènes et deux autres en Crète – et vingt sites auxiliaires à travers le pays où sont stationnés plus de cinq mille militaires américains.

Cette décision n'est pas une surprise. Le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, avait plusieurs fois déclaré, notamment au Parlement, qu'il ne souhaitait pas une reconduction pure et simple de l'accord bilatéral mais renégocier entièrement le traité. On pensait, toutefois, que la Grèce allait annoncer sa décision le 25 juillet, à l'occasion de la huitième séance de discussions avec les Etats-Unis.

Pour l'administration américaine, le renouvellement de cet accord est une question « *technique* ». Athènes, en revanche, désire que les nouveaux textes prennent en compte les « *intérêts supérieurs* » de la sécurité du pays, notamment en mer Egée, face à la Turquie. Si les deux pays parviennent à s'entendre sur le maintien des bases, M. Papandréou s'est engagé à soumettre l'accord à un référendum, avant d'être paraphé. « *C'est le peuple qui décidera* », a déclaré le porte-parole du gouvernement, M. Sotiris Costopoulos.

A Washington, Mme Phillys Oakley, porte-parole du département d'Etat, a déclaré mercredi que les Etats-Unis n'étaient pas surpris de la décision d'Athènes. « *Nous attendions depuis longtemps cette étape de la procédure, le gouvernement grec ayant indiqué, en ratifiant le traité de coopération en 1983, qu'il y mettrait formellement un terme à son expiration au bout de cinq ans*, a-t-elle déclaré.

On pense à Athènes que le nouveau traité entraînera l'évacuation d'une des quatre grandes bases militaires américaines. Probablement celle d'Ellinikon.

THÉODORE MARANGOS.

POLOGNE

M. Gorbatchev fait un vibrant éloge du général Jaruzelski

Au troisième jour de sa visite en Pologne, Mikhaïl Gorbatchev a été accueilli, le mercredi 13 juillet par des applaudissements polis aux chantiers navals de Szczecin. Quelque deux mille deux cents ouvriers ont écouté, sans manifestations d'enthousiasme, son plaidoyer réformiste prononcé dans l'enceinte des établissements Adolf Warski, sur la Baltique. L'entreprise avait été en 1980 l'un des trois foyers des grèves qui avaient conduit à la formation de Solidarité. Assez nerveux, mais parlant presque sans notes, M. Gorbatchev n'a fait aucune allusion au syndicat interdit en 1982 et a préféré le terme de « *solidité* » pour rendre hommage à la participation des ouvriers à la « perestroïka ».

« *Si les dirigeants soviétiques et polonais sentent qu'ils n'ont pas le soutien des travailleurs, ils ne pourront entreprendre les réformes exigées par le renouveau* », a déclaré M. Gorbatchev.

Plus tard, dans une interview accordée à la télévision polonaise, le dirigeant soviétique – plus encore que les jours précédents – a fait un vibrant éloge du général Jaruzelski – l'homme qui instaura la loi martiale et interdit Solidarité en 1981. Il l'a appelé « *mon très grand ami* », en ajoutant : « *Vous avez beaucoup de chance d'avoir un tel homme en cette étape compliquée de l'histoire polonaise : un homme d'une haute moralité, doté de grandes capacités intellectuelles, dévoué à son pays, et qui est, par ailleurs, un grand internationaliste* ».

Seule fausse note d'importance dans la journée : le déclenchement mercredi matin d'un mouvement de grève aux aciéries de Stalowa Wola, dans le sud-est du pays. Un millier d'employés du bureau de recherche de l'établissement (dont l'effectif total est de 18 000) occupaient toujours en fin d'après-midi leurs lieux de travail, encerclés par les forces de l'ordre. Les grévistes réclament la réintégration de sept de leurs camarades – tous des militants de Solidarité – aux postes qu'ils occupaient avant d'être licenciés à l'issue de débrayages en avril dernier. *(AFP, Reuter)*

ROUMANIE

Début du « programme de systématisation du territoire »

L'application du plan de suppression des petits villages et l'urbanisation forcée ont déjà commencé, si l'on en croit la presse roumaine, qui reconnaît les réticences de la populaion.

Les articles évoquent surtout la situation dans le secteur d'Ilfov, près de Bucarest, zone-pilote, que M. Nicolas Ceaucescu, chef de l'Etat et du parti roumain, a visitée au début du mois, y précisant les étaptes de son « *programme de systématisation du territoire* » qui s'achèvera vers l'an 2000. Dans ce secteur, 3 400 appartements construits dans onze localités depuis 1986 ont été attribués à d'anciens occupants de villages de moins de 3 000 habitants voués à la disparition.

A Ilfov même, 12 000 appartements doivent être construits d'ici à la fin de l'année, soit dans des maisons à un seul étage comprenant quatre logements et un potager, soit dans des immeubles de deux à trois étages avec un rez-de-chaussée commercial dans ce dernier cas, selon le même modèle que la ville de Bucarest rénovée sur les indications de M. Ceaucescu.

Le « *programme de systématisation du territoire* » prévoit la suppression de 7 000 des 13 000 villages de Roumanie, dont la population sera regroupée dans 600 « *centres agro-industriels* », tous conçus sur le même type, et dont la construction devrait être achevée d'ici à 1995. L'objectif de ce gigantesque bouleversement est, selon M. Ceaucescu, d'« *homogénéiser la société* » et de « *constituer un peuple unique ouvrier* » en supprimant « *radicalement les différences entre les villes et les villages* ».

Il aurait aussi pour effet d'achever l'assimilation forcée déjà pratiquée à l'encontre des minorités allemande et hongroise. La presse roumaine précise que « *l'opération a été plus facile pour les jeunes des villages désaffectés que pour les vieux* » en reconnaissant qu'il s'agissait d'un changement de mode de vie. — *(AFP.)*

RFA : reprise du procès Hamadé

Controverse sur l'âge de l'accusé

BONN
de notre correspondant

Quel âge a donc Mohamed Hamadé, le jeune terroriste libanais dont le procès a repris le mercredi 13 juillet devant la cour d'assises des mineurs de Francfort ? La confusion s'est encore accrue sur ce point capital, qui détermine la compétence de la juridiction devant laquelle il est actuellement traduit. La cour se trouve maintenant devant trois versions contradictoires : le passeport qu'il portait sur lui lors de son arrestation en janvier 1987 indiquait qu'il était né le 13 août 1964 mais, au cours de l'instruction, un acte de naissance en provenance du Liban le faisait venir au monde quatre ans plus tard. La vérité se situerait maintenant quelque part entre ces deux dates, l'accusé ayant déclaré être « *un ou deux ans plus jeune que ne l'indiquaient ses papiers* ». Ses parents l'auraient déclaré à l'état civil plus âgé qu'il n'était en réalité pour pouvoir bénéficier des prestations sociales, une pratique courante dans les milieux déshérités de la capitale libanaise.

Mohamed Hamadé s'est montré beaucoup plus disert devant la cour que lors de la première audience (*le Monde* du 7 juillet). S'il refuse toujours de s'exprimer au sujet de la principale accusation pesant sur lui, la participation au détournement du Boeing de la TWA en juin 1985, il a en revanche reconnu avoir introduit à deux reprises des explosifs en République fédérale. « *La première fois*, a-t-il dit, *j'ai réussi, la deuxième fois, j'ai été arrêté.* »

L'accusé a longuement parlé de son enfance et de son adolescence dans ce Liban qu'il n'a quasiment jamais vu en paix et où « *chacun avait l'impression d'être déjà mort dans un corps en vie* ». Originaire du Liban sud, sa famille, qui ne comptait pas moins de onze enfants, s'était enfuie devant les Israéliens pour se réfugier à Beyrouth. Il fréquenta l'école jusqu'en 1978, apprenant la menuiserie jusqu'à ce que la guere civile rende impossible la poursuite des études. L'enfant est alors entraîné dans la spirale de la violence. Ses frères et lui-même ont été « *contraints de se battre pour renverser un système injuste* ». Mohamed Hamadé raconte alors comment la police libanaise a détruit la petite maison que ses parents avaient réussi à acquérir dans une banlieue de Beyrouth, « *sans eau potable et qui n'existait pas pour le gouvernement* ». Un de ses frères a été tué et lui-même a été blessé à la tête par une balle, ce qui lui cause encore des étourdissements.

Interrogé sur son appartenance religieuse, Mohamed Hamadé a déclaré : « *Je suis musulman, c'est tout. La religion, c'est de la politique et la politique, c'est de la religion.* » Il a d'autre part affirmé ne pas accepter la distinction entre l'Islam chiite et l'Islam sunnite et s'est rétracté à l'audience de ses aveux d'appartenance à l'organisation extrémiste chiite des Hezbollahs (fous de Dieu). « *Les policiers m'ont menacé. Si je n'avouais pas mon appartenance au Hezbollah, on allait m'extrader vers les Etats-Unis. Alors j'ai signé...* » Le procès devait se poursuivre jeudi mais l'audition des témoins du détournement de l'avion de la TWA ne commencera pas avant le mois de septembre.

LUC ROSENZWEIG.

● **Attentat de l'IRA contre une caserne britannique.** — L'IRA a revendiqué, le mercredi 13 juillet à Dublin, l'attentat à la bombe commis quelques heures plus tôt contre une caserne de l'armée britannique du Rhin à Duisbourg en RFA. Neuf soldats britanniques ont été légèrement blessés. L'IRA avait reconnu être l'instigatrice du double attentat, le 1er mai aux Pays-Bas contre des soldats britanniques en permission. L'un d'eux avait été tué dans une fusillade, deux autres par l'explosion de leur voiture. — *(AFP.)*

● **Mort d'un ancien proche de Hitler.** — L'ex-officier SS Richard Schulze-Kossens, ancien aide de camp d'Adolf Hitler et l'un des derniers membres encore vivants de l'état-major du Führer, est mort, le dimanche 3 juillet, à Düsseldorf. Il était âgé de soixante-treize ans. Richard Schulze-Kossens avait commencé sa carrière comme secrétaire particulier du ministre des affaires étrangères du Reich, Joachim von Ribbentrop. Il fut nommé auprès de Hitler en août 1941 et resta à ce poste jusqu'en décembre 1944. — *(AFP.)*

Afrique

La réunion quadripartite de New-York

L'Afrique du Sud, l'Angola, Cuba et les Etats-Unis ont approuvé les principes d'un règlement

L'Afrique du Sud, l'Angola, Cuba et les Etats-Unis ont, pour la première fois, fait un pas tangible vers le retour à la paix en Afrique australe en approuvant, le mercredi 13 juillet, à New-York, un document de base intitulé « Principe pour un règlement pacifique en Afrique australe ».

« Les discussions se sont déroulées dans un esprit constructif et ont été positives et productives », précise le communiqué commun. Les quatre délégations sont convenues que *« le prochain objectif des négociations était de traduire ces principes de base en accords pour un règlement global »* et, pour ce faire, d'*« accélérer davantage le rythme de leurs travaux »*. Elles sont *« tombées d'accord pour se rencontrer à nouveau au cours de la première semaine d'août au niveau des experts de haut niveau »*.

Les quatre pays avaient repris, le lundi 11 juillet, sur l'île du Gouverneur, à New-York, leurs négociations entamées il y a deux mois à Londres et qui ont donné lieu depuis à deux autres séries de pourparlers, à Brazzaville et au Caire. L'accord réalisé, estiment les observateurs, constitue un succès personnel pour le chef de la délégation américaine, le secrétaire d'Etat adjoint, M. Chester Crocker, qui s'efforçait depuis plusieurs années de trouver une issue au conflit en Afrique australe.

Comme lors des discussions tenues récemment au Caire, un observateur soviétique – un diplomate en poste à Washington, M. Leonid Safonov, – a maintenu le contact avec les délégations. Lors d'une conférence de presse, M. Crocker a indiqué qu'il y avait une communauté croissante de vues entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, ajoutant que c'était là un *« facteur important »* pour les négociations.

Selon des sources diplomatiques africaines, deux documents de travail se trouvaient sur la table des négociations : l'un angolais en dix points et l'autre sud-africain en seize points. Ce dernier proposait le retrait de la moitié du contingent militaire cubain (quarante-cinq mille hommes) stationné en Angola, en six semaines, et l'autre moitié sur une période un petit peu plus longue. En dépit des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Afrique du Sud, on le sait, continue de contrôler la Namibie et lie l'octroi de l'indépendance à ce territoire au départ des forces cubaines de l'Angola.

A cet égard, M. Crocker a souligné que des *« obstacles importants »* demeuraient, parmi lesquels le calendrier de retrait du corps expéditionnaire cubain. A son avis, *« il ne faut ni sous-estimer ni surestimer »* les résultats de l'accord de New-York, qu'il a défini comme *« un ensemble de principes »* destiné à servir de *« contour »* pour élaborer des éléments d'un *« accord vérifiable »*, qui ne devra se faire au détriment d'aucune des parties concernées.

« L'Angola pourrait rendre plus souple le calendrier de retrait des forces cubaines de son territoire, à condition que sa souveraineté et son intégrité territoriale soient respectées », a noté le ministre angolais des affaires étrangères, M. Alfonso Van-Dunem M'Binda, en visite en Yougoslavie. De son côté, le général Dos Santos Franca, chef de la délégation angolaise et commandant en chef de l'armée, a affirmé, lors d'une conférence de presse, qu'il fallait désormais éviter que des *« actions »* remettent en cause les progrès accomplis dans les négociations. Il faisait ainsi allusion aux graves incidents militaires qui avaient, pour la première fois, opposé les troupes cubaines et sud-africaines, dans le sud de l'Angola, il y a une dizaine de jours, près du barrage de Calueque.

Pour ce qui concerne le problème des forces de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi, en lutte contre le régime de Luanda, le général Dos Santos Franca a estimé que l'arrêt des aides extérieures à ce mouvement ramènerait le conflit à des dimensions internes angolaises. M. Crocker a, toutefois, noté que le meilleur moyen d'arriver à un accord n'était pas de jeter l'exclusive sur l'une des parties au conflit dès le début des négociations.

SOMALIE : les combats dans le nord du pays

Un pilote de Mig-17 demande l'asile politique à Djibouti

Djibouti. – Le pilote somalien d'un Mig-17, le lieutenant-colonel Ahmed Mohammad Hassan, qui s'était abîmé, le mardi 12 juillet, dans les eaux territoriales de la République de Djibouti, a demandé aux autorités djiboutiennes de lui accorder l'asile politique. Le pilote, qui a été secouru par des pêcheurs dans le golfe de Tadjourah, a été confié à la délégation du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, qui se chargera de lui trouver un pays d'accueil.

Le lieutenant-colonel Hassan, selon des sources militaires djiboutiennes autorisées, a affirmé, lors de son interrogatoire, qu'il avait pris la décision de déserter *« car, ayant reçu l'ordre de bombarder la partie d'Hargeisa (nord de la Somalie) abandonnée par l'armée »*, il ne voulait pas exécuter une *« mission dont le caractère militaire ne lui apparaissait pas »*. *« Je refuse de bombarder des populations parmi lesquelles se trouvent femmes, enfants et vieillards »*, a-t-il déclaré.

A en croire le pilote somalien, il aurait rebroussé chemin en prétextant des ennuis mécaniques. Réprimandé, il aurait dû de nouveau décoller pour aller bombarder Hargeisa, en compagnie d'un autre Mig-17 qui, lui, a accompli sa mission. Il aurait alors largué dans le désert ses deux bombes de 100 kilos avant de s'abîmer en mer.

Cette désertion met en lumière les affrontements meurtriers qui opposent, depuis plus de six semaines, les troupes gouvernementales aux forces du Mouvement national somalien (MNS), qui luttent pour renverser le régime du président Mohamed Syaad Barre, qui, à leur avis, exploite les populations du nord du pays au profit de celles du sud.

Selon divers témoignages, Hargeisa, la capitale du Nord, serait contrôlée par les maquisards du MNS, sauf l'aéroport et un centre de réparations militaire. Les forces somaliennes seraient retranchées dans le port de Berbera, où leur commandant en chef, le général Mohammed Said Hirsi *« Morgan »*, aurait transféré son quartier général d'Hargeisa détruit dès les premières heures de l'offensive du MNS.

Les maquisards du MNS seraient à proximité immédiate de Berbera, notamment dans la région montagneuse de Sheikh, d'où elles harcèlent les forces régulières. Dans un communiqué rendu public à Londres mercredi, le MNS affirme qu'il *« a progressé »* ces trois derniers jours dans la bataille pour Berbera, et que ce port, situé sur le golfe d'Aden, devrait tomber *« très prochainement »*.

60 000 réfugiés depuis juin

Depuis le mois de juin, plus de 60 000 personnes, selon des sources d'organismes spécialisés, ont quitté le nord de la Somalie pour trouver refuge en Ethiopie, notamment dans la région de Jijiga. Chaque jour, plus de mille personnes démunies de tout, indiquent ces sources, traverseraient la frontière dans cette région désertique, sans eau, où la température en cette saison dépasse régulièrement 40 °C.

Une autre source d'inquiétude est le sort des réfugiés éthiopiens – plus de 300 000, selon les chiffres officiels – qui se trouvaient dans les camps installés dans le nord de la Somalie, et notammment dans la région d'Hargeisa. Ces réfugiés dépendent entièrement de l'aide extérieure, qui a désormais cessé d'arriver dans la région. – *(AFP, Reuter.)*

● **MOZAMBIQUE : seize morts dans un massacre.** – Un groupe d'une cinquantaine de guérilleros de la Résistance nationale du mozambique (RENAMO) est responsable du massacre dans lequel seize personnes ont trouvé la mort et soixante et onze autres ont été blessées, près de Beira (centre du pays), le samedi 9 juillet, vient d'indiquer l'agence mozambicaine de presse (AIM). Ce groupe d'hommes, vêtus de vêtements civils, mais portant des casquettes de type militaire, s'était introduit dans un festival organisé à Inhamizua et avait ouvert le feu sur les participants. – *(AFP.)*

Amériques

NICARAGUA : après l'expulsion de l'ambassadeur des Etats-Unis

Le Sénat américain menace Managua d'une reprise de l'aide à la Contra

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Sénat a voulu marquer son irritation après l'expulsion par le Nicaragua de sept diplomates américains, accompagnée de diverses mesures répressives sur le plan intérieur. A une écrasante majorité (91 voix contre 4), les sénateurs ont adopté, le mercredi 13 juillet, une résolution condamnant en termes sévères les récentes initiatives du régime sandiniste, et approuvant la décision prise par le président Reagan d'expulser à son tour des Etats-Unis huit diplomates nicaraguayens.

Non content d'élever la voix, le Sénat a aussi menacé de donner, ou plutôt de redonner, des armes aux combattants antisandinistes de la Contra : *« Les sandinistes doivent comprendre que des violations flagrantes* [des engagements pris dans le cadre du plan Arias] *et des droits du peuple nicaraguayen pourraient conduire le Congrès à considérer une nouvelle aide humanitaire et toute autre assistance appropriée, y compris militaire »* (destinée aux « contras »), indique la résolution.

Mais ce n'est encore là qu'un avertissement sans frais. Le leader de la minorité républicaine, le sénateur Robert Dole, avait, lui, annoncé un peu plus tôt son intention de déposer un projet d'aide militaire, pour un montant de 20 millions de dollars. Mais à supposer qu'un projet de ce genre puisse être adopté par le Sénat, rien n'indique que la Chambre des représentants, beaucoup plus hostile à toute aide à la Contra et beaucoup plus massivement démocrate, soit disposée à revenir à brève échéance sur ses décisions du printemps.

Les dirigeants démocrates, mis en position inconfortable par les initiatives du président Daniel Ortega, ne peuvent qu'exprimer leur mécontentement – d'autant que de nouveaux signes de durcissement sont venus mardi de Managua, où un dirigeant de l'opposition a *été* arrêté. Mais certains parmi les plus influents, comme le *speaker* de la Chambre Jim Wright, ne semblent pas souhaiter aller très au-delà.

L'administration, elle, profite évidemment des circonstances, mais ne paraît pas encore décidée à s'engager à fond dans la bataille. Le président Reagan, interrogé par des journalistes, a déclaré qu'il était, bien sûr, favorable à une reprise de l'aide militaire. Cependant certains représentants de l'administration eux-mêmes semblent douter que cela soit possible.

L'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Managua, M. Richard Melton, qui vient d'être expulsé, est, pour sa part, apparu dans la salle de presse de la Maison Blanche pour expliquer que, à son avis, le durcissement actuel du régime sandiniste était une démarche désespérée destinée à tenter de faire face à une situation économique de plus en plus catastrophique.

De son côté, l'ambassadeur du Nicaragua à Washington, M. Tunnermann, avait, en principe, jusqu'à jeudi soir pour quitter les Etats-Unis. Mais M. Tunnermann étant également accrédité auprès de l'Organisation des Etats américains, dont le siège est à Washington, le Nicaragua fait valoir que les Etats-Unis n'ont pas le droit de l'expulser ; une réunion de l'OEA devait se tenir jeudi à ce sujet, juste avant l'expiration du délai consenti à l'ambassadeur pour partir. Que se passera-t-il s'il refuse d'obtempérer, a-t-on demandé au président Reagan ? Réponse : *« Il va avoir une grosse surprise... »*

JAN KRAUZE.

MEXIQUE : la proclamation des résultats des élections

La victoire douteuse de M. Salinas de Gortari

(Suite de la première page.)

La foule scandait le prénom de M. Cardenas, qui est devenu en quelques mois l'homme politique le plus populaire du Mexique malgré sa défaite apparente aux élections. Les manifestants de tous âges et de toutes classes agitaient des drapeaux rouges ou verts des quatre partis de la coalition en faveur de M. Cardenas (Front cardeniste, de Reconstruction nationale, Parti populaire socialiste, Parti authentique de la révolution mexicaine, et Parti mexicain socialiste).

A l'arrivée de M. Cardenas, qui participait à une réunion dans un hôtel avec les représentants de quatre partis et d'une vingtaine d'organisations décidés à contester les résultats des élections, les manifestants redoublèrent d'ardeur dans leurs slogans. Debout sur une camionnette qui bloquait la grande avenue Reforma, en plein centre ville, M. Cardenas s'est engagé à ne pas accepter un *« gouvernement usurpateur »*, et à *« défendre la volonté populaire »*.

« Nous nous battrons dans le cadre de la loi et sans recourir à la violence, a-t-il ajouté. *Nous luttons contre un appareil très puissant et nous devrons faire attention à ne pas répondre aux provocations. »*

La veille, les dirigeants politiques de la coalition avaient lancé un appel *« aux paysans, aux ouvriers, aux fonctionnaires responsables, aux patrons nationalistes, aux soldats et à la jeunesse pour qu'ils se joignent à cet effort final pour la restauration de la République et la sauvegarde du régime constitutionnel »*. La première grande manifestation qui *« conduira à la victoire »* aura lieu samedi 16 juillet à Mexico. La semaine prochaine, M. Cardenas entreprendra une campagne de mobilisation dans les autres villes du pays, en particulier dans les régions où la fraude a été très importante.

« Dénoncer la fraude »

Sans qu'il y ait d'accord formel avec la gauche, le candidat conservateur du PAN, M. Clouthier, mène une campagne similaire. Dès mardi, il a prouvé qu'il avait l'intention de jouer un rôle-clé dans ce qu'il appelle la *« résistance civile active et pacifique »* pour forcer les autorités à annuler le résultat des élections. *« Nous allons*, a-t-il déclaré, *faire acte de présence à toutes les manifestations officielles pour dénoncer la fraude. »*

Joignant le geste à la parole, il a pris la tête d'une manifestation pour aller interpeller le président de la République en exercice, M. Miguel de La Madrid, qui participait à une cérémonie officielle. Les choses ont failli mal tourner lorsque M. Clouthier et ses partisans se sont faits bousculer par un service d'ordre présidentiel très nerveux.

Cet incident prouve que, malgré le calme apparent, les risques de violence sont réels, même si jusqu'à présent les autorités et le PRI sont restés sur la défensive, évitant de jeter de l'huile sur le feu par des déclarations triomphalistes, comme celles que firent certains dirigeants du parti au lendemain des élections.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Le « mal élu »

MEXICO
de notre correspondant en Amérique centrale

Logiquement, M. Carlos Salinas de Gortari avait tout pour gagner cette élection : brillant économiste, formé à Harvard, fils d'un homme politique connu, ministre du plan dans le gouvernement précédent, et quarante ans à peine. De plus, M. Salinas a des idées : il veut *« moderniser »*, dit-il, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), cet énorme appareil bureaucratique qui se confond avec le gouvernement et étend ses ramifications dans tous les secteurs de la vie mexicaine. Il veut encore, ajoute-t-il, *« démocratiser »* la vie politique. Pour cela, M. Salinas de Gortari s'est entouré de technocrates qui s'empressent d'essayer de mettre à l'écart les *« dinosaures »* du parti. Car il veut, aussi, *« rester à l'écoute des Mexicains »*, connaître leurs besoins, a-t-il expliqué à qui voulait l'entendre en parcourant le pays pendant des mois.

Et pourtant, curieusement, son équipe et lui-même ne se rendent pas compte de la distance qui s'est établie, avec les années, entre le parti et les millions de Mexicains *« invités »* à venir l'écouter. Le courant ne passe pas et la raison en est simple : les Mexicains veulent un changement, et M. Salinas leur promet à nouveau la même chose. Avec une circonstance aggravante même, puisqu'ils le tiennent responsable de l'appauvrissement provoqué par la politique économique libérale qu'il a menée au cours des années précédentes et qu'il entend poursuivre. Comme son prédécesseur, il s'est engagé en effet à payer l'énorme dette extérieure au lieu d'exiger une renégociation avec les pays créanciers, et de consacrer les ressources à la relance économique exigée par la population.

Les vieilles recettes du parti

Dans les dernières semaines de la campagne électorale, l'entourage de M. Salinas s'est rendu compte que le PRI se dirigeait vers la catastrophe : il avait mal évalué la popularité de son adversaire, M. Cardenas. Les technocrates ont alors décidé de recourir aux vieilles recettes éprouvées du parti : pressions de toutes sortes, corruption de fonctionnaires, fraudes.

M. Salinas est-il d'accord avec ces pratiques qu'il voulait, disait-il, éliminer une fois pour toutes ? Ceux qui le connaissent bien disent qu'il est sincère dans son désir d'en finir avec la fraude et la corruption. Il est vrai qu'il l'a déjà prouvé en faisant savoir au syndicat des ouvriers du pétrole qu'il supprimerait la commission systématiquement remise à cette organisation sur tous les achats de matériel effectués par la société nationale pétrolière (PEMEX). Cet engagement lui a d'ailleurs coûté les voix des membres de ce syndicat. Mais curieusement, depuis le 6 juillet, M. Salinas n'a pas daigné répondre aux accusations de l'opposition qui lui reprochait de fermer les yeux sur les méthodes utilisées pour lui permettre d'arriver à la présidence de la République...

B. D.L.G.

Proche-Orient

Après les nouveaux revers militaires de l'Iran

M. Rafsandjani annonce de « sérieux changements » dans la politique de défense de Téhéran

L'Iran a décidé d'opérer de *« sérieux changements dans ses plans militaires »* et *« quelques changements dans l'organisation des forces armées »* pour se préparer à une *« longue guerre »* contre l'Irak, a annoncé, le mercredi 13 juillet, le président du Parlement iranien, M. Ali Akbbar Hachemi Rafsandjani, dans un entretien diffusé par Radio-Téhéran. M. Rafsandjani, qui est aussi commandant en chef des forces armées par intérim, n'a pas fourni de détails sur les changements envisagés.

Il a de nouveau expliqué le retrait des troupes iraniennes de Halabja, dans le Kurdistan irakien, par des *« conditions nouvelles de la guerre »*. Il a ajouté : *« Nous ne souhaitions pas que certains événements récents se produisent. Tout ce qui a eu lieu* [ces derniers mois] *n'était pas conforme à nos plans »*, démentant ainsi implicitement les informations concernant un accord tacite avec l'Irak en vue d'un désengagement des troupes sur la frontière internationale. Le président du Parlement s'est ensuite interrogé : *« Serions-nous capables d'écourter cette guerre en prenant quelques mesures ? Ce serait merveilleux, mais si nous ne le pouvons pas, nous devons nous préparer à une guerre de longue durée pour atteindre nos objectifs. »*

Sur le terrain, l'armée irakienne a occupé la localité iranienne de Dehloran (Sud-Ouest) dans sa progression en territoire iranien, a annoncé, mercredi soir, un officier supérieur irakien. Il a indiqué que l'occupation de Dehloran avait suivi immédiatement la libération, mardi, de la région de Zoubeidate qu'occupaient les troupes iraniennes.

L'officier supérieur a précisé que le président irakien Saddam Hussein, qui a supervisé et commandé l'offensive irakienne qui a permis la libération de Zoubeidate, a donné comme instructions aux force irakiennes de *« rentabiliser les résultats de cette opération, de développer la stratégie militaire irakienne pour anéantir l'ennemi et ne pas lui permettre de battre en retraite »*.

L'officier a toutefois ajouté que, toujours en accord avec les instructions du président Saddam Hussein, la progression de l'armée irakienne en Iran et l'occupation de la ville de Dehloran n'allait pas être de longue durée et qu'elle était destinée uniquement à *« anéantir les concentrations iraniennes dans ces zones »*.

Il a par ailleurs indiqué que 20 000 Iraniens sur les 30 000 engagés dans ce secteur ont été tués ou blessés et 5 055 faits prisonniers au cours de cette opération.

A Montréal, le conseil de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI), convoqué en réunion extraordinaire à la demande de l'Iran, paraissait s'acheminer, mercredi soir, vers la constitution d'une commission d'enquête internationale pour faire toute la lumière sur la destruction de l'Airbus d'Iran Air par la marine américaine dans le Golfe et la mort des deux cent quatre-vingt-neuf personnes à bord.

L'un des représentants de l'Iran, M. Hassan Shafty, a précisé les demandes iraniennes : condamnation des Etats-Unis pour avoir fait usage d'armes contre un avion civil, formation d'une commission *had hoc* pour enquêter sur les aspects légaux et techniques de la destruction de l'Airbus.

Pour sa part, le chef de la délégation américaine, M. Richard Williamson, secrétaire d'Etat adjoint chargé des organisations internationales, a affirmé que *« l'accident »* de l'Airbus iranien ne devait pas être isolé du contexte de la guerre Iran-Irak et de l'insécurité qu'elle fait régner dans le Golfe, notamment en raison des attaques iraniennes sur des navires américains et neutres. – *(AFP)*

● **M. Arafat à Strasbourg : condamnation du CJE.** – M. Théo Klein, président du Congrès juif européen et du Conseil représentatif des institutions juives de France, estime, dans une déclaration publiée par *Jour J* le mardi 12 juillet, que, *« mettant en parallèle une invitation faite au ministre des affaires étrangères d'Israël et celle du chef d'une organisation qui a offert au monde les formes modernes du terrorisme »*, le groupe socialiste du Parlement européen, qui a invité M. Yasser Arafat à Strasbourg en septembre prochain, s'engage *« dans une dialectique dangereuse »*. *« Tous ceux qui souhaitent la paix au Proche-Orient et qui attendent des prochaines élections en Israël que se dégagent les voies d'une recherche active des dialogues israélo-arabe et israélo-palestinien ne peuvent que regretter la stupidité politique, aujourd'hui, ainsi que l'hypocrisie morale d'une telle initiative »*, déclare M. Klein.

● **Un soldat israélien et trois fedayins tués au sud du Liban.** – Un soldat israélien et trois membres d'un commando anti-israélien ont été tués, le mercredi 13 juillet, au cours d'un accrochage au nord de la zone de sécurité contrôlée par Israël aux abords du village de Kawkaba, au nord-ouest de la localité de Rachaya, dans le sud-est du Liban.

Dans les territoires occupés, un jeune Palestinien blessé lundi à Naplouse, en Cisjordanie, par les tirs des soldats israéliens est décédé mercredi des suites de ses blessures. Un autre Palestinien de Naplouse, âgé de dix-sept ans, blessé d'une balle à la poitrine dimanche, avait succombé dans le même hôpital quelques heures plus tôt. – *(AFP.)*



En Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou reproche au gouvernement de tarder à rétablir « l'Etat impartial »

NOUMÉA
de notre correspondant

Les débats sont toujours aussi laborieux au sein du mouvement indépendantiste à propos de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler les « *accords de Matignon* » signés fin juin entre MM. Rocard, Lafleur et Tjibaou. L'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS) éprouve toujours de grandes difficultés à dégager un consensus sur le sujet. Aucune position définitive ne semblait encore émerger, le jeudi 14 juillet, du comité directeur du parti réuni à la tribu de Ndé (45 kilomètres de Nouméa) et convoqué pour la deuxième fois en cinq jours.

Les indépendantistes, cependant, haussent le ton devant l'inertie de l'administration locale. « *Nous ne voyons pas beaucoup de changement* », devait confier lui-même M. Jean-Marie Tjibaou lors d'un entretien avec la presse. Pour le chef indépendantiste, « *il y a quelque chose qui doit se passer pour que l'Etat impartial s'exerce pour tous, or ça ne démarre pas vite* ». « *Les militants constatent*, poursuit-il, *qu'il n'y a pas de changement : les prisonniers sont toujours en prison, les poursuites judiciaires continuent. Il y a un certain nombre d'appareils administratifs à revoir, et il faut qu'au niveau de l'Etat des décisions soient prises.* »

A l'évidence, le FLNKS va mener campagne ces prochaines semaines pour que les nouveaux hauts fonctionnaires nommés par le gouvernement (M. Jean-François Denis, préfet chargé du développement, est arrivé à Nouméa mercredi, le haut-commissaire, M. Bernard Grasset, était attendu vendredi) reprennent les rênes d'une administration locale largement acquise à M. Lafleur.

Cette crispation peut-elle d'hypothéquer l'application des accords de Matignon ou permet-elle à M. Tjibaou de temporiser ? Elle cristallise surtout un scepticisme général sur le deuxième volet des propositions gouvernementales, c'est-à-dire le statut transitoire de dix ans sanctionné par un scrutin d'autodétermination. Le corps électoral tel qu'il est officiellement retenu, dans la mesure où il ne garantit pas l'émergence d'une majorité indépendantiste, reste le point de friction le plus sensible. Les délégués de l'UC semblent maintenir leur volonté d'en restreindre davantage les contours. La convention du FLNKS, prévue le 16 juillet à Thio, devrait confirmer, voire amplifier, ces réticences.

FRÉDÉRIC BODIN.

D'autre part, M. Fabius, recevant la presse le mercredi 13 juillet, a évoqué la date du 25 septembre, celle du premier tour des élections cantonales, pour l'organisation du référendum national sur la Nouvelle-Calédonie, prévue par les accords de Matignon.

En vue de l'instauration du revenu minimum

M. Michel Rocard invite les préfets à « être attentifs aux besoins des plus faibles »

M. Michel Rocard, a appelé, le mercredi 13 juillet, l'ensemble des préfets, réunis au ministère de l'intérieur, à se mobiliser pour la mise en œuvre dans les départements du revenu minimum d'insertion, dont le projet avait été adopté le matin en conseil des ministres. Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, et celui de la solidarité, M. Claude Evin, qui a détaillé les principales dispositions du projet de loi sur le RMI, participaient également à cette réunion.

Plaidant pour la reconnaissance de « *la dignité des fonctionnaires* », M. Rocard a défini les quatre orientations qui doivent, selon lui, marquer l'action de l'Etat : « *Améliorer la vie quotidienne des Français, développer la justice sociale, gagner la bataille de l'emploi et préparer l'avenir à long terme* ». M. Rocard, pour qui « *l'inertie de l'administration* » et « *l'apparente impuissance de l'Etat à régler certains problèmes de la vie de tous les jours (...) nourrissent l'extrémisme et la perte d'esprit civique* », a appelé les préfets à « *être attentifs aux besoins des plus faibles de nos concitoyens* ».

Il leur a notamment demander de veiller à la mise en place, durant l'été, des mesures contre l'isolement des personnes âgées et handicapées, et pour la prévention de la délinquance, ainsi qu'au lancement de la réflexion sur l'adaptation des services publics au besoin des usagers. Il a également souhaité que les préfets l'informent des actions de réhabilitation du logement social entreprises dans les départements.

Priorité à l'emploi

Evoquant la mise en place du RMI, qu'il a qualifié de « *défi social* », M. Rocard a exhorté les préfets à préparer « *dès à présent* » les procédures d'application, en évitant deux écueils : « *L'excès de procédure qui se ferait au détriment des plus démunis ou, au contraire le laxisme, qui (...) exposerait immédiatement au reproche de payer des gens à ne rien faire.* »

Le premier ministre a notamment souligné le « *rôle décisif* » des préfets dans l'instruction des dossiers, le choix des modalités de versement de l'allocation ou la mise en place des commissions d'insertion. Il les a également invités à mobiliser l'ensemble des partenaires locaux en veillant à « *la coordination de leurs interventions* ». Abordant le « *troisième impératif de son gouvernement* » — l'emploi —, M. Rocard a mis l'accent sur « *le prix* » qu'il attache au programme de formation des sous-préfets pour « *la connaissance des procédures nationales et européennes en matière de création d'emplois* ». Il a enfin indiqué qu'il entendait proposer d'étendre le champ des contrats Etat-régions « *à des programmes régionaux et locaux en faveur de l'emploi* ».

Le paysage politique de la Polynésie française

L'état de grâce d'Alexandre Léontieff

Bienheureux Alexandre ! Il vient d'être réélu à l'Assemblée nationale avec une telle facilité (64,38 % des suffrages exprimés) que plus personne, chez lui, ne pourra mettre en doute la légitimité de son gouvernement. Et, comble de bonheur, son principal allié, Emile, a terrassé au même moment son ancien tuteur, Gaston, devenu son ennemi numéro un. Du coup, c'est toute sa majorité qui a reçu l'onction du suffrage universel.

D'ailleurs, aujourd'hui, qui pourrait en France prétendre disposer d'une majorité plus solide que la sienne ? Michel Rocard lui-même aurait de bonnes raisons d'en être jaloux. D'autant plus que personne ne saurait lui contester à lui, Alexandre, le titre de champion de l'ouverture toutes catégories ! Qui pourrait réunir dans une même coalition gouvernementale à la fois des chiraquiens, des giscardiens, des barristes, des mitterrandistes et... des indépendantistes ?

Alexandre Léontieff mérite bien un coup de projecteur. On le prenait pour un timide, un indécis, voire un balourd. Les apparences étaient trompeuses. Ce corpulent polynésien de quarante ans est tout sauf un mou. Mine de rien, il a réussi le pari qu'il s'était fixé en prônant l'union sacrée des Polynésiens en décembre 1987, après l'émeute du 23 octobre à Papeete, contre l'ancien seigneur du territoire, Gaston Flosse, alors secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud. Sa victoire électorale, complétée par celle du maire de Mahina, Emile Vernaudon, fait de lui le nouveau patron politique du territoire. Fort d'une majorité de vingt-cinq sièges sur quarante et un à l'assemblée territoriale. Une majorité dont la stabilité n'est pas le moindre miracle malgré son hétérogénéité et deux défections individuelles intervenues entre les deux tours du scrutin législatif.

Le rejet provoqué en Polynésie française par les méthodes et la gestion personnelles de Gaston Flosse a été tel que l'union sacrée s'est faite entre des personnalités aussi différentes qu'Alexandre Léontieff, Jean Juventin, Emile Vernaudon et Jacky Drollet. Le premier a appelé à voter pour Jacques Chirac à l'élection présidentielle, les trois autres pour François Mitterrand. Le premier est un libéral né, le deuxième un autonomiste convaincu, le troisième un fervent populiste, le quatrième un indépendantiste modéré. Le tout cohabite en bonne intelligence. Quand Alexandre Léontieff affirme : « *Nous avons décidé de mettre de côté nos différences idéologiques pour nous attaquer ensemble aux problèmes économiques et sociaux de la Polynésie, la paix sociale règne et nos relations avec l'Etat sont bonnes* », force est de constater qu'il dépeint une réalité. La Polynésie n'est pas guérie, mais elle se sent mieux.

Quels remèdes ?

Certes, ce paysage politique hors du commun apparaîtra à certains trop idyllique pour être promis à un long avenir. Il n'en demeure pas moins qu'Alexandre Léontieff ne fait pas sourire lorsqu'il déclare : « *Je pense avoir un gouvernement plus stable.* »

L'ancien député RPR, devenu « calife » à la place du « calife », a bien conscience de bénéficier d'un état de grâce : « *Depuis la chute de Gaston Flosse, les gens se sont vraiment mis à respirer.* » Promu président du gouvernement territorial, Alexandre Léontieff a su engager avec les organisations syndicales ouvrières et patronales le dialogue social qui avait tant manqué ces dernières années à la Polynésie. Les turbulents dockers paraissent assagis ; l'heure est encore à la trêve. Mais, en vérité, le bienheureux Alexandre se trouve déjà au pied du mur. Car les causes profondes des déséquilibres et des inégalités en tout genre qui furent à l'origine de la nuit d'émeute du 23 octobre 1987 n'ont pas disparu.

Toute la question est justement de savoir si Alexandre Léontieff et son équipe parviendront à mettre au point des remèdes assez efficaces pour empêcher la Polynésie française de s'enfoncer davantage dans le fossé des sociétés à deux vitesses.

Le président du gouvernement territorial mise beaucoup sur le développement du tourisme pour fournir des emplois à une population qui compte 50 % de moins de vingt ans. En combinant les incitations au développement du tourisme et l'intensification de la construction de logements sociaux, il espère que le territoire pourra satisfaire dans quatre ans « *75 % des besoins d'emploi* »

En tant qu'économiste, Alexandre Léontieff pense surtout que la solution polynésienne passe par une dynamisation continue des investissements privés, métropolitains ou étrangers. Qu'on lui parle de formation professionnelle ! Mais surtout pas de l'établissement d'un impôt sur le revenu des personnes physiques ou de l'institution de caisses de chômage ! Sur ce point, ses divergences sont totales avec certains de ses alliés politiques.

Pour faire durer sa chance, ce petit-fils d'émigré russe devra donc prouver qu'il sait manœuvrer aussi bien qu'il a su rassembler dans la même galère un équipage hétéroclite sans hésiter à couper ses amarres personnelles avec son port chiraquien d'origine.

ALAIN ROLLAT.

S'appuyer sur sa majorité

(Suite de la première page.)

En 1986, M. Chirac s'était imposé au chef de l'Etat comme le représentant du groupe dominant dans la majorité parlementaire. En 1988, M. Rocard a été choisi, mais il s'imposait aussi comme symbole du renouvellement et d'une concordance avec le discours d'ouverture tenu pendant la campagne présidentielle.

M. Mitterrand paraît appliquer, avec M. Rocard, la même lecture de la Constitution qu'avec M. Chirac. Le gouvernement gouverne, et le président préside. Le premier ministre est libre de ses mouvements dans la limite des pouvoirs que lui accorde la Constitution. Il agit à ses risques et périls, sous l'œil d'un président auquel il revient, si nécessaire, de le rappeler à l'ordre ou d'appuyer ses initiatives.

Depuis qu'il l'a nommé, le 10 mai, le chef de l'Etat n'avait accordé à son premier ministre aucun *satisfecit*, pas plus qu'il ne lui avait adressé de blâme public. L'accord de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie ne lui avait jusqu'à présent inspiré que de maigres propos, chaque fois arrachés, au détour d'une conversation, par des journalistes, hors micros. Il a fallu attendre le 13 juillet pour qu'à l'occasion d'une réception au ministère des DOM-TOM M. Mitterrand qualifie de « *très important* » l'accord obtenu par le premier ministre au terme des travaux entrepris par la « mission de conciliation ». Interrogé sur ce sujet, il s'était contenté, jusqu'à cette date, de répondre sans autre commentaire que M. Rocard n'avait fait qu'appliquer les orientations contenues dans sa *Lettre à tous les Français*. On ne pouvait pas être plus sobre ni moins flatteur.

C'est sans doute sur la pratique rocardienne de l'ouverture politique que M. Mitterrand manifeste la distance la plus grande. Le chef de l'Etat considère que les socialistes disposent à l'Assemblée nationale d'une majorité stable, bien que relative. La législature, selon lui, devrait donc aller jusqu'à son terme, contrairement aux espoirs placés par M. Valéry Giscard d'Estaing dans l'étroitesse de la majorité et donc dans ses maigres perspectives de survie. Le président de la République ne voit pas la nécessité de former à l'Assemblée nationale une coalition en bonne et due forme avec une partie de la droite.

Dans ces conditions, le gouvernement doit donc « *vivre sa vie* », élaborer ses projets de loi, les défendre sans complexe, sans se soucier de passer des compromis uniquement destinés à obtenir les majorités les plus larges possibles, à gauche ou à droite. Cette thèse n'est pas contradictoire avec la démarche consensuelle exposée par M. Rocard dans sa lettre aux membres de son premier gouvernement. Mais elle a tout de même valeur de rectification d'une dérive éventuelle. Elle vaut aussi prévention des critiques qui enflent au sein du Parti socialiste. Elle permet enfin de détourner sur M. Rocard les reproches et les incompréhensions nés du discours sur l'ouverture et des tentatives de mises en œuvre opérées directement par l'Elysée entre les deux tours de l'élection présidentielle et au-delà.

De ce point de vue, le débat sur l'impôt de solidarité sur la fortune est significatif. D'une part, les centristes posent de telles conditions à son adoption qu'il serait plus simple pour eux de dire qu'ils n'en veulent pas. D'autre part, certains socialistes estiment que le dispositif adopté mercredi en conseil des ministres est trop modéré. MM. Chevènement et Joxe se sont exprimés en ce sens au conseil, mais M. Mitterrand a laissé le premier ministre emporter la décision au terme d'une défense pied à pied de son projet.

M. Mitterrand reste sur la réserve, préservant ainsi l'autorité de sa fonction, point fixe de la République. A charge pour le premier ministre de se débrouiller comme il peut, de recueillir les bénéfices de ses succès ou de subir la sanction de son échec éventuel.

M. Mitterrand observe également, sans intervenir, même s'il en est irrité, les luttes d'influence qui agitent les socialistes... pour sa propre succession. MM. Fabius et Jospin, remarque-t-il, ont tort d'être si pressés car « *sept ans, c'est long* ». Les deux intéressés protestent d'ailleurs de leurs bonnes intentions et affirment que, le président de la République n'en étant qu'au début de son septennat, la succession n'est pas ouverte. L'un et l'autre assurent M. Rocard de leur soutien sans faille, du moins officiellement...

Dès qu'il en a l'occasion, le chef de l'Etat s'efforce de maintenir l'équilibre, du moins parmi les siens. Il félicite M. Fabius pour le succès de sa campagne législative dans son département de la Seine-Maritime. Il loue M. Jospin pour l'analyse de la situation politique qu'il a publiée dans ces colonnes (« Gouverner mieux », *le Monde* du 21 juin). Mais il était, jusqu'au matin du 14 juillet, resté silencieux sur M. Rocard.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le Conseil constitutionnel rejette vingt et un recours législatifs

Le Conseil constitutionnel a examiné et rejeté, le mercredi 13 juillet vingt et un des quatre-vingt-onze requêtes relatives aux élections législatives des 5 et 12 juin. Ces vingt et une requêtes ne nécessitaient pas d'instruction contradictoire préalable, précise le Conseil. Les décisions sur les autres recours devraient intervenir fin septembre et début octobre.

Le Conseil a, par ailleurs, déclaré conforme à la Constitution la résolution modifiant l'article 19 du règlement de l'Assemblée nationale, qui abaisse de trente à vingt le nombre minimal de députés requis pour former un groupe parlementaire. Cette résolution permet aux vingt-sept députés communistes de constituer un groupe.

Voici la liste des recours rejetés : Haute-Savoie (1re), Bouches-du-Rhône (12e), Haute-Savoie (2e), Val-de-Marne (9e), Charente-Maritime (1re), la Réunion (1re), Seine-Saint-Denis (2e), Seine-Saint-Denis (3e), Rhône (14e), Nord (19e), Nord (20e), Seine-Maritime (8e), Vaucluse (4e), Paris (3e), Paris (8e), Guadeloupe (1re, 2e, 3e, 4e).

Trois recours ne portaient pas sur une circonscription précise.

M. Alain Christnacht directeur du cabinet de M. Louis Le Pensec

M. Alain Christnacht, sous-préfet est nommé directeur de cabinet du ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Louis Le Pensec.

[M. Alain Christnacht, né le 30 décembre 1946 à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), est un ancien élève de l'ENA, promotion Rabelais. Il a été secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances en 1980, en 1982, chargé de la sous-direction puis sous-directeur des affaires politiques de l'outre-mer en 1983. Il était, depuis 1986, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région Midi-Pyrénées.]

Ont été également nommés :

Conseiller spécial auprès du ministre :

M. Jean-Jacques Debacq.

Directeur adjoint du cabinet :

Mme Martine Ulmann, conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Conseillers techniques :

M. Marc d'Aubreby, ingénieur des ponts et chaussées ; Mme Geneviève Bertrand, administrateur civil ; MM. Patrick Broudic, administrateur civil ; Christian Kozar, conseiller de tribunal administratif.

Chargés de mission :

MM. Olivier Roncin ; Dominique Ramadier ; François Cuillandre.

Chef du cabinet militaire :

le colonel Sandoz.

PROPOS ET DÉBATS

M. Mauroy

L'indication

Le bureau exécutif du PS s'est élevé, le mercredi 13 juillet, contre les accords entre la droite et le Front national dans les régions en dénonçant « *avec la plus grande vigueur, ceux qui, par faiblesse ou par calcul, tolèrent ou engagent des alliances avec les tenants du racisme et de la xénophobie. (...) Un tel comportement doit être sanctionné par tous ceux qui sont attachés à la démocratie* ».

Dans un entretien impromptu avec la presse à l'issue de cette réunion, le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, a également estimé, à propos de ces accords pour les présidences des conseils régionaux d'Aquitaine et Champagne-Ardenne que « *ceux qui prennent la responsabilité de faire cela, font un choix qui se prolonge sur le plan national* ». « *Avec l'accord de Marseille lors des législatives, la droite tentait encore d'entretenir la confusion, mais maintenant, elle prend une grande responsabilité et nous donne une indication sur la façon dont les choses vont se passer pour les prochaines cantonales et municipales* », a également affirmé M. Mauroy.

M. Dumas

L'avenir

Dans un éditorial du *Journal de la Dordogne*, M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, évoque l'accord passé entre le Front national et la droite pour l'élection du président du conseil régional d'Aquitaine et écrit : « *Lors des élections législatives, les accords passés étaient de caractère local nous disait-on, aujourd'hui ils sont régionaux, demain M. Chirac et M. Gaudin et M. Le Pen conduiront des réunions politiques en commun. L'heure des municipales a sonné et, par avance, sans se tromper nous pourrons être sûrs que demain certaines candidatures reposeront sur ce type d'alliance. La droite classique glisse vers les extrêmes, que ceux qui peuvent encore faire des choix contraires le fassent, nous y jouons l'avenir de notre pays.* »

M. Juppé

Le risque

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a estimé, le mercredi 13 juillet, à Dijon, que le nouvel impôt sur la fortune est un « *impôt idéologique, ne correspondant à aucune nécessité économique* », et qu'il ferait courir à la France « *le risque de voir l'épargne s'enfuir vers les autres pays* ».

« *Nous ne sommes pas contre le fait de taxer les patrimoines* », a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse, estimant en revanche que « *l'addition de tous les impôts existants sur le patrimoine représente une charge beaucoup plus lourde* » que dans les autres pays.

« *Nous proposerons au gouvernement de mettre à profit cette réforme pour mettre à plat l'ensemble du système fiscal et nous verrons alors s'il est capable de changer d'orientation ou s'il veut surtout faire plaisir au Parti communiste* », a-t-il ajouté.

Le communiqué du conseil des ministres

A l'issue du conseil des ministres, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

● **L'IMPOT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à l'impôt de solidarité sur la fortune.

Cent dix mille contribuables, dont le patrimoine net excède 4 millions de francs y seront assujettis. L'outil de travail, dont la définition est élargie, les œuvres d'art et la forêt ne seront pas soumis à l'impôt.

Les taux d'imposition retenus dans le projet sont de 0,5 % pour la fraction de la valeur nette du patrimoine comprise entre 4 et 6,5 millions de francs, de 0,7 % pour la fraction comprise entre 6,5 et 12,9 millions de francs et de 0,9 % pour la part supérieure à 12,9 millions de francs. Ces taux sont moins élevés que ceux qui avaient été fixés par la loi de 1982.

Enfin, une clause de sauvegarde prévoit que le prélèvement global opéré au titre de l'impôt sur le revenu et de l'impôt de solidarité sur la fortune sera plafonné à 80 % du revenu d'un même contribuable.

● **LE REVENU MINIMUM D'INSERTION**

(Lire nos éditions datées 14 juillet)

Le dispositif nouveau qui est proposé comporte deux volets indissociables.

1) Le droit de toute personne à bénéficier d'un minimum de ressources et d'une protection en cas de maladie.

Il est prévu que toute personne seule disposera au moins de 2000 F par mois, cette somme étant portée à 3000 F pour un couple et majorée de 600 F par enfant.

2) La mise en œuvre d'actions d'insertion sociale et professionnelle.

Le bénéficiaire du revenu minimum d'insertion devra s'engager à participer aux actions d'insertion sociale et professionnelle qui lui seront proposées.

Un programme départemental d'insertion, établi avec toutes les autorités intéressées et les personnes compétentes, recensera et coordonnera ces actions. Elles seront mises en œuvre par les collectivités territoriales, les associations ou toute personne morale ayant passé convention à cette fin.

Société

SCIENCES

Un biologiste à la place des physiciens

M. François Kourilsky est nommé directeur général du CNRS

En nommant un biologiste de cinquante-trois ans, M. François Kourilsky, directeur général du Centre national de la recherche scientifique, le conseil des ministres du 13 juillet a mis fin à une longue tradition qui voulait que cet organisme soit dirigé par des physiciens. A ce poste, il succède à M. Serge Feneuille, qui a demandé, le 23 juin dernier, à être relevé de ses fonctions.

A la tête de cet organisme de 25 500 personnes doté d'un budget annuel de 9 milliards de francs, M. François Kourilsky devra, selon le ministère de la recherche et de la technologie, « *assouplir et moderniser le fonctionnement du CNRS en tenant compte du rôle prépondérant des hommes et de leurs motivations* ». Le nouveau directeur général aura en particulier la lourde charge de régler les problèmes d'emploi relatifs au plan de carrière des chercheurs, à leur vieillissement, au recrutement de jeunes chercheurs et à celui — brûlant — des ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA).

« *Dans le cadre de la compétition internationale pour l'acquisition des connaissances, il devra conforter les positions du CNRS et l'engager résolument dans la construction de l'Europe de la recherche.* » Enfin, en jouant pleinement le rôle de « *partenaire avec les universités et les autres organismes scientifiques et techniques* » et en « *développant résolument la recherche fondamentale* », le CNRS devra aussi confirmer son attachement déjà bien établi aux applications de la science ».

Des priorités qui ne surprendront pas dans la mesure où elles étaient déjà contenues dans les commentaires que le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, avait faits lors de la publication au début du mois de juin d'un décret d'avance exceptionnelle de 850 millions de francs en faveur de la recherche.

J.-F. A.

Le greffon marseillais de l'immunologie

Ancien responsable du « comité des sages » chargé de conseiller le gouvernement sur la politique de recherche de la France, M. François Kourilsky est avant tout l'homme d'une passion, l'immunologie, et celui d'une région, celle de Provence-Côte d'Azur. Pour l'une et l'autre, ce biologiste de renom, qu'il ne faut pas confondre avec son frère Philippe, un des piliers de l'Institut Pasteur, s'est dépensé sans compter. Ce qui l'a conduit au milieu des années 70 à quitter le confort feutré d'une carrière parisienne pour prendre le risque de créer de toutes pièces, sur le campus de Marseille-Luminy, un centre d'immunologie commun au CNRS et à l'INSERM- dont il sera directeur.

Aujourd'hui, il n'y a pas plus Marseillais que ce Parisien d'origine. Jamais il n'a compté sa peine pour aider au développement scientifique de la région, en favorisant l'établissement de liens plus étroits entre chercheurs et industriels et en aidant à la création d'un pôle de biotechnologie de réputation internationale. Sur ces sujets, dit-il, « *nous avons bien du mal à franchir le cap du discours* (...) ». « *On peut toujours baptiser une zone industrielle technopole avec l'alibi qu'un laboratoire de recherche puisse s'y installer. Cela permet d'obtenir facilement des financements publics et privés. Mais les technologies efficaces sont ceux qui réunissent sur un même site laboratoires publics et entreprises privées ayant les mêmes centres d'intérêt.* »

L'homme sait de quoi il parle. Il lui aura fallu « *tout le charme, toute la cordialité mais aussi toute la volonté* » dont ses amis le disent capable pour triompher des obstacles mis sur sa route. Un exemple de sa réussite : l'installation à Marseille au début des années 80 d'Immunotech, une société anonyme de valorisation des recherches en immunologie sur les anticorps monoclonaux, substances prometteuses pour la mise au point de nouveaux médicaments.

Décentralisation

« *D'emblée,* explique Michel Delage, directeur scientifique d'Immunotech, *il a eu la vision de ce qu'il fallait faire, du formidable bond industriel qu'allait connaître ce domaine de recherche. Mieux même, il a su faire partager ses capacités d'anticiper sur l'avenir en convainquant les pouvoirs publics et l'INSERM de soutenir la création de notre société.* » Aussi ne faut-il pas s'étonner que François Kourilsky ait su récemment attirer à Marseille le Parisien Jean-Claude Chermann pour y diriger une unité de recherche sur le SIDA (laboratoire de recherche sur les rétrovirus et les maladies associées).

Ces opérations de décentralisation le feront remarquer de Jean-Pierre Chevènement, lors des assises régionales préparant à la tenue du grand colloque sur la recherche de janvier 1982. C'est donc tout naturellement que ce chercheur, dont on apprécie « *l'ouverture d'esprit et les qualités de synthèse* » mais auquel on reproche parfois « *son sens excessif du secret* », se voit confier en mars 1983 la vice-présidence du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie, véritable Parlement de la recherche, qu'il quitte peu après l'arrivée au pouvoir de la nouvelle majorité.

A ce poste, François Kourilsky n'hésite pas à monter à créneau et prouve alors que, « *en dépit de ses symphaties, il n'est l'homme d'aucun clan politique* ». En avril 1984, il s'oppose aux annulations de crédits que les services de Jacques Delors font subir à la recherche française, mettant en péril la relance d'une recherche industrielle déjà bien faible. Deux ans plus tard, il critique avec vigueur les coupes claires pratiquées, dit-il, « *sans grand discernement* » dans le budget de la recherche publique par les services d'Alain Juppé.

Il n'en reste pas là. Avant d'être remplacé à la tête du CSRT par un proche de Jacques Valade, il s'oppose une dernière fois aux décisions du gouvernement de Jacques Chirac, en faisant publier, malgré les réticences de son ministre de tutelle, le testament du CSRT sur les maux dont souffre la recherche française. Une dernière passe d'armes avant de retrouver Marseille et l'immunologie.

J.-F. AUGEREAU.

Fausses manœuvres

STRASBOURG
de notre correspondant

L'exercice d'alerte qui a eu lieu dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 juillet, entre neuf pays (1) membres du Conseil de l'Europe, n'a pas été pris très au sérieux par France Télécom. La téléconférence organisée à Strasbourg pour coordonner les secours des neuf pays qui devaient intervenir sur un tremblement de terre simulé en Italie a constitué le maillon faible du dispositif d'alerte.

Et pourtant, conformément à l'exercice, dès 4 h 10 (heure française) le Centre sismologique euroméditerranéen de Strasbourg avait été prévenu par ses collègues italiens d'un tremblement de terre de magnitude 6,1 sur l'échelle de Richter. Et, pour faire plus vrai, annonçait 1227 morts, 3854 blessés et près de 75 000 sans-abri dans la région au nord de Naples. A 10 heures, une téléconférence devait mettre en contact les responsables italiens avec les neuf capitales européennes pour l'organisation des secours d'urgence. Les liaisons n'ont finalement été établies qu'avec 75 minutes de retard et interrompues sèchement à 11 h 40, malgré une demande — acceptée — de prolongation.

M. Jean-Pierre Massué, secrétaire exécutif de l'accord partiel sur les risques majeurs, n'a donc pu converser que très brièvement avec cinq capitales sur neuf. Cette mésaventure pose un réel problème sur le fonctionnement d'un tel système d'alerte.

J. F.

(1) Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Portugal, République de Saint-Marin, Turquie.

DÉFENSE

Le message aux armées du chef de l'Etat

« La paix exige une vigilance permanente de tous »

M. François Mitterrand a affirmé le mercredi 13 juillet, dans un message aux armées, que « *la paix et la liberté sont un bien fragile qui exige une vigilance permanente de tous, et en particulier de vous qui avez l'honneur de porter les armes de la France* ».

Dans ce message traditionnel, le chef des armées exprime sa « *confiance* » aux militaires, dont il salue « *le sens du service de l'Etat et l'amour de la patrie* ».

« *C'est sur vous, militaires de carrière et du contingent, que compte le pays pour assurer sa sécurité* », écrit le président de la République, qui ajoute : « *Alors que se multiplient les rencontres pour accroître la stabilité dans le monde par la voie du désarmement équilibré et contrôlé, la France, fidèle à ses alliances et forte de sa stratégie autonome, affirme les principes de sa politique de défense ; recherche permanente de la paix par le dialogue et volonté de préserver sa liberté et ses intérêts légitimes.* »

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 13 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes.

● Terre. — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Jean Salvan et Jacques Greyfie de Bellecombe.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Michel Guignon et Jean-Claude Gautier ; général de brigade, les colonels Pierre Dorlencourt, Daniel Cotelle, Bernard Messana, Noël Sorret, René Adam (nommé commandant l'école supérieure de l'électronique de l'armée de terre), Yves Cabon et Eugène Audren ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel Jacques Rey.

Sont nommés : commandant la 62e division militaire territoriale, le général de brigade Michel Fietier ; gouverneur militaire de Nancy, commandant la 4e division aéromobile et la 61e division militaire territoriale, le général de brigade Xavier de Reviers de Manny ; inspecteur du cadre spécial, le général de brigade Pierre Dorlencourt ; commissaire adjoint aux entreprises de travaux publics et de bâtiment, le général de brigade Michel Lavedrine.

Sont nommés : chef de la mission militaire française auprès du commandant suprême des forces alliées en Europe, le général de division Dominique Chavanat ; chef de la mission militaire française auprès du commandant en chef des forces alliées du secteur Centre-Europe, le général de division Bruno Chaix ; directeur général de l'Ecole polytechnique, le général de brigade Paul Parraud.

● Armement. — Est nommé chef adjoint du service technique des télécommunications et des équipements aéronautiques de la direction des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Scheller.

SPORTS

Le Tour de France

L'abandon de Laurent Fignon

Laurent Fignon n'a pas pris le départ de la douzième étape du Tour de France, le jeudi 14 juillet à Morzine. Diminué physiquement par des ennuis de santé (blessure au genou et ver solitaire), le double vainqueur de la Grande Boucle (1983 et 1984) avait terminé, la veille, à près de 19 minutes du Colombien Fabbio Parra, vainqueur de l'étape. *« J'ai eu trop d'embêtements depuis plusieurs semaines. Chacun a ses limites. Je ne voulais plus pédaler. J'aurais pu finir le Tour, mais je ne voulais pas galérer tous les jours »*, a expliqué Figon pour justifier son abandon.

MORZINE
de notre envoyé spécial

Le Pas-de-Morgins, difficulté de première catégorie, est en réalité un faux col. Situé à la frontière franco-suisse, il culmine à 1 400 mètres et l'on y accède par un large boulevard. Le Corbier est moins élevé (1 240 mètres), plus court mais plus difficile, bien qu'il soit classé en deuxième catégorie. Il emprunte une route étroite, qui serpente dans une montagne à vaches, parsemée de chalets, un des très beaux paysages du Tour de France.

C'est là, à quelque vingt kilomètres du but, que le Colombien Fabio Parra a construit sa victoire. Une victoire superbe, acquise à l'énergie par un coureur aux talents multiples, qui ajoute à ses qualités naturelles de grimpeur la puissance, l'esprit d'initiative et l'obstination. Elle a fait oublier la performance du Belge Ludo Peeters, seul en tête au Pas-de-Morgins, grâce à une longue échappée, mais elle s'est elle-même trouvée éclipsée par deux événements majeurs : le fléchissement de Jean-François Bernard et l'effondrement de Laurent Fignon. Le premier, distancé dans le Pas de Morgins, a perdu un peu plus de deux minutes. Le second, que l'on savait mal en point s'est présenté à l'arrivée 18 minutes et des poussières après Fabio Parra.

Ainsi, le combat tant attendu entre les deux leaders français, le match qui devait nous restituer l'émotion des fameux duels Anquetil-Poulidor, est déjà terminé avant d'avoir commencé. La première étape alpestre ne constituait qu'un hors-d'œuvre. Elle a pourtant ébranlé Bernard, la vedette du peloton, et elle a mis KO celui qui avait ramené le maillot jaune à deux reprises sur les Champs-Elysées.

La fin des illusions

Certes, on ne s'illusionnait guère sur le compte d'un Fignon évoluant depuis le départ de Nantes à la limite de ses possibilités. En revanche, on pouvait spéculer sur les chances du rouleur nivernais de l'équipe Toshiba, si brillant l'an passé. Sans aller jusqu'à lui demander d'accompagner Parra dans les cols savoyards, on supposait qu'il ferait partie du groupe des poursuivants aux côtés de Claveyrolat, Mottet, Herrera, Pensec, Éric Boyer, Delgado, Hampsten, Breukink, Zimmerman, Visentini, Alcalato, Rooks, Jérôme et Pascal Simon, sans oublier le Canadien Bauer, le détenteur du maillot jaune, ni l'étonnant Autrichien Zadrobilek. La baisse de régime accusée par Bernard n'est pas catastrophique. On y verra cependant une alerte des plus inquiétantes.

Au vrai, les deux leaders théoriques du cyclisme français ne sont pas les seules victimes de ce préambule alpestre. Kelly a flanché lui aussi, de même que Gorospe et le champion de France-Caritoux. Rominger, Golz, Yates et Da Silva, des hommes de grande notoriété, ont perdu un temps considérable. Quant à Van Poppel, vainqueur la veille à Besançon, il a terminé à plus de 23 minutes.

D'autres défaillances sont a prévoir. Quand on consulte le *road book* du Tour, on constate que le plus dur reste à faire. Entre Morzine et la sortie des Pyrénées, les coureurs escaladeront une douzaine de cols réprésentant 230 kilomètres de montée et plus de 13 000 mètres de dénivellation. Tout cela en l'espace de cinq jours. Dans une telle conjoncture, les actions des Colombiens sont à la hausse. Bogota prépare déjà des festivités sans précédent. Herrera n'a-t-il pas fait un bond vers la victoire finale ? Mais nous ne sommes probablement pas au bout de nos surprises.

JACQUES AUGENDRE.

Les classements

Onzième étape : Besançon-Morzine
(234,5 km)

1. Parra (Col), 6 h 4 min 54 s ; 2. Claveyrolat (Fr.), à 20 s ; 3. Rooks (P-B), à 20 s ; 4. J. Simon (Fr.), à 20 s ; 5. Zadrobilek (Autr.), à 23 s.

Classement général. — 1. Bauer (Can.), 40 h 5 min 20 s ; 2. J. Simon (Fr.), à 11 s ; 3. Breukink (P-B), à 43 s ; 4. Mottet (Fr.), à 1 min 1 s ; 5. Visentini (It.), à 1 min 3 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ
Troisième étape : Châtel-Morzine
(34 km)

1. Longo (Fr.), 1 h 0 min 17 s ; 2. Canins (It.), même temps ; 3. Gould (Austr.), à 3 s ; 4. Hepple (Austr.), à 1 min 14 s ; 5. Gyr (Sui.), à 1 min 14 s.

Classement général. — 1. Longo (Fr.), 5 h 34 min 3 s ; 2. Canins (It.), à 9 s ; 3. Hepple (Austr.), à 2 min 35 s ; 4. Vikstedt-Nyman (Finl.), à 3 min 6 s ; 5. Chiappa (It.), à 3 min 13 s.

Jeff, flottant dans son maillot

MORZINE
de notre envoyé spécial

Avant le départ du Tour, il était le favori de tous les anciens. Raymond Poulidor, Raphaël Géminiani voyaient le nom de Jean-François Bernard s'inscrire au palmarès de la Grande Boucle. Bernard Hinault, son père spirituel, annonçait même : « *Il n'est faible nulle part. Il grimpe, il roule, il a l'équipe adéquate, il doit gagner le Tour.* » Les modestes prestations de Jeff, ainsi que le surnomment ses amis, dans les premières étapes, n'ont pas trop altéré leurs pronostics.

Et puis il y a eu les Alpes et cette première ascension d'un sommet, mercredi 13 juillet. Dans le pas de Morgins — entre la Suisse et la France, — très prisé par Hinault, Jean-François Bernard a vu une partie du peloton partir devant lui. « *Il a été en difficulté* », comme on dit pudiquement dans la caravane. « *Il a pris deux buts à zéro et la partie est très mal engagée* », selon l'expression d'un Raphaël Géminiani légèrement inquiet, mais pas encore ébranlé dans ses convictions.

Alors, simple alerte ou cassure plus profonde ? Personne ne veut répondre et surtout pas l'intéressé qui renvoie les trouble-fête à sa treizième place au classement général à quelque trois minutes du Canadien au maillot jaune. Bernard, la vedette sans titre de gloire, n'aime pas que l'on mette en doute ses capacités.

Le petit Nivernais qui a commencé à donner ses premiers coups de pédale à quatorze ans a dû attendre quelques années pour s'imposer au niveau régional. Aidé, porté même par ses parents, bouchers à Aunay-en-Bazois dans la Nièvre, le jeune garçon a pris son temps pour cueillir des lauriers. Dans la famille, on croit au « petit » et on sait attendre sans rien exiger. ALors, lorsque pour fêter ses vingt-et-un ans il endosse le maillot de champion de France amateur 1983, le clan des inconditionnels triomphe.

Le jeune homme au physique de charme garde de cette époque une grande décontraction, qui frise parfois l'inconscience lorsqu'il devient professionnel. Jeff donne toujours l'impression d'un dilettante égaré par hasard sur un vélo. L'entraînement lui pèse et il le dit aux nombreux micros qui, dès son premier Tour en 1986, se tendent vers lui. Et puis les exploits renforcent la renommée du personnage, comme son triomphe dans le mont Ventoux il y a tout juste un an.

Bernard enregistre un disque avec un groupe rock et ses détracteurs lui reprochent de délaisser le vélo. Jeff s'achète un cabriolet Studebaker 1962, son année de naissance, et les mêmes crient au scandale du sportif trop gâté par les sponsors. Mais tout le monde attend la réussite de celui qui pourrait devenir le cycliste français de cette fin de décennie. Et Bernard, tout sourire, parle, se précipite sur les plateaux de télévision maintenant qu'il a abandonné la presse de province qui l'avait aidé à ses débuts. Il annonce un peu trop vite ses trois objectifs pour 1988 : Paris-Nice, le Giro et le Tour. Dans la première épreuve il abandonne, il renonce après une chute à la deuxième. Reste une inconnue qu'il tarde à dévoiler.

« *J'ai encore quatre ans devant moi pour remporter l'épreuve reine* », prévient le leader de l'équipe Toshiba comme excédé des responsabilités qui reposent sur ses frêles épaules. Propulsé dans le jardin des grands, Jean-François Bernard en a-t-il toutes les vertus ?

Il ne manifeste pas dans ses propos et dans ses actes cette volonté de vaincre l'adversité qui faisait la grandeur parfois prétentieuse de Bernard Hinault. Paul Koechli, patron d'une équipe suisse après avoir été celui de Bernard, estime que son ancien coureur est « *prisonnier d'un personnage qui le dépasse un peu* ». La rupture brutale entre les deux hommes explique sans doute ce jugement sévère. Elle résume néanmoins la situation d'un leader sans palmarès. Jeff l'indolent a-t-il enfin les moyens de forcer le destin ? Le cercle de famille s'est aujourd'hui agrandi et les fans font preuve de plus d'impatience que les parents.

SERGE BOLLOCH.

« L'Humanité » : « M. Chevènement se fait l'avocat du surarmement »

Sous le titre « *L'avocat du surarmement* », *l'Humanité* critique sévèrement, dans ses éditions du jeudi 14 juillet, l'entretien du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, paru dans *le Monde* de la veille.

Considérant que « *le ministre de la défense invoque sa mauvaise connaissance des dossiers pour esquiver toutes les questions tant soit peu délicates* », le quotidien communiste estime que M. Chevènement « *apparaît surtout soucieux qu'on ne touche pas aux crédits militaires* » de la loi de programmation.

« *La France va donc poursuivre sa course aux armements, en s'ingéniant à saboter le processus de déflation des arsenaux en présence et de détente Est-Ouest. C'est ainsi que Jean-Pierre Chevènement confirme pour la première fois que le futur missile stratégique S4 ne sera pas seulement destiné à remplacer les fusées du plateau d'Albion en 1996, comme* François Mitterrand *l'avait affirmé, mais qu'il pourrait aussi « être déployé, si la décision en était prise, sur un petit nombre de bases ». Ce qui signifie que le S4 sera bien un missile mobile et qu'il aura donc toutes les caractéristiques d'un super Pershing 2 à la française* », écrit le chroniqueur militaire de *l'Humanité*, qui conclut : « *C'est une politique insensée, et il est malheureux qu'un ancien ministre de l'éducation nationale puisse s'en faire l'avocat avec autant d'aisance.* »

Société

MM. Pierre Bezio et Pierre Truche sont nommés procureurs généraux près la Cour de cassation et près la cour d'appel de Paris

Le conseil des ministres du mercredi 13 juillet, sur proposition de M. Arpaillange, garde des sceaux, a nommé M. Pierre Bezio, avocat général près la Cour de cassation, au poste de procureur général près de cette même Cour, où il succède ainsi à M. Arpaillange.

Sont également nommés procureur général près la cour d'appel de Paris, où il succède à M. Yves Monnet nommé avocat général à la Cour de cassation, M. Pierre Truche, jusque-là procureur général près la cour de Lyon, et directeur de l'éducation surveillée M. Yves Robineau, maître des requêtes au Conseil d'Etat, qui succède à Mme Michèle Giannotti, nommée conseiller à la Cour de cassation. Enfin, M. Pierre Bezard, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation, a été nommé procureur de la République au tribunal de Paris en remplacement de M. Michel Raynaud, nommé avocat général à la Cour de cassation.

M. Pierre Bezio

[Né le 2 juin 1924 à Ramonville-Saint-Agne, dans la Haute-Garonne, M. Pierre Bezio a débuté sa carrière judiciaire comme juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Montpellier le 23 décembre 1946, puis a exercé successivement ses fonctions dans les tribunaux d'instance de Rodez, de Villefranche-de-Rouergue et de Narbonne avant d'occuper les postes de substitut au parquet d'Agen le 6 avril 1949 et au parquet de Castres le 20 mai 1952. Nommé substitut au parquet de la Seine le 31 janvier 1962, puis premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris le 29 septembre 1969, il a ensuite été nommé procureur de la République au tribunal de grande instance de Versailles le 25 février 1972, puis au tribunal de grande instance de Bobigny le 5 avril 1976.

Par décret du 4 juillet 1980, il était nommé avocat général à la cour d'appel de Paris et délégué à la Cour de cassation, où il accédait au rang d'avocat général le 31 décembre 1980. Avant sa nomination, M. Bezio était affecté à la deuxième chambre civile de la cour, compétente notamment en matière de responsabilité civile et de contentieux électoral. Il a été membre du Conseil supérieur de la magistrature de février 1983 à février 1987.]

M. Pierre Truche

[Né à Lyon le 1er novembre 1929, M. Pierre Truche est entré dans la magistrature en 1952. Juge suppléant à Dijon de 1954 à 1957, il est ensuite substitut à Arras (1957-1959) puis substitut à Dijon en 1959. Nommé à Lyon au même grade en 1961, il reste en fonction au tribunal de cette ville jusqu'en 1974. Il y occupe successivement les postes de premier substitut (1969-1973) puis de procureur adjoint à partir du 5 novembre 1973.

C'est durant cette période qu'il affirme sa personnalité, à la fois par ses activités au Syndicat de la magistrature et par le dynamisme avec lequel il conduit les affaires dont il a la charge, notamment à la section financière du parquet de Lyon. C'est lui qui occupe en 1972 le siège du ministère public lors du procès des inculpés de l'affaire du « 5-7 », le dancing de l'Isère ravagé par un incendie qui fit de nombreux morts. C'est lui encore qui requiert en 1974, dans le procès en première instance des inculpés de l'affaire dite des « fausses factures de Lyon », dont il a personnellement suivi le dossier et qui met en cause cent soixante-dix prévenus.

Au lendemain de ce procès, M. Truche quitte Lyon pour Bordeaux, où il occupe les fonctions de directeur des études à l'Ecole nationale de la magistrature, poste qu'il abandonne le 7 mars 1978, date à laquelle il est nommé avocat général près la cour d'appel de Grenoble. Il occupe à ce titre le siège du ministère public dans le procès de Joël Matencio devant les assises de l'Isère. Le 31 mars 1982, M. Truche est nommé procureur de la République à Marseille en pleine affaire Lucet, du nom du directeur de la caisse d'assurance maladie qui est retrouvé mort à son domicile. Il a aussi à connaître d'une autre affaire « sensible », celle dite des grâces médicales.

En janvier 1984, il est nommé procureur général près la cour d'appel de Lyon. A ce poste, il suivra particulièrement l'évolution de l'instruction de l'affaire Klaus Barbie, contre lequel il devait requérir personnellement en juin 1987, après s'être opposé à la Cour de cassation sur la notion de crime contre l'humanité.]

M. Pierre Bezard

[Né le 10 octobre 1932 à Saigon, M. Pierre Bezard est docteur en droit. Après un stage d'avocat à Poitiers, il entre dans la magistrature en 1962 et devient substitut à Limoges dès 1964. Rattaché à l'administration centrale au ministère de la justice, il s'y occupe successivement du droit international, du droit des sociétés, du bureau du droit commercial et est nommé expert près les Communautés européennes. En 1976, il est détaché comme chef du service juridique de la Commission des opérations de bourse (COB), puis, en 1981, est nommé procureur de la République adjoint à Paris et, en 1986, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation.]

M. Yves Robineau

[Né le 29 avril 1949 à Sens (Yonne), M. Yves Robineau est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis le 1er novembre 1979, M. Robineau fut membre de la commission de proposition en vue d'une refonte du droit de la consommation, et de la Cour supérieure d'arbitrage. Le 24 avril 1985, il était nommé délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, poste dont il démissionna le 18 septembre 1986, estimant n'avoir plus les moyens de mener à bien son action.]

L'inspecteur Loiseau en détention provisoire depuis deux ans et demi

Me Vergès dépose une nouvelle demande de mise en liberté

M. Dominique Loiseau, trente-quatre ans, inspecteur de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), a été inculpé d'association de malfaiteurs, vols à main armée, vol avec effraction de nuit en réunion, complicité et recel de vols aggravés ; il été incarcéré depuis le 23 janvier 1986. Me Jacques Vergès, son défenseur, a déposé, le mercredi 13 juillet, une nouvelle demande de mise en liberté de son client auprès de M. Gilles Rivière, juge d'instruction à Paris. Me Vergès a également transmis au magistrat instructeur une pétition de soutien à Dominique Loiseau, pétition qui, selon lui, a recueilli quelque trois mille cinq cents signatures chez les policiers.

Après avoir rencontré M. Gilles Rivière, Me Vergès a tenu une courte conférence de presse devant le palais de justice pour affirmer *« qu'un innocent était en prison »*, *« qu'aucun indice matériel ne prouve la culpabilité »* de son client, et que les accusations portées contre Dominique Loiseau émanent de *« proxénètes yougoslaves en situation délicate dont les déclarations sont contradictoires »*.

De son côté, M. François-Jean Tabone, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), qui accompagnait l'avocat, n'a pas hésité à comparer l'affaire Loiseau à l'affaire Dreyfus. *« C'est presque un « j'accuse » que je lance,* a-t-il déclaré. *Il ne s'agit pas d'un problème syndical mais de la défense d'un fonctionnaire injustement gardé en prison. On ne comprend pas cet acharnement. Les policiers ne sont des sur-citoyens ni des sous-citoyens.» « Nous demandons seulement qu'il soit libéré et déféré devant la justice »,* a-t-il conclu.

Dans le passé, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a refusé, à cinq reprises, la mise en liberté du policier inculpé, le dernier en date de ces refus remontant au 24 février dernier (*le Monde* du 27 février).

EN BREF

● **M. et Mme Laurent Fabius assignent « *Minute* » en diffamation.** – M. Laurent Fabius et Mme Françoise Castro-Fabius ont chargé leurs avocats, Mes Jean-Denis Bredin et Bernard Jouanneau, d'assigner l'hebdomadaire *Minute* en diffamation après la publication dans ce périodique d'articles les concernant et les mettant en cause. Selon Me Jouanneau les articles visés ont été publiés dans le dernier numéro de *Minute*, daté du 13 au 19 juillet, et dans celui mis en vente quinze jours auparavant.

● **Fillette abandonnée à Paris : le père identifié et inculpé.** – Le père de la fillette abandonnée le 25 juin au rayon jouets du magasin Uniprix, 43, avenue de Clichy à Paris (17e) a, après l'appel lancé par la brigade des mineurs (*le Monde* du 13 juillet) été identifié et inculpé de *« délaissement d'enfant dans un lieu non solitaire »* par M. Jean-Pierre Getty, juge d'instruction à Paris. L'homme, M. Mohamed Mouhachim, trente-six ans, de nationalité marocaine, a affirmé aux policiers qu'il n'était pas l'auteur de cet abandon. Mais les enquêteurs, ayant recueilli depuis leur appel différents témoignages, sont convaincus du contraire.

M. Mouhachim, dont le geste pourrait s'expliquer par une mésentente conjugale, a été laissé en liberté. La garde de l'enfant, qui se prénomme Sabrina, a été confiée à Mme Najat Mouhachim qui, mère de deux autres fillettes, a engagé une procédure de divorce.

Au tribunal civil de Paris

Les associations d'idées de Me Szpiner

La première chambre du tribunal civil de Paris a débouté l'association Le Puy du Fou de l'instance qu'elle avait engagée contre Me Francis Szpiner, avocat de M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, lui reprochant de l'avoir mise en cause dans la partie de l'émission « Reportages » consacrée à l'affaire Carrefour du développement diffusée sur TF 1 le 15 octobre 1987.

Depuis dix ans, l'association, fondée par M. Philippe de Villiers, ancien secrétaire d'Etat à la communication, organise un spectacle son et lumière au château du Puy du Fou (Vendée) qui retrace la vie d'un paysan vendéen sous la Terreur. Aussi, ses responsables avaient été surpris d'entendre Me Szpiner répondre à une question d'un journaliste concernant le financement des ballets africains organisés à Beaurepaire : *« Il se trouve que M. Nucci est maire de Beaurepaire et qu'à ce titre c'est dans la commune de Beaurepaire qu'ont eu lieu ces ballets. Alors, je veux bien que l'on vienne dire que lorsqu'il y a des ballets à Beaurepaire ce n'est pas bien, mais que lorsqu'il y a un spectacle au Puy du Fou c'est tout à fait normal. »*

L'association s'estimait diffamée et demandait le versement du franc symbolique de dommages et intérêts, soutenant que si elle pouvait bénéficier des ressources publiques, il était particulièrement outrageant de faire croire qu'elle en aurait fait usage de façon illicite.

Dans son jugement rendu le 13 juillet, la première chambre civile présidée par M. Robert Diet, président du tribunal de Paris, estime que M. Szpiner *« n'a commis aucune faute dès lors qu'il n'a jamais prétendu que les activités du Puy du Fou pouvaient avoir un caractère illicite, ni que cette association disposait de ressources frauduleuses provenant d'un détournement des deniers publics. (...) Cherchant au contraire à innocenter son client sur ce plan, il ne pouvait que reconnaître par analogie le caractère « normal » des aides financières apportées aux fêtes municipales ».*

M. P.

Carnet

Décès

– M. et Mme Serge Rozine
et leurs enfants,
M. et Mme David Lehtman
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Marc Micflikier,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Szyja MICFLIKIER,
née Golda Akerman.

Les obsèques auront lieu le vendredi 15 juillet 1988, à 14 heures, au cimetière parisien de Bagneux où l'on se réunira à la porte principale.

TACOTAC – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 2/07/88)

Le numéro **207906** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 007906, 107906, 307906, 407906, 507906, 607906, 707906, 807906, 907906 gagnent 40 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
217906	200906	207006	207916	207900	10 000,00 F
227906	201906	207106	207926	207901	
237906	202906	207206	207936	207902	
247906	203906	207306	207946	207903	
257906	204906	207406	207956	207904	
267906	205906	207506	207966	207905	
277906	206906	207606	207976	207907	
287906	208906	207706	207986	207908	
297906	209906	207806	207996	207909	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	7906	4 000,00 F
	906	400,00 F
	06	200,00 F
	6	100,00 F

LOTO N° 28 – TIRAGE DU MERCREDI 13 JUILLET 1988
3 14 17 18 36 37 – Numéro complémentaire : 39
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 20 ET SAMEDI 23 JUILLET 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 TACOTAC – TIRAGE DU MERCREDI 13 JUILLET 1988 – 56e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

loterie nationale – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 21/2/88) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
0	0	200
	70	600
	5600	5 200
	7470	5 600
	9680	5 200
1	51	400
	91	400
	781	1 000
	88771	50 000
	164481	100 400
2	722	1 000
	002332	100 000
	012062	100 000
	192032	100 000
3	00803	50 000
	019063	100 000
	150863	100 000
	191533	100 800
4	1004	5 000
	6354	5 000
	6454	5 000
	35504	50 000
	40164	50 000
	41134	50 000
	97844	50 000
5	835	1 000
	935	1 000
	1295	5 000
	3725	5 000
	3835	5 000
	6395	5 000
	16175	50 000
	86705	50 000
	063865	10 000 000
	193865	500 000
6	9816	5 000
	035246	100 000
	037106	100 000
7	577	1 000
	3557	5 000
	25777	50 000
	45887	50 000
	065697	100 000
8	9048	5 000
	50288	50 000
9	389	1 000
	3989	5 000
	5529	5 000
	13989	50 000
	37239	50 000
	56129	50 000
	84549	50 000

88 SUPER GROS LOT – TIRAGE DU MERCREDI 13 JUILLET 1988 – 55e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde - Renseignements au (1) 42-47-99-61.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
9 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Légion d'honneur

La traditionnelle promotion du 14 juillet dans l'ordre de la Légion d'honneur publiée au *Journal officiel* du même jour, et dont nous donnons ci-dessous l'intégralité, récompense un certain nombre de personnalités, promues ou nommées. Ainsi, le scientifique Laurent Schwartz, l'écrivain Yves Navarre, le journaliste et producteur Pierre Dumayet, le président du Comité olympique français Nelson Paillou, l'ancien directeur général de la gendarmerie et membre de la mission Rocard en Nouvelle-Calédonie Jean-Claude Périer, le président de la Fédération protestante de France, le pasteur Jacques Stewart, les avocats Léon Matarasso et Paul Lombard, ou de grands cuisiniers comme Georges Blanc, Jean Delaveyne et Paul Chêne. Notre collaborateur Michel Cournot est nommé chevalier au titre du ministère de la culture.

Sont élevés à la dignité *de grand officier :*

MM. Armand Lotti, capitaine pilote honoraire de l'armée de l'air et des forces aériennes françaises libres ; Pierre Racine, conseiller d'Etat honoraire, président du syndicat mixte d'aménagement touristique de la région Languedoc-Roussillon ; Adrien Spinetta, ingénieur général honoraire des ponts et chaussées, ancien vice-président du conseil général des ponts et chaussées.

Grande chancellerie

Est promu *commandeur :*

M. Eugène Magnin, ancien professeur.

Sont promus *officiers :*

M. Lucien Bernadie, commissaire divisionnaire honoraire de la police nationale ; Mme Jeanne Bohec, présidente de la section de Paris (18e) de la Société d'entraide des membres de Légion d'honneur ; MM. André Cadot, président de la 868e section de la société nationale Les Médaillés militaires ; Jean Fau, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; Mme Cécile Karrer, ancienne directrice de collège.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Robert Beal, commandant de groupement honoraire de la police nationale ; Jean-Charles Cadiou, instituteur honoraire ; Mme Odette de Castelnau, ancien censeur des études à la maison d'éducation de la Légion d'honneur des Loges ; M. Marcel Gambert, professeur honoraire de lycée ; Mme Eveline Giordano-Orsini, professeur honoraire de lycée ; MM. Paul Giudicelli, ancien principal de collège ; Albert Lapesset, inspecteur central honoraire des douanes ; Pierre Richard, conseiller honoraire à la cour d'appel de Dijon ; Paul Allain, instituteur en retraite ; Michel Besancenot, commandant de groupement honoraire de la police nationale ; Eugène Coste, directeur d'école honoraire.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs :*

MM. Paul Paciot, président national de l'association des résistants du 11 novembre 1940 ; Jean-Claude Perier, conseiller d'Etat.

Sont promus *officiers :*

MM. Pierre Cervoni, directeur de l'Office national interprofessionnel des vins ; Pierre Haas, administrateur et conseiller d'un président de société ; Léon Matarasso, avocat au barreau de Paris.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Christian Blanc, préfet ; Maurice Bouillon, ancien professeur de l'éducation nationale, vice-président de la fédération des associations de pêche et de pisciculture ; Jean Lafon, avocat à la cour d'appel de Paris ; Mme Jacqueline Marcel, avocat au barreau de Paris ; MM. René Martin, ancien sénateur, ancien maire, principal honoraire de collège ; Ua Nguyen Van, attaché principal d'administration dans les services du premier ministre ; le pasteur Jacques Stewart, président de la fédération protestante de France ; Jean Weil, président-directeur général d'une société.

Environnement

Est promu *officier :*

M. Jacques Houlet, membre de la commission nationale des secteurs sauvegardés, membre de la Commission supérieure des sites.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Maurice Bonneau, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique, chargé de mission du programme Deforpa ; M. Pierre Samuel, président des Amis de la terre, membre du haut comité de l'environnement.

Education nationale, jeunesse et sports

Est promu *commandeur :*

M. Michel Alliot, professeur à l'université Paris-I.

Sont promus *officiers :*

MM. François Bruhat, professeur à l'université Paris-VII ; Michel Crozier, directeur de recherche au CNRS ; Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français ; Jean-Louis Quermonne, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris ; Marc Rancurel, inspecteur général de l'éducation nationale.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Guy Aubert, directeur adjoint de l'Institut national des sciences de l'univers ; Marc Auge, président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Daniel Bloch, professeur à l'Institut national polytechnique de Grenoble ; Claude Chaboissier, chef de travaux pratiques à l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne ; René Chapus, professeur à l'université Paris-II ; Pierre Corvol, professeur à l'université Paris-VI ; Hubert Coudanne, président de l'université Paris-XI ; Pierre De Gennes, professeur au Collège de France ; Michel Demazure, professeur à l'Ecole polytechnique ; Jacques Ferran, président de la commission de technologie du sport ; Jean-Pierre Gaborieau, chef de la mission académique à la formation des personnels de l'éducation nationale ; Roland Garnier, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale ; Michel Gouilloud, directeur général adjoint de société ; Mme Françoise Héritier-Auge, née Héritier, professeur au Collège de France ; MM. Robert Leroy, proviseur de lycée à Epinay-sur-Seine ; Jean Mattauer, professeur à l'université Montpellier-II ; Jean-Yves Neveux, professeur à l'université Paris-VI ; Jean-Jacques Payan, président de l'université Grenoble-I ; Félix Peyroche, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale ; Jean Rigaudy, professeur à l'université Paris-VI ; Laurent Schwartz, membre de l'Académie des sciences ; Claude Vercoutère, délégué général des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

Economie, finances et budget

Est promu *commandeur :*

M. Jacques de Chalendar, inspecteur général des finances.

Sont promus *officiers :*

MM. Maurice Bied, chargé de mission de la commission des finances et du Sénat ; Pierre Bonnafy, trésorier-payeur général de la Gironde et de la région Aquitaine ; Jean-Jacques Burgard, inspecteur général des finances, délégué général de l'Association française des banques ; Maurice Caradet, trésorier-payeur général des Hauts-de-Seine ; René Cassou, président-directeur général d'une société financière ; Georges Dumas, président du conseil de surveillance d'une banque ; Mlle Michelle Guyot, contrôleur d'Etat ; M. Roger Papaz, directeur général d'une compagnie d'assurances.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Philippe Adhémar, conseiller financier à Washington ; Jean Baudy, receveur particulier des finances de Chalon-sur-Saône ; Mme Hélène Bénard, née Tzeretheli, contrôleur du Trésor, chef de section à l'administration centrale ; Mlle Nicole Briot, inspecteur des finances ; MM. Paul Chauvat, président-directeur général de société ; Pierre-Yves Cosse, inspecteur général des finances, directeur général adjoint de banque ; Auguste Cottebrune, receveur principal régional des douanes à Rouen ; Mme Ginette Crozat, née Coursières, ingénieur en chef au laboratoire de Lyon ; M. Charles Delamare, président de banque ; Mme Raymonde Durand, née Maury, secrétaire administratif, chef de section à l'administration centrale ; MM. Jean-Jacques Fougerat, directeur général de société ; Gérard Gire, agent d'administration principal du Trésor ; Mme Michèle Lerat-Joly, secrétaire administratif, chef de section à l'administration centrale ; MM. Rolland Lesperon, directeur régional des impôts à Poitiers ; Edouard Lebkowicz, gérant d'une société d'agent de change ; Georges Naquet, directeur des services fiscaux de la Nièvre ; Yvon Ollivier, trésorier-payeur général du Doubs et de la région Franche-Comté ; Gérard Rouvery, contrôleur financier ; Claude Seibel, chef de département à l'Institut national de la statistique et des études économiques ; Gérard Wolff, conseiller maître à la Cour des comptes.

Equipement et logement

Sont promus *officiers :*

MM. Henri Cyna, président-directeur général d'une société d'autoroute ; Jacques Lerouge, ingénieur général des ponts et chaussées ; Pierre Mayet, vice-président du conseil général des ponts et chaussées.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Armand Attard, directeur dans une entreprise de bâtiment et de travaux publics ; Michel Calixte, président-directeur général d'une entreprise de travaux publics ; Claude Hossard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de la mission des Jeux olympiques de 1992 ; Jean Milhau, premier vice-président du conseil général du Lot ; Christian Pellerin, président-directeur général de sociétés de construction ; Pierre Petrequin, président de la Fédération nationale des sociétés coopérative d'HLM ; Mlle Marcelle Rousset, présiдent honoraire et administrateur d'une société coopérative ouvrière de production de travaux publics ; M. Lanfranco Virgili, urbaniste-architecte conseil.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Sont promus *officiers :*

MM. Pierre Audebert, ancien ministre plénipotentiaire ; Claude Epervrier, ambassadeur de France au Zaïre ; Emmanuel Jacquin de Margerie, ambassadeur de France aux Etats-Unis ; Paul Lacombe, ancien conseiller des affaires étrangères.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Claude Ariche, chiffreur à l'ambassade de France en Belgique ; Thierry Godechot, premier conseiller à la délégation permanente de la France auprès du conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles ; Gérard Julienne, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Eduardo Simon, ancien agent contractuel ; Albert Turot, premier conseiller à l'ambassade de France au Japon.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers :*

MM. Jean Pierre, ancien correspondant d'un journal (Etats-Unis d'Amérique) ; François Zannotti, directeur d'une société (France).

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Bernard Bechetoille, ancien directeur financier de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Autriche, organisations internationales ; Guy Delbes, administrateur de chantiers navals (Liban) ; Raymond Lignon, sous-directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome (France) ; Raymond Rodié, consultant bénévole auprès du Bureau international du travail (Suisse, ONU).

Justice

Sont promus *commandeurs :*

MM. Fernand Grevisse, président de section au Conseil d'Etat ; Michel Monegier du Sorbier, président de chambre honoraire à la Cour de cassation.

Sont promus *officiers :*

Mme Geneviève Augendre, avocat au barreau de Paris ; MM. René Bigeon, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris ; Paul Chardon, notaire à Paris, ancien président du Conseil supérieur du notariat ; Jean-Georges Diémer, conseiller à la Cour de cassation ; Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris ; Paul Lombard, avocat au barreau de Marseille ; Emile Robert, avocat général à la Cour de cassation ; Michel Rougevin-Baville, conseiller d'Etat ; Emile Scelle, conseiller honoraire à la Cour de cassation.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Henri Bertrou, procureur de la République près le tribunal de grande instance du Mans ; Philippe Boulloche, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ; Claude Castel, substitut du procureur général honoraire près la cour d'appel de Paris ; Jacques Chanet, avocat au barreau de Grenoble, ancien bâtonnier ; Hervé Combes, conseiller à la Cour de cassation ; André Dupuis, expert national, chef de service de chirurgie plastique et maxillo-faciale au centre médico-chirurgical Foch ; Philippe Ferrieu, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Gérard Gelineau-Larrivet, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Jean-Marie Germain, vice-président au tribunal de grande instance de Paris ; Pierre Lazari, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris ; Georges Mignonat, avocat général près la cour d'appel de Bordeaux ; René Monboisse, premier président de la cour d'appel de Metz ; Bernard Pasturaud, avocat général près la cour d'appel d'Orléans ; Mme Marie-Eve Perrachon, épouse Aubin, conseiller d'Etat ; Christiane Perret, chef des services de secrétariat honoraire au Conseil d'Etat ; MM. Eric Regnier, avoué près la cour d'appel de Paris, ancien président de la chambre nationale des avoués près les cours d'appel ; Léon Skop, conseiller à la cour d'appel de Paris ; Damian Tabardel, président de chambre à la cour d'appel d'Amiens ; Mme André Thibout, avocat au barreau de Clermont-Ferrand ; M. Roger Vibert-Vichet, directeur de 1re classe à la direction départementale de l'éducation surveillée du Loiret.

Défense

Sont promus *officiers :*

MM. Christian Gandon-Léger, directeur d'établissement ; Louis Marx, conseiller des études dans un centre national.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Pierre Hillion, conseiller scientifique ; Jean-Pierre Kretz, professeur agrégé ; Pierre Martin, administrateur civil ; Bernard Picaud, délégué général dans un office national ; Yves Quéré, professeur ; Léon Spitalier, directeur général de sociétés.

Intérieur

Sont promus *officiers :*

MM. Jacques Guérin, préfet de la région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme ; Guy Pigoullie, préfet en congé spécial ; Pierre Verbrugghe, conseiller maître à la Cour des comptes.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Joseph Altes, directeur départemental adjoint de la protection civile de Seine-et-Marne ; Bernard Antenni, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Mlle Madeleine Barot, ancien secrétaire de la fédération protestante de France, animatrice de l'action chrétienne pour l'abolition de la torture ; MM. Michel Blangy, préfet, directeur à l'administration centrale ; André Brulet, maire de Lorges (Loir-et-Cher) ; Gérard Chabaud, commissaire divisionnaire de la police nationale ; Hafnaoui Cheriet, sous-préfet de Reims ; Pierre Derousseau, contrôleur général de la police nationale ; Jean-Louis Destandau, préfet d'Eure-et-Loir ; Maurice Devillechaise, maire de Saint-Eloi (Nièvre) ; Gérard Ducastel, conseiller général de Seine-Maritime, maire de Canville-les-Deux-Eglises ; Jean Dufour, maire de Jumeaux (Puy-de-Dôme) ; Georges Fatome, conseiller général de la Manche, maire de Tourlaville ; Ferdinand Glorion, inspecteur principal de police ; Pierre Guyomarch, officier des sapeurs-pompiers, commandant le centre de secours de la ville de Cannes ; Albert Harmand, maire d'Ars-sur-Moselle (Moselle) ; Jean Hertz, conseiller général de la Haute-Saône, maire de Lure ; Louis Léger, directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Nièvre ; Etienne Misseri, démineur adjoint au chef du centre de déminage de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) ; Maurice Pechberty, attaché de préfecture, secrétaire en chef de la sous-préfecture de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne) ; Rodolphe Pesce, président du conseil général de la Drôme, maire de Valence ; Jean Portejoie, maire de Jeuzat (Allier) ; Louis Ques, contrôleur général de la police nationale ; Léon Saint-Prix, préfet de Vaucluse ; Philippe Sprecher, directeur à la préfecture de la Savoie.

Industrie et aménagement du territoire

Est promu *commandeur :*

M. Leib dit Léon Cligman, gérant de sociétés textiles.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean-Claude Bonnet, administrateur, directeur d'une société d'électronique ; Jean Chatoux, directeur à l'Institut de recherches technologiques et du développement industriel ; Marc Diebold, président de l'Union professionnelle des industries de Meurthe-et-Moselle ; François Donnay, président du conseil de surveillance d'une société ; Jacques Lombard, vice-président-directeur général d'une société de construction d'automobiles ; Pierre Marcassuzaa, conseiller commercial au ministère.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Daniel Baupain, directeur général de société ; Michel Besson, délégué général d'une société ; Georges Blanc, président-directeur général d'une société de restauration et d'hôtellerie ; André Borin, président du directoire d'une manufacture textile ; Marcel Cam, ancien ouvrier professionnel, ancien membre du conseil d'administration d'une société industrielle ; Bernard Cambier, directeur dans une société ; Alphonse Heinz, directeur général adjoint des houillères du Bassin de Lorraine ; Christian Laubie, directeur général d'un groupe de sociétés ; Jacques Levy, directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris ; Robert Lobr, président-directeur général de société ; Bernard Novel, président-directeur général de société ; Maurice Opinel, président-directeur général de société ; Raoul Oury, ancien directeur dans une société ; Paul Percie du Sert, directeur dans une société de construction d'automobiles ; Jacques Puechal, président-directeur général de société ; Michel Rapeaud, président-directeur général de société ; Bernard Robert, directeur aux Charbonnages de France ; John Seemuller, conseiller d'entreprise ; Nicolas Seydoux Fornier de Clausonne, président-directeur général de société.

Commerce et artisanat

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Edouard Behuret, ancien maraîcher, maire de Montesson ; Jacques Bredèche, ancien président-directeur général de société ; Georges Cianfarani, hôtelier ; André Jeunet, administrateur de la Fédération nationale de l'hôtellerie française ; Jean Payre, président-directeur général de société, président de la chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Francis Teychenné, président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ariège ; Albert Viborel, secrétaire général honoraire, directeur des concessions pour l'aéroport de Nice.

Tourisme

Est nommé *chevalier :*

M. Paul Chêne, vice-président de la société des cuisiniers de Paris.

Affaires européennes

Est nommé *chevalier :*

M. Michel Carpentier, directeur général à la Commission des communautés européennes.

Transports et mer

Sont promus *officiers :*

MM. Gérard Orizet, directeur général adjoint d'une compagnie aérienne ; Michel Rousselot, directeur général de la RATP.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Bornet, directeur du budget de la SNCF ; Jean Deweerdt, directeur régional d'une société de transports ; Gérald Eudeline, président d'un syndicat intercommunal de transports urbains ; Albert Leblanc, ancien instructeur du personnel navigant à Air France ; Franck Ribard, chef de service mouvement principal à la SNCF ; Jean Sivardière, secrétaire général de la Fédération nationale des associations des usagers des transports.

Mer

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Antoine Fedele, contrôleur de 1re classe des affaires maritimes ; André Helbert, président de la Fédération nationale du mérite maritime ; Jean Rousset, président du conseil d'administration du Port autonome de Marseille ; Gabriel Tordjman, capitaine de la marine marchande, chef du centre de sécurité de la navigation des Pays de Loire.

Travail, emploi et formation professionnelle

Sont promus *officiers :*

MM. Paul Bayle, vice-président de l'Union départementale des associations familiales de la Charente ; Robert Force, président de l'Union départementale de la mutualité de la Côte-d'Or ; Edward Housset, médecin-chef de service de médecine-IV à l'hôpital Broussais.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Charles Adloff, médecin-chef de service au centre médical de Schiltigheim ; Jean-Pierre Allemes, président du conseil d'établissement d'un groupement interhospitalier ; Dominique Balmary, délégué à l'emploi ; Pierre Brun, directeur de laboratoire pharmaceutique ; André Dailly, trésorier du comité Nord de l'Association pour adultes et jeunes ; Daniel Defert, président de l'association Aides ; Alain Deloche de Noyelle, président honoraire de Médecins du monde ; Georges Guffroy, directeur honoraire des hôpitaux ; Jean Hazard, médecin-chef de service d'endocrinologie à l'hôpital Henri-Mondor ; Mme Raymonde Jaïs, présidente, fondatrice de l'association Visite aux malades ; MM. Albert Leclerq, président de la Caisse de retraite des cadres de la presse ; Daniel Nicolas, directeur de la Maroquinerie de l'Indre ; Robert Orsolle, ancien président de l'Association des parents d'enfants inadaptés ; Philippe Parquet, médecin-chef de service de psychiatrie infanto-juvénile au centre hospitalier régional de Lille ; Jean Picard, médecin-chef de service de radiologie générale à l'hôpital Foch ; Serge Sicaud, président national de la Fédération des décorés du travail ; René Staquet, président du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales de Lille ; Jean Vaillant, médecin-chef de service de la clinique de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale au groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière ; Jules Verpoort, secrétaire général d'une fédération syndicale ; Cyr Voisin, médecin-chef de l'hôpital de Calmette à Lille.

Coopération et développement

Est promu *officier :*

M. Pierre Bonnefont, journaliste.

Sont nommés *chevaliers :*

M. Jean Boulogne, chef de mission la coopération et d'action culturelle au Niger ; le Père Ambroise Fromont, missionnaire au Burkina-Faso ; MM. Jean-François Guerch, conseiller juridique du président de la République gabonaise ; Michel Henry, directeur général d'une société d'ingénierie ; Henri Mouray, professeur au CHU de Tours ; Claude Scheffer, directeur de société au Sénégal.

Culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Est promu *officier :*

M. Etienne Martin, dit Etienne-Martin, sculpteur, membre de l'Institut.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Louis Bady, directeur du patrimoine au ministère ; Antoine Bourseiller, directeur de l'opéra-théâtre de Nancy et de Lorraine ; Michel Cournot, journaliste, critique d'art ; Jean Delaveyne, chef cuisinier, président du syndidat de la haute cuisine ; Pierre Dumayet, journaliste, écrivain, scénariste, producteur ; Bruno Foucart, professeur d'histoire de l'art ; Claude Helffer, pianiste concertiste ; Daniel Lelong, président du comité d'organisation de la Foire internationale d'art contemporain ; Yves Navarre, écrivain ; Jean-Charles Tacchella, auteur-réalisateur de cinéma ; Dominique Wallon, chargé de mission pour les affaires culturelles auprès du maire de Marseille.

Communication

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Jacqueline Pierre, dite Jacqueline Joubert, productrice d'émissions de télévision ; MM. Roger Lavialle, directeur général adjoint d'un quotidien ; Bernard Rothstein, dit Bernard Sobel, directeur général d'un théâtre, réalisateur de télévision ; Bernard Roux, président-directeur d'un journal ; Jacques Vistel, conseiller d'Etat.

Départements et territoires d'outre-mer

Est promu *officier :*

Monseigneur Lolesio Fuahea, évêque de Wallis-et-Futuna.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Geneviève Combier, épouse Rossignol, adjoint au sous-directeur des affaires politiques des territoires d'outre-mer au ministère ; MM. Jean-René Garnier, préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon ; Stanislas Quitman, ancien directeur de la caisse régionale du Crédit agricole mutuel de la Martinique.

Agriculture et forêt

Est promu *commandeur :*

M. Jacques Poly, président-directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique.

Sont promus *officiers :*

MM. Michel Colonna, président de section au conseil général du génie rural, des eaux et des forêts ; Jean Dupuis, directeur général de l'Union financière pour le développement de l'économie céréalière.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Louis Angelras, secrétaire général de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles ; Jean Batard, président de la caisse régionale de crédit agricole mutuel de Loire-Atlantique ; Max Bénhamou, président du directoire d'un groupe agro-alimentaire ; Raymond Bernard, délégué régional de l'Office national interprofessionnel des vins à Dijon ; Jean Biais, ancien agriculteur-viticulteur ; Robert Camelin, ancien instituteur ; Raymond Cochet, président-directeur général de coopératives laitières ; Jacques Gaudinat, président du Centre français de la coopération agricole ; Jean-Paul Jauffret, président du Salon international des vins et spiritueux de Bordeaux ; Marius Jonan, ancien agriculteur ; Mme Renée Kan, administrateur civil à l'administration centrale ; MM. Joseph Trilles, président de la Fédération nationale des foyers ruraux de France.

Postes, télécommunications et espace

Sont promus *officiers :*

MM. Emile Julier, ingénieur général à l'administration centrale ; René-Joseph Malgoire, président de l'institut de recherches, d'études et de prospectives postales.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Bourgin, chef de service régional des postes de Champagne-Ardenne ; André Brioudes, administrateur à l'administration centrale ; Michel Combes, sous-directeur à l'administration centrale ; Jean-Jacques Damlamian, ingénieur général à l'administration centrale ; Denis Delteil, inspecteur général, directeur des services comptables régionaux ; Jacques Genet, directeur de l'enseignement supérieur administratif ; Jean L'Alloret, chef de service régional des postes du Centre ; Norbert Picheny, directeur d'établissement principal à la direction opérationnelle des télécommunications de Valenciennes.

Relations avec le Parlement

Est nommée *chevaliers :*

Mme Hélène Ponceau, épouse Laporte, directrice du servcie du cabinet des questeurs et de la sécurité au Sénat.

Solidarité, santé et protection sociale

Sont promus *officiers :*

MM. Henri Allanet, ancien directeur de centre hospitalier ; André Ben-Zenou, médecin-chef de service au centre hospitalier de Paimpol.

Sont nommés *chevaliers :*

Mlle Monique Berthier, présidente départementale des femmes chefs d'entreprise du Gard ; MM. René Bosc, médecin-chef de service honoraire des hôpitaux de Nîmes ; Robert Gutherz, ancien médecin, directeur de clinique, président du comité départemental d'éducation pour la santé du Gard ; Pierre Legrand, vice-président de l'union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de la Vienne ; Armand Luthy, donneur de sang, de peau et de moelle osseuse bénévole ; Marcel Philippe, président de l'union mutualiste de la Manche ; Georges Raymond, directeur de l'institut médico-pédagogique de l'Arc-en-Ciel ; Jean Rollin, directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie du territoire de Belfort ; Jean Validire, chirurgien-chef de service des hôpitaux de Paris.

Recherche et technologie

Est nommé *commandeur :*

M. Pierre, Douzou, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, membre de l'Institut.

Sont promus *officiers :*

MM. Jean-Pierre Changeux, professeur au Collège de France et à l'Institut Pasteur, membre de l'Institut ; Pierre Feuillée, directeur de la technologie à l'Agence nationale de valorisation de la recherche ; Mme Josiane Heulot, épouse Serre, professeur à l'Ecole normale supérieure, directrice honoraire de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Jacqueline Andrieux, épouse Mirabel, adjoint du délégué aux affaires internationales du ministère ; MM. Pierre Chaffiotte, ancien directeur des études à la Régie nationale des usines Renault ; Louis David, directeur du département des sciences de la terre à l'université Claude-Bernard de Lyon ; Mme Lucienne Divan, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ; MM. Jean-Claude Dreyfus, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; Maxime Schwartz, directeur de l'Institut Pasteur ; Michel Suscillon, directeur délégué pour les sciences de la vie au Commissariat à l'énergie atomique.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *officiers :*

MM. Aristide Descoureaux, ancien combattant de la guerre 1914-1918 et de la Résistance) ; Marcel Fivel-Demoret, président national de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et de victimes de guerre et des jeunesses de l'union fédérale) ; Jean Manson, vice-président national de l'Union nationale des associations de déportés internés et familles de disparus et président départemental de la Fédération nationale des déportés et des internés de la Résistance.

Sont nommés *chevaliers :*

M. Pierre Barbier, membre du conseil national de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance ; Mme Claudine Baumann, combattant volontaire de la Résistance ; MM. Hugues Buchberger, ancien combattant de la guerre de 1939-1945 ; Jean Dusaulcy, trésorier général de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre ; Albert Eblagon, membre de la vice-présidence de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes ; Alter Goldman, cofondateur et membre du comité central de l'Union des engagés volontaires et anciens combattants juifs 1939-1945 ; Henri Gouvine, sous-directeur à la direction des pensions, de la réinsertion sociale et des statuts ; Hubert Léglize, administrateur national de la société nationale Les Médaillés militaires ; Jean Monnet, directeur du service de Paris de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; René Moutier, trésorier général de l'Union nationale des combattants UNC-UNC/AFN ; Manuel Reytan, porte-drapeau national de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus.

Déportés et internés de la Résistance

Est promu *commandeur :*

François Piquet, déporté-résistant.

Est promu *officier :*

M. Pierre Montanguon, interné-résistant.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Renée Barbier, épouse Taguet, déportée-résistante ; MM. Jean Cauquil, interné-résistant ; Raymond Lévy, interné-résistant ; Mme Andrée Meullemeestre, épouse Bonmarchand, internée-résistante ; MM. Pierre Pierrestéguy, interné-résistant ; André Tine, interné-résistant.

Le Monde
DES LIVRES

Témoins et acteurs d'une époque macabre

Les révélations posthumes de Mircea Eliade sur son appartenance à une organisation d'extrême droite à la fin des années 30 et la détresse pathétique d'Eugène Ionesco.

LES Mémoires posthumes de Mircea Eliade (mort en avril 1986) et le dernier volume du journal d'Eugène Ionesco éclairent les zones d'ombre de la vie du premier, dévoilent la détresse pathétique du second. Leur génération, celle d'entre les deux guerres, fut particulièrement privilégiée ; jamais depuis, leurs compatriotes ne jouiront de la liberté qui a marqué l'époque où, après 1918, l'ensemble des provinces habitées par des Roumains se sont réunies au petit royaume danubien. La jeune intelligentsia, en quête d'un renouveau spirituel de cette Grande Roumanie, était tentée par toutes les expériences mais aussi prête à tous les excès.

Hélas, très vite une nouvelle carte de l'Europe se dessine sous le regard de l'Occident démissionnaire et indifférent. Hitler consolide son pouvoir à Berlin alors qu'à Moscou c'est Staline qui triomphe. A Bucarest, situé dans l'œil du cyclone, à la parole tolérante succède le sifflement des balles et la montée de l'organisation d'extrême droite de la Garde de fer.

Mircea Eliade, alors âgé de trente ans, y adhère avec enthousiasme. De son vivant, il ne l'avait jamais avoué, ni dans le monumental cahier que les Editions de l'Herne lui ont consacré, encore moins lors de ses entretiens parus chez Belfond.

Ici ou ailleurs, ses lecteurs et admirateurs, nous étions tentés d'oublier cet engagement. Eliade n'avait jamais participé aux horreurs commises au nom du « réveil national », et la grandeur de son œuvre mûrie en exil faisait oublier la faiblesse coupable de cet homme dérouté à l'époque par la déférence que l'extrême droite lui vouait. Pourtant, fasciné par une mythologie funèbre et funeste, il lui avait donné son aval. Aujourd'hui il le reconnaît, à titre posthume, il est vrai, mais sans exprimer de regret. C'est navrant.

Bien sûr, telle qu'elle se dessine dans ses Mémoires, l'errance de l'écrivain n'est pas à confondre avec ses errements. Après son retour d'Inde, au début des années 30, Eliade, romancier célèbre et universitaire choyé par la *gentry* bucarestoise, partage les positions mystiques et nationalistes du philosophe Nae Ionesco (aucune parenté avec Eugène), son professeur vénéré. Dans ce pays en pleine crise de croissance, où au moins le quart de la population reste allogène, la droite est très xénophobe. Récupérés par les extrémistes de la Garde de fer, les travaux de Ionesco et d'Eliade deviennent vite le support du racisme antisémite ou antihongrois exprimé par les nazillons roumains...


L'HERNE
Mircea Eliade à Calcutta en 1930.

Nous sommes en 1938. Le roi Carol II demande à Mircea Eliade et à son maître à penser de se désolidariser publiquement des tueurs de la Garde de fer. Tous deux refusent et seront emprisonnés, avec d'autres personnes faisant partie de ce mouvement. Il convient de mentionner, à leur décharge, que ni le philosophe Nae Ionesco, encore moins Eliade ne pouvaient pressentir à quelle abjection leur « *révolution nationale* » allait aboutir. L'un mourut en 1940, peu après sa libération, alors que l'autre fut envoyé à Londres, dans la même année, comme attaché culturel – avec l'appui d'Alexandre Rosseti, linguiste célèbre et démocrate militant qui appréciait l'immense culture du jeune écrivain.

Peu après, lors d'une rébellion qu'ils déclenchèrent en janvier 1941, les Gardes de fer massacrèrent des milliers de juifs à Bucarest et en province. Comment ne pas nous étonner de la place insignifiante consentie par Eliade, dans ce volume notamment, à ces événements horribles qualifiés par lui de simples excès ?

L'énigme de la mort collective tourmentait depuis longtemps Mircea Eliade, mais c'est à Londres, en 1940, lors d'un bombardement, qu'il eut l'intuition de son inéluctable fatalité. C'était pour lui la fin d'un monde qu'il aimait avec la curiosité pathétique du voyageur fragile, prisonnier de ses erreurs et de ses contradictions.

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 12.)

L'étonnant Mr. Gloag

On parle peu des romanciers anglais. On préfère les Anglaises... Et pourtant,* « Passé composé » *est un roman typiquement britannique

C'EST injuste. On parle toujours des romancières anglaises, ces petites dames qui trempent leur plume dans le thé de l'amertume. Mais on oublie trop souvent que certains de leurs homologues masculins excellent à ce genre d'exercice délicat.

Ainsi Julian Gloag. *Passé composé* est son sixième roman (1). Un roman typiquement britannique, atmosphère et décors garantis à la clef.

Le huis clos est bien entendu de rigueur. L'action se déroule dans une maison proche de Londres. Rupert Darley vient y rendre visite à ses parents. Un week-end de chien pour lui puisqu'il doit leur annoncer qu'il a perdu son emploi d'enseignant et que sa seconde femme vient de le quitter.

La tâche se complique lorsqu'il apprend que sa propre fille, Miranda, une jeune étudiante en médecine, doit arriver d'un moment à l'autre.

Les quatre personnages réunis, l'aventure commence. Acteurs principaux : Olivier et May, les parents de Rupert. Ils sont très âgés, ils vivent reclus, seulement reliés au monde par la mémoire d'un passé, réservoir fragile où ils parviennent parfois à puiser des raisons de vivre.

Leur existence a été toute simple. Olivier a fait la guerre puis il a été architecte. May, femme vive et enjouée, l'a aimé. C'est tout ? Pour eux, c'est beaucoup parce qu'ils se savent dans la dernière ligne droite. Ils n'attendent plus rien, ils espèrent au mieux passer dans l'autre monde à moindres frais, sans douleur ni déchéance.

Passé composé pourrait être un récit larmoyant. Mais Julian Gloag a bien trop de talent pour tomber dans les ornières des lieux communs. Ce qu'il y a d'extraordinaire chez lui, c'est la justesse du ton, la précision du trait.

Le portrait des deux vieillards, deux vieux ronchons qu'il réussit à rendre sympathiques et émouvants, l'évocation de la relation, très conflictuelle, entre Rupert et sa fille sont dépeints avec une force et un réalisme vraiment étonnants.

En bon Anglais qu'il est, Gloag ne peut évidemment s'empêcher de glisser ici et là des pointes d'humour, des sarcasmes, des railleries (sur l'Angleterre et ses écrivains par exemple).

La vieillesse et l'âge mûr

Mais ce qu'il y a de plus surprenant chez lui, c'est le regard qu'il porte sur ses propres personnages. Un regard empreint d'une tendresse bouleversante. Nous ne saurions dire si nous sommes redevables de cette rare qualité à Mr. Gloag l'écrivain ou à Mr. Gloag tout court.

Peu importe, finalement. A nous, lecteur, il reste ce *Passé composé*, magnifique roman sur la vieillesse et l'âge mûr. Il nous reste encore le sentiment qu'à Julian Gloag nous devons le respect. Le respect le plus précieux. Celui du cœur.

BERNARD GÉNIÈS.

★ PASSÉ COMPOSÉ, de Julian Gloag, traduit de l'anglais par Marie-Lise Marlière, Gallimard, 230 p. 110 F.

(1) Les précédents romans de Julian Gloag ont été publiés en France chez Gallimard : *le Tabernacle, Condamnation à vie, Maundy, N'éveillez pas le chat qui dort, le Justicier.*

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

La Désirade, de Jean-François Deniau

Un mouchoir et un couteau...

EN France, seules valsent les étiquettes des prix. Les autres, celles par quoi on définit les gens, rien à faire pour les décoller ! Voyez ce qui se passe quand un non-politique s'improvise ministre !

Jean-François Deniau pâtit de ces classifications au cordeau comme des couloirs de nage. Il a été inspecteur des finances, ambassadeur, commissaire de l'Europe, ministre, le Cher vient de le réélire député, et la commission des affaires étrangères, vice-président : que veut-il de plus ? Au mieux, on lui passe sa passion de la voile, dont il a tiré un bréviaire de la plaisance bourré de charme (*La mer est ronde,* Seuil 1975, Gallimard 1980), et sa tournée périlleuse des maquis anticommunistes (*Deux heures après minuit,* Grasset 1985) ; mais de là à le compter parmi nos bons romanciers d'aventure, il y a des limites que ni les politiques ni les littéraires, coalisés pour l'occasion, ne sont disposés à le laisser franchir !

ACCORDONS-LUI, quant à nous, ce luxe des surdoués, qu'il partage avec son héros, de ne pas se trouver où on l'attend.

Nicolas-Jean Lafitte, avec un seul f, n'est pas ce banquier dont la légende prétend accréditer qu'on peut faire fortune – certe blague ! – en ramassant des épingles. Lui, Nicolas, il amassera aussi du bien, mais selon les règles inévitables : en volant. Son excuse, on serait tenté de dire, son élégance : il volera les voleurs, de préférence aux honnêtes gens. Et il rêvera d'une société idéale. Une sorte de Robin des mers, de Mandrin des océans. Mais n'anticipons pas.

Comme souvent, ce pirate contemporain des généraux d'Empire vient de la marine nationale. Réchappé d'une condamnation à mort, il a été recueilli, encore adolescent, par des Indiens du Yucatan, et il a pris ses premières leçons d'équité auprès de leur juge quasi divin, un vieux flibustier français atteint de la lèpre. Son second savoir essentiel – le point au sextant – il le tient d'un capitaine hollandais en train de succomber à une flèche empoisonnée. Commandant à moins de vingt ans : on grimpait vite, en ces temps-là ; comme aux enfléchures !

Un détour par La Nouvelle-Orléans, le temps de retrouver un frère moins dégourdi que lui, et voilà Nicolas écumant la Caraïbe en maître à bord. Il baptise son brick-goélette *la Désirade,* du nom du premier caillou qui sort de l'horizon quand on arrive d'Europe ou d'Afrique, symbole de toute « île au loin », elle-même symbole, cette île en fait inhospitalière, de la course au bonheur.

CAR Nicolas a tous les culots : il entend être heureux, aussi. Entre deux captures de navires négriers dont il revend la cargaison à son compte, il hante les bordels chic de Louisiane, séduit les baronnes goulues et les filles de gouverneur anorexiques. Il aimerait faire mentir l'adage britannique selon lequel on ne saurait cueillir, en une génération, que deux de ces trois timbales : argent, pouvoir et réputation. Il y ajouterait volontiers, en cela bien français, le bonheur à panache, oublié, c'est bien d'eux, par les Anglais.

Une certaine Cynthia pourrait faire l'affaire. Mais pour un pirate, mieux vaut courir que tenir. Un autre épousera la belle et reconnaîtra l'enfant. Nicolas, lui, est marié à l'aventure. « Négociant de haute mer », comme le dit sa carte de visite, il sait allier l'utopie au profit. On le retrouve mêlé à la guerre d'Indépendance en Louisiane, puis occupé à fonder, dans la lagune de Galvestone, une cité idéale, *Las Esperanzas.* Sous la férule d'un Suisse allemand borné, on y essaiera d'abolir le prêt, d'organiser le troc. En vain. L'expérience échouera, et la ville sera rasée, sur ordre de la jeune Amérique.

ENCORE quelques affaires juteuses, à terre cette fois, sans bateau, par les voies plus sophistiquées de la finance, encore des fiançailles manquées, une visite au fils naturel, dans le plus pur style des romans d'aventures, et c'est, à soixante ans, le retour en Europe, occasion d'un joli morceau de bravoure que l'auteur de *La mer est ronde* se devait, et nous devait : la tempête.

Le bateau est russe. Il cingle vers Naples. Un cyclone s'abat sur lui, après la bonace annonciatrice. Buté, le commandant ordonne la fuite tout dessus, c'est-à-dire vent et mer d'arrière. Nicolas préconise au contraire la cape, c'est-à-dire de faire tête au danger, ce qui offre la meilleure défense, et, avant que la manœuvre ne soit plus possible sans gros risque, le passage par le travers des lames s'apparentant à la roulette russe.

(Lire la suite page 11.)

● EN POCHE

● Dans la série « Fin de siècle », la collection 10/18 exhume un auteur un peu oublié, René Boylesve, mort en 1926. Romancier, il exerça ses talents dans des directions multiples, du tableau de mœurs provinciales à la peinture de la passion et au charme du roman psychologique. Intéressé par une certaine recherche formelle, il ne poussa cependant pas très loin dans cette direction. *La Leçon d'amour dans un parc* est sans doute le plus justement connu de ses romans (nº 1921) ; paraissent également : *la Becquée* (nº 1918), *l'Enfant à la balustrade* (nº 1919) et *le Médecin des dames de Néans* (nº 1920). C'est André Bourin qui présente ces rééditions. Dans la même série, Jean-Baptiste Baronian présente plusieurs rééditions de Tristan Bernard, dont le beau roman *Aux abois* (nº 1925).

● « Biblio-Essais » au Livre de poche, tout en gardant dans le domaine de l'essai la même qualité et le même sérieux que les collections voisines et concurrentes — Champs-Flammarion notamment, — s'ouvre davantage à la littérature : ainsi un texte de Cioran, *Des larmes et des saints,* publié en Roumanie en 1937 et traduit ici par Sanda Stolojan (nº 4090).

● En GF-Flammarion est repris un recueil de nouvelles d'Eudora Welty, paru à New-York en 1941, et traduit de l'anglais par Michel Gresset et Armand Himy sous le titre *l'Homme pétrifié* (nº 507).

● L'anthologie des poèmes de Boris Pasternak, présentée par Michel Aucouturier et traduite sous la direction d'Hélène Henry, était parue en 1982 chez Gallimard. Elle est reprise dans la collection « Poésie » chez ce même éditeur, sous le titre d'un recueil datant de 1917, *Ma sœur la vie.*

● *Exposé de psychologie chrétienne à des fins d'édification et de réveil :* c'est ainsi qu'avec rigueur et exactitude Kierkegaard sous-titrait en 1849 son livre *la Maladie mortelle,* plus connu en français sous le titre de *Traité du désespoir*. Traduit du danois par Knud Ferlov et Jean-Jacques Gateau (Folio-Essais, nº 94).

● Dans le domaine philosophique également, le livre de Pierre Boutang, *Ontologie du secret,* paru en 1973, est réédité dans la collection « Quadrige » aux PUF.

● La psychologie, dans ses différentes orientations et écoles, est à l'honneur dans la collection « Folio-Essais » : *Où en est la psychologie de l'enfant ?,* de René Zazzo, qui dresse un bilan des recherches dans ce domaine (nº 92) ; *Essai d'exploration de l'inconscient,* dernier livre de C.G. Jung, traduit de l'allemand par Laure Deutschmeister (nº 90) ; *l'Inquiétante Etrangeté* et autres essais, parmi les plus célèbres de Freud, dans une traduction de Bertrand Féron (nº 93).

Deux disparitions

Le dix-huitiémiste Jean Sareil

Par son enseignement et son œuvre critique, Jean Sareil — mort au printemps à New-York — fut un de ces Français dont s'honorent les grandes universités américaines. C'est à Columbia qu'il enseigne pendant trente ans, mais il y arriva par un itinéraire peu ordinaire. Né à Paris en 1916, il avait connu d'abord un sort plus commun, celui de la génération dont les études furent interrompues juste après la licence : par la guerre. Prisonnier, une décision médicale le renverra chez lui. Pour apprendre la déportation de son père — disparu à Auschwitz, — puis la mort de son beau-frère, médecin de la Résistance, fusillé par les SS sous les yeux de sa femme, à la veille du massacre d'Oradour.

Pendant des temps cruels, et après, comment vivre ? Il travaillera à la SNCF, fera divers métiers, jusqu'en 1955, où il alla rejoindre sa mère et sa sœur émigrées. Il avait quarante ans quand il entra à l'Université Columbia comme étudiant. Promu très vite enseignant, il n'attendit pas longtemps sa chaire magistrale. Un cursus inimaginable en France, rare même aux Etats-Unis.

Il s'était voulu le spécialiste d'un siècle qu'il devait considérer comme le plus français : le XVIIIᵉ. On ne lui prête pas moins de 27 ouvrages. Nous en connaissons une quinzaine, dont quatre romans. Une bonne part des travaux du dix-huitiémiste sont consacrés à l'auteur de *Candide*. Son propre esprit lui aura soufflé de suggérer à ses étudiants que celui qui passe parfois pour le plus grand écrivain français, c'est Voltaire. Hélas !

Le chef-d'œuvre de Sareil critique est peut-être son livre sur *les Tencin :* à travers l'histoire d'une famille célèbre à plus d'un titre, se dessine toute une image du siècle des Lumières. Mais sa spécialité n'enfermait certes pas ce spécialiste, dont l'intérêt s'étendait aussi bien aux *Romanciers du XXᵉ siècle,* et son dernier livre aura été une recherche approfondie sur *l'Ecriture comique*. Pourtant, sa faculté inventive et son humour l'auront entraîné plus loin encore : jusqu'à la chanson — il en écrivit de gaillardes — et au roman policier ; avec *Le pipelet n'a pas pipé*, il a donné un chef-d'œuvre du genre.

Ultime contraste : les dernières années de Jean Sareil, toujours au travail, furent aussi courageuses que douloureuses. Quand les médecins lui eurent signifié que l'avion lui resterait toujours interdit, on put l'entendre dire simplement : *« Je ne reverrai jamais la France »*. Il était, je crois, de ceux pour qui cette certitude est une première mort.

YVES FLORENNE.

Le chroniqueur André David

André David, fondateur en 1931, avec son frère Guy, des célèbres Conférences des ambassadeurs, collaborateur de la *Revue des Deux Mondes,* est mort le mardi 5 juillet à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Romancier, essayiste, André David fut surtout le chroniqueur de la société artistique et politique de l'entre-deux-guerres. Il laisse plusieurs livres de souvenirs dont *75 années de jeunesse. Du vivant des héros de Marcel Proust* (Ed. André Bonne, 1974).

Dans *Paroles d'or*, il racontait les quarante ans passés dans *« les coulisses des Conférences des ambassadeurs »*, cette tribune devenue au fil des ans une institution qui vit défiler tout ce que le monde culturel, scientifique, diplomatique... comptait de personnalités marquantes (Ed. La Table ronde, 1969).

● EN BREF

● **Les cinquièmes RENCONTRES INTERNATIONALES DE POÉSIE CONTEMPORAINE se tiendront du 24 au 30 juillet à Tarascon. Des tables rondes sur l'édition et la critique de poésie, d'une part, et sur les formes et règles poétiques d'autre part, auront lieu dans le cadre de ce festival. Renseignements auprès de l'AGRIPA, 4, rue Gabriel-Péri, 83760 Le Revest ; tél. : 94-90-93-06.**

● **Une décade sur LA LÉGENDE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE AU XXᵉ SIÈCLE se déroulera du 19 au 29 juillet au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle. Théâtre, littérature, cinéma (films rares d'Anthony Mann et de Conway, court métrage inédit de 1909 de Griffith), représentations idéologiques de l'événement, sous la direction de Jean-Claude Bonnet et Philippe Roger. Renseignements et inscriptions : CCIC, 50210 Cerisy-la-Salle ; Tél. : 16-33-46-91-66.**

● **Créée à Paris-Jussieu en décembre 1987, la société MONTESQUIEU « a pour but de susciter, favoriser et coordonner toutes études, recherches et publications relatives à la personne, la vie et l'œuvre de Montesquieu. » La société est présidée par J. Ehrard, et son secrétaire général est G. Benrekassa. Pour toutes informations ou demandes d'adhésion, écrire à la société Montesquieu, Centre de recherches révolutionnaires et romantiques, Faculté des lettres et sciences humaines, 29, boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand Cedex.**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Lettre sur... 1889

C'était il y a un siècle et la Révolution avait cent ans.
***Cette année-là Verlaine publiait* Parallèlement,**
***Paul Bourget* le Disciple,**
***Maupassant* Fort comme la mort.**
Un Parisien d'adoption raconte l'année littéraire à un ami absent.

QUELLE année, mon bon, que celle qui s'achève ! Vous me blâmerez d'user d'hyperboles, et vous me rappellerez que je n'étais pas moins emporté au terme de précédents millésimes. Vous aurez raison, mais, que voulez-vous, le pays où je réside depuis aujourd'hui deux lustres me surprendra toujours par sa contradictoire vivacité, sa féconde agitation, son incessant trépignement.

1889, vous ne pouvez l'ignorer, nous a valu une évocation prolongée de la grande Révolution française. Un siècle que vos compatriotes ont pris la Bastille, et leurs descendants ne laisseront pas le monde l'oublier, tant est grande votre propension à croire que ce qui vient de France prend comme par définition valeur universelle. Il est vrai que l'Exposition organisée pour l'occasion a attiré une bonne cinquantaine de millions de visiteurs, et que la tour de M. Eiffel, malgré les controverses qui en ont entouré l'édification, a reçu à elle seule deux millions de curieux depuis son inauguration, au mois de mai. Paris, je vous l'accorde, reste bien la capitale du monde.

Mais serez-vous enfin libéré de la fièvre politique qui sans discontinuer s'est emparée de votre peuple depuis un certain 14 juillet ? A présent que le digne M. Sadi-Carnot a remplacé à l'Elysée le compromis M. Grévy, et puisque la gloire du brave général Boulanger semble effacée par sa décevante fuite en Belgique, que ne faites-vous la paix avec vous-mêmes en un gouvernement des modérés auquel se joindraient ces hommes de bon sens que sont M. de Freycinet, M. Loubet, M. Méline ?


FRANÇOIS-EMILE ZOLA

Emile Zola à Verneuil (photo d'Emile Zola).

Le roman de l'avenir

Voyez l'Académie : croyez-vous que l'amiral Jurien de la Gravière, qui vient d'y être élu, ait de vrais titres littéraires à faire valoir ? Cela ne l'empêchera pas d'y côtoyer en toute urbanité ces autres immortels de l'année que sont M. Jules Claretie, l'administrateur du Théâtre-Français, et M. Henri Meilhac, qui retrouve sous la coupole son complice M. Ludovic Halévy.

En cette « fin de siècle » — ainsi dit-on partout, désormais —, que la paix l'emporte, et non l'affrontement qu'annoncent messieurs les socialistes. Le progrès ne pourrait-il y pourvoir ? Vous voici nantis du télégraphe et de la bicyclettre, de l'ascenseur et de cet étrange piano à écrire sur lequel je m'exerce en cette missive. On me dit qu'un obscur poète de cabaret, M. Charles Cros, disparu l'an passé, avait fait part à l'Académie des sciences de très curieuses inventions. Voici l'homme du prochain siècle tel que je me le figure, aussi habile versificateur que judicieux ingénieur.

Connaissant votre pente, je vous narrerai à présent ce que sont les lettres en votre pays, pour autant que le Parisien d'adoption que je suis en puisse honnêtement juger. Vous garderez à l'esprit que les tendances que je m'efforcerai de déceler ne sont perceptibles qu'aux plus renseignés des lettrés : bien des volumes par moi remarqués dans les cabinets de lecture ne touchent que quelques centaines de curieux, gens du « high life » souvent oisifs. Nous serons là bien loin des tirages effarants de M. Zola...

M. Zola, naturaliste, règne, fort des soixante et dix éditions de certains de ses livres chez Charpentier. Les clameurs hostiles se sont tues, et la récente dissidence des Cinq, horrifiée par « les ordures » de son dernier roman, *la Terre*, MM. Rosny, Margueritte et Descaves en particulier, a fait long feu. Il ne manque pas de bons esprits, comme M. Anatole France, le fin critique du *Temps*, pour prédire la mort du naturalisme, mais la notoriété de M. Alphonse Daudet, de M. Edmond de Goncourt, dont on vient de publier une partie du *Journal*, de M. de Maupassant, auteur de tant d'ouvrages ces temps-ci — *Fort comme la mort*, un roman, est son dernier, — ne m'a jamais parue mieux assise.

Non qu'il n'y ait de contre-feux. Les thèses de M. Charles Darwin sur l'évolution génétique, M. Brunetière prétend les appliquer à l'évolution littéraire, et voit dans le naturalisme le descendant d'un positivisme décadent. Quant à M. Paul Bourget, après avoir autrefois exposé ce qu'il appelait « psychologie », il en donne l'illustration romanesque avec son *Disciple,* qui vient de paraître chez Lemerre, naguère éditeur du Parnasse. Le livre a fait grand bruit, qui charge les personnages de lourds ressorts intimes. Tel est, dit-on parfois, le roman de l'avenir, et j'en ressens quelque effroi.

Tant qu'à mettre l'art littéraire en théorie, je me suis diverti davantage et parfois bien interrogé à la lecture des dernières trouvailles de nos jeunes symbolistes. Leur manifeste du *Figaro* en 1886, signé par M. Jean Moréas, n'avait guère ému ; mais depuis lors, les plaquettes de vers libres succèdent aux petits journaux vomissant l'alexandrin. On n'a jamais autant voulu mettre l'idée en poésie. MM. Gustave Kahn, René Ghil, Henri de Régnier, Charles Morice feraient des disciples, et l'on me dit grand bien d'un poème dramatique dû à M. Maeterlinck, un Belge, *la Princesse Maleine,* et des recueils de son compatriote M. Emile Verhaeren.

Allons, le vers classique a encore de beaux jours à vivre, puisque MM. Leconte de Lisle et Sully-Prudhomme illustrent toujours la rigueur du Parnasse dans leurs ouvrages l'*Apollonide* et *le Bonheur*, et que M. Stéphane Mallarmé l'exigeant continue de recevoir ses compagnons chaque mardi.

Fi, nous affirme-t-on, de la vulgarité du réel, gloire à l'image rêvée, à la vision fantasmagorique. On glorifie M. Paul Verlaine, dont le dernier recueil, *Parallèlement*, m'a semblé bien cynique, on célèbre M. Villiers de l'Isle-Adam, qui vient de mourir, en relisant *Tribulat Bonhomet*, comme on le fit il y a deux ans pour Jules Laforgue et ses *Moralités légendaires*. *« Décadentisme »*, *« idéalisme »*, écrit-on. Je vous avouerai bien humblement que je me perds un peu dans ces dénominations génériques.

Est-ce à l'influence russe, celle de M. Tolstoï et de M. Dostoïevsky qu'a étudiée M. le vicomte de Vogüé, à ces *Grands Initiés* que vient de révéler M. Edouard Schuré, que l'on doit cet insistant désir d'échapper au monde ? Le monde justement, et le meilleur souvent, s'adonne au spiritisme autour de mages bien curieux, prolixes prosélytes comme M. Papus, qui a cru devoir nous livrer *la Pierre philosophale, preuves irréfutables de son existence*, comme M. Stanislas de Guaita, ou le sâr Mérodack J. Peladan. Mais de ce dernier, M. Barbey d'Aurevilly, qui vient de disparaître lui aussi, ne préfaça-t-il pas la première « éthopée »...

« Anatole Suisse »

Laissez-moi à présent vous parler de travaux moins pesants. Sachez ainsi que *le Docteur Rameau* de M. Georges Ohnet fera sans doute le meilleur tirage de l'année, quoi qu'ait pu en dire M. Jules Lemaître. M. Jules Mary, avec *Roger la Honte*, suivra à quelque distance. Quant à Jules Verne, son éditeur M. Hetzel attend avec confiance son prochain manuscrit, il aura l'éclat des précédents. M. Georges Courteline a publié chez Flammarion son spirituel *Train de 8 h 47*, et M. Huysmans chez Stock un recueil d'écrits sur l'art, *Certains*. M. Octave Mirbeau nous avait régalé l'an passé d'un fort violent et fort anticlérical *Abbé Jules*, paru chez Ollendorff ; son pendant cette année, c'est l'admirable *Bas les cœurs !* d'un jeune inconnu, M. Georges Darien : on n'a jamais, je le crois, peint la bassesse d'un noir aussi intense.

M. Pierre Loti poursuit ses voyages et ses récits romancés, bretons ou japonais. Ami de tous, M. Catulle Mendes le flamboyant a ajouté un nouveau roman à la liste interminable de ses œuvres, *Grande Maguet*, et M. Alexandre Dumas fils une dernière pièce à son théâtre, *Francillon*. Dans *le Mordu*, chez Brossier, Mᵐᵉ Rachilde fait apparaître plaisamment, sous de transparents pseudonymes, MM. Moréas, Verlaine et Tailhade. Quant à M. Charles de Merouvel, son nouveau roman, *Chaste et flétrie*, déplore la souillure des mœurs et du monde : la banqueroute de la Compagnie du canal de Panama, qui a lésé près d'un million de souscripteurs, aurait-elle éprouvé le romancier ?

Je connais encore bon nombre d'agitateurs d'idées que je ne saurais classer sans péril, mais qui figurent en bonne place dans le tableau littéraire français. Ainsi de M. Edouard Dujardin, dont on n'a pas oublié le surprenant et laconique *Les lauriers sont coupés*, et qui lance revue sur revue en conjurant Wagner ; du prometteur M. Léon Bloy et son *Brelan d'excommuniés*, de l'éprouvant M. Edouard Drumont, qu'obsèdent les juifs. De jeunes romanciers splénétiques, MM. Abel Hermant et *Nathalie Madoré*, Paul Adam et *Chair molle*, Paul Margueritte et *Jours d'épreuves* souffrent en eux-mêmes les maux d'autrui, et M. Edouard Rod, méchamment baptisé « Anatole Suisse », est en délicatesse avec la religion réformée. MM. Elémir Bourges, Laurent Tailhade, Rémy de Gourmont avaient naguère flanqué la mêlée symboliste, les voici livrés à eux-mêmes, peut-être prometteurs. Attendons.

« Le culte du moi »

Il n'est pas (tout à fait) que de Paris, n'est-ce pas ? M. Charles de Pomairols, Rouergat de *la Nature et l'Ame*, M. Jean Ajalbert, Auvergnat de *le P'tit*, M. Emile Pouvillon, Quercynois de *Cézette*, M. Charles Le Goffic d'*Amour breton* vantent leur terroir. Mais il est un provincial qui tous les surpasse, et dont la jeune célébrité monte au firmament. Elu cette année député des Vosges, M. Maurice Barrès a tout juste vingt-sept ans, et s'est fait depuis l'an dernier l'apôtre de ce qu'il qualifie « culte du Moi ». *Sous l'œil des Barbares* et *Un homme libre* définissent ce « Moi » des symbolistes, comme exhaussé par l'examen de conscience. Je ne serais pas surpris que la nouveauté de cette pensée et de sa forme fasse de M. Barrès un éclaireur de son temps.

Nous voici aux portes de la philosophie. Les cours de M. Jules Soury attirent toujours autant d'auditeurs à la Sorbonne, et M. Ernest Renan a livré chez Calmann-Lévy le premier volume de son *Histoire du peuple d'Israël*, un nouveau monument de la foi positive. MM. Gaston Paris et Ernest Lavisse ont su éclairer pour nous le Moyen Age et l'Allemagne impériale. Mais c'est l'*Essai sur les données immédiates de la conscience*, premier traité d'un penseur de quarante ans, M. Henri Bergson, qui a dominé l'année. Défiant envers le positivisme scientiste, ce philosophe met en termes lumineux la création artistique au service de son intuition de la durée.

Ici s'achèvera ce périple, mon cher ami. Je vous quitterai à présent pour aller boire un bock au Chat noir ou au Divan japonais. J'y entendrai les rimes gaies et les monologues de MM. Jean Richepin, Mac-Nab, Alphonse Allais ou Raoul Ponchon, qui valent bien d'autres littératures. Et, qui sait, je me risquerai peut-être au Moulin-Rouge ouvert il n'y a guère, et où l'on nous promet toutes sortes d'éblouissements.

OLIVIER BARROT.

★ Pour approfondir le sujet, on se reportera à ces livres auxquels cet article doit beaucoup : la fondamentale *Enquête sur l'évolution littéraire* de Jules Huret (1891), rééditée en 1982 chez Thot (6, avenue du Parc, 92170 Vanves) ; les éditions critiques des auteurs « fin de siècle » dans les collections 10-18 (UGE) et Folio-Classique (Gallimard) ; les indispensables travaux d'histoire littéraire de G. Lanson (Hachette), A. Thibaudet (Marabout), H. Clouard (Albin Michel), P. Pia (Denoël), H. Lemaître (P. Bordas), J.-J. Marchand *(la Quinzaine littéraire)*.

● PHILOSOPHIE

Walter Benjamin à travers ses «

● LE FEUILLETON DE BERTRAND

Un mouchoir et un

● PHILOSOPHIE

Walter Benjamin à travers ses « échecs »

La biographie de l'un des penseurs et prosateurs les plus doués de sa génération.

EVOQUANT la figure de Kafka, Benjamin écrit : *« Il y a une chose qu'il ne faut jamais perdre de vue : c'est celle de quelqu'un qui a échoué. »* C'est exactement ce dont il faut se souvenir lorsque l'on parle de Walter Benjamin, ce « Wunderkind » de la symbiose judéo-allemande.

Il naît à Berlin en 1892 dans une famille assimilée et sa vie peut en effet apparaître comme une succession d'échecs, universitaires, sentimentaux puis existentiels, jusqu'au suicide à la frontière franco-espagnole en ces jours d'été 1940 récemment retrouvés grâce au *Chemin des Pyrénées* de Lisa Fittko (1). Son *Origine du drame baroque allemand* (1928) fut refusée par l'université de Francfort après des atermoiements qui ne l'honorent guère et dont les détails sont parus depuis peu (2). Combien d'articles censurés, tronqués, réécrits ou tout simplement renvoyés ! Et pourtant il fut l'un des penseurs et prosateurs les plus doués de sa génération, qui n'en manquait pas.

Paris, une « vaste salle de lecture »

Il fréquente l'internat pilote de Haubinda, en Thuringe, dirigé par Paul Geheeb et Gustav Wyneken, puis continue sa scolarité au Kaiser-Friedrich Gymnasium. Il publie, en 1910 (deux ans avant son bac), dans la revue *Der Anfang*, animée par Georges Barbizon. Ses études de philosophie, de littérature allemande et de psychologie à Fribourg-en-Brisgau, Munich, Berlin et Berne s'achèveront par une thèse sur le romantisme allemand *summa cum laude*, comme il se doit. Il fondera de multiples cercles de débats, et il est pourtant déjà l'intellectuel isolé, sûr de lui et érudit qui exerce une fascination rare ; il a déjà l'ésotérique arrogance – que l'on retrouve chez quelques disciples d'aujourd'hui – qui n'est que l'envers d'une timidité et d'une lucidité hors pair, et bien vite désespérée, sur la pensée et son langage.

Cette biographie, la première à paraître en France, est considérablement augmentée par rapport à l'édition allemande ; elle excelle à camper les difficiles rapports avec le judaïsme et le marxisme ainsi qu'à tracer la galaxie qui, de Scholem à Kraus, de Gundolf à Brecht, sert de toile de fond à ce destin tragique. De Berlin à Paris, elle retrouve son milieu, sur lequel tant reste à découvrir, où Franz Hessel – qu'il faudra bien se décider à traduire un jour – et Tankmar von Münchhausen l'introduisent chez la princesse Bassiano ou chez le comte de Pourtalès ; Werner Kraft l'emmènera chez Charles Du Bos, et il fera bonne impression à Pontigny.

Ses premiers lecteurs français sont Missac, Bataille et Klossowski. Ses articles et ses trop rares essais sont aujourd'hui à la mode ; il n'est pas certain que son meilleur ne soit pas dans les traductions de Proust (avec Hessel) Saint John Perse (avec Groethuysen), Balzac, D'Annunzio ou Bloy. C'est à Paris, où il résidera au soir d'une existence hachée, qu'il puisera son inspiration principale, laissant en chantier un énorme ouvrage dont il nous reste symboliquement les fiches, *Passagenwerk* (3). Paris deviendra alors une *« vaste salle de lecture, une vaste bibliothèque que traverse la Seine »*. Y a-t-il plus bel hommage (4) ?

DOMINIQUE BOUREL.

★ WALTER BENJAMIN, UNE BIOGRAPHIE, de Bernd Witte, traduit de l'allemand par André Bernold. Le Cerf, coll. « La nuit surveillée », 269 p., 139 F.

(1) Ed Maren Sell & Cie.

(2) Linder (Hg), *Walter Benjamin im Kontext*, Athenäum Verlag, 1985.

(3) Voir *Walter Benjamin et Paris*, éd. du Cerf.

(4) Signalons que l'excellent volume spécial des *Cahiers d'études germaniques*, « Exils et migrations d'Allemands 1789-1945 », (nº 13, 1987) contient des lettres inédites entre Walter et Dora Benjamin et Fritz Lieb. Enfin, Maurice Nadeau réédite *Sens unique*, *Enfance berlinoise* et *Paysages urbains*, dans une traduction de Jean Lacoste (313 p., 140 F).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Un mouchoir et un couteau

(Suite de la page 9.)

Nicolas ramasse l'autorité abandonnée par le commandant en titre, donne les ordres appropriés, et tire le navire de ce mauvais pas. Toujours le savoir précis qui sauve, appliqué au juste moment ! Le héros préfère ce savoir-faire – et l'histoire lui donnera raison – aux remèdes globaux dont rêvent Marx, rencontré à Londres – et subventionné ! – ou les révolutionnaires de 1848, croisés à Paris, ainsi que Hugo et Lamartine.

Et quand il finira par se faire déposer au Mexique, où son destin s'est noué, il se dépouillera de tout, pour se retrouver en chemise, avec juste en poche le mouchoir et le couteau de ses débuts, viatique bien suffisant aux esprits fins, aux jolies âmes...

LA part de ce qui est avéré et celle de l'imaginaire, qui s'en soucie dans ce type de livre ! L'auteur a rêvé dans les intervalles laissés par la chronique : c'est la loi du genre.

Une chose frappe dans *la Désirade :* contrairement à tant d'autres écrivains du second métier, contrairement à son ancien patron en politique, par exemple, Giscard d'Estaing, Deniau observe la règle du *« no personal remark »* en honneur dans leurs éducations soignées, et il se garde de toute confidence, même indirecte. Il joue le jeu du strict professionnalisme. Ce qui ne le prive pas de laisser poindre une certaine philosophie de l'action, sinon de la vie, qui pourrait se résumer ainsi : puisque l'état de nature n'est plus de mise, si tant est qu'il fût un bien, prenons l'humanité comme elle est. Faute d'en faire un frère, traitons autrui en noble étranger, c'est plus tolérable et moins meurtrier que de vouloir son bonheur de force ou de rêver progrès. Et confions la barre à qui en fait bon usage !

L'épisode du cyclone ne vise pas à rehausser un style qui s'est voulu, tout au long, effacé, au ras des faits, bien carré dans ses indicatifs présents de scénario d'action, sans excès de subtilité psychologique ni de couleur locale. Il met en valeur la grande leçon sans cesse présente sous le divertissement : que, dans la conduite des destins individuels et collectifs, rien ne vaut la maîtrise que donne la mer, faite de savoir précis, d'expérience, et du sens de l'opportunité, du moment à saisir, comme quand le navire menacé fait tête au vent, entre deux lames.

Ce sens marin, qui a à voir avec le coup d'œil, un mélange de courage et de flair, quelque chose comme le talent, on savait que Deniau n'en manquait ni en mer ni à terre. Il est devenu clair qu'il en a à revendre, aussi, la plume à la main.

★ LA DÉSIRADE, de Jean-François Deniau, Orban édit., 390 p., 95 F.

Les philosophes français vus d'Allemagne

Jürgen Habermas juge Bataille, Derrida et Foucault

QU'ON le veuille ou non, le débat franco-allemand reste, depuis un siècle, l'axe majeur du mouvement des idées philosophiques en Europe. Malheureusement, ce débat tourne parfois au dialogue de sourds, car, des deux côtés du Rhin, on ne parle pas toujours de la même chose. Les Français, par exemple, continuent à voir en Heidegger l'un des philosophes majeurs de notre temps, alors que nos voisins n'en font pas si grand cas. Et, comme l'arbre cache la forêt, les Français négligent quelque peu de s'intéresser à la seule figure intellectuelle véritablement importante de ces vingt dernières années, celle de Jürgen Habermas.

Habermas, lui, n'a pas oublié de lire nos philosophes. Mais, à l'heure d'exprimer par écrit les réflexions que ceux-ci lui inspirent, il se montre critique – très critique, même, comme en témoigne cet ensemble de douze « leçons » intitulé *le Discours philosophique de la modernité*, l'un de ses tout derniers travaux et le dernier traduit dans notre langue.



SAMUEL COSTA

Habermas porte un regard critique sur la philosophie française du vingtième siècle.

Ces douze leçons reprennent le fil de l'histoire de la philosophie depuis le dix-huitième siècle, c'est-à-dire depuis l'invention de la notion de modernité. Notion apparue d'abord en art, avec la querelle des Anciens et des Modernes, puis transformée en slogan politique par les philosophes des Lumières. C'est chez Kant que s'achève l'identification de la modernité et du rationalisme, mais c'est avec Hegel que cette identification devient à la fois le problème et l'enjeu principal de la réflexion philosophique. Hegel, toutefois, donne la modernité comme achevée et réalisée dans son propre système : encombrant héritage que ses disciples ne pouvaient que se disputer. C'est dans la guerre de succession qui s'ouvrit à sa mort que, plus d'un siècle plus tard, nous nous trouvons encore pris.

L'extrémisme nietzschéen

A gauche, les jeunes hégéliens (Feuerbach) réhabilitent la « praxis » pour l'investir d'une mission révolutionnaire. De cette mission, confiée par Marx au prolétariat, le rêve se poursuit sans beaucoup de succès chez Sartre, Marcuse, Castoriadis. A droite, l'aile néo-conservatrice proclame la nécessité de justifier l'ordre établi, quel qu'il soit. De cette tendance se réclament les partisans d'un libéralisme intégral, de Von Hayek à Raymond Aron.

Mais hégéliens de gauche ou de droite ne cessent d'être dépassés, depuis un siècle, par un redoutable extrémisme, celui de Nietzshe et de sa descendance, lequel proclame l'impossibilité radicale de concilier réel et rationnel. Heidegger – que Habermas n'hésite pas à traiter de « penseur fasciste » – appartient évidemment à cette dernière famille. Ainsi d'ailleurs que la plus grande part de la philosophie française contemporaine. Celle-ci est donc interrogée à travers trois de ses figures majeures : Bataille, Derrida et Foucault. Trois penseurs dont l'œuvre, selon Habermas, débouche en fait sur d'insurmontables contradictions.

Aucun des trois ne parvient en effet à justifier la raison sur laquelle il s'appuie pour combattre... la raison. Chez Bataille, l'analyse du religieux reste prise dans une « expérience intérieure » difficilement objectivable. Chez Derrida, la déconstruction de la métaphysique s'effectue par le biais de processus purement textuels, ce qui revient à investir la « critique littéraire » d'une mission qu'elle n'a pas, à elle seule, les moyens de remplir. Chez Foucault, enfin, la généalogie des coups de force sur lesquels se fondent les sciences humaines semble conduire à une critique impitoyable de toute activité rationnelle : mais, en ce cas, à quoi bon penser ?

Plus optimiste, plus pragmatique aussi, Habermas répond en esquissant, à la fin de son livre, les grandes lignes du rationalisme, linguistique et intersubjectif, sur lequel se fonde la réflexion socio-politique qu'il a développée dans son maître livre, *Théorie de l'agir communicationnel* (1).

On peut certes regretter que, dans le jugement négatif qu'il porte sur le post-nietzschéisme français, il ne s'appuie que sur les textes les plus anciens de Derrida et de Foucault : au moins a-t-il fait l'effort de les lire. Il ne reste donc qu'à souhaiter que des philosophes français effectuent, sur l'œuvre de Habermas, le même travail de réflexion pour que le débat franco-allemand, au lieu de s'empêtrer dans Heidegger, revienne enfin à la hauteur qui devrait être la sienne.

CH. DELACAMPAGNE.

★ LE DISCOURS PHILOSOPHIQUE DE LA MODERNITÉ, de Jürgen Habermas, traduit de l'allemand par Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz, Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 488 p., 140 F.

(1) Fayard (« le Monde des livres » du 19 juin 1987).

Pour une politique de la science

Les réflexions de Pierre Thuillier sur le bon et le mauvais usage de la vérité

APRÈS avoir lutté pendant des siècles pour échapper à la tutelle de la religion, la science a fini par la remplacer. Nouveaux grands prêtres, les savants jouissent, dans la cité moderne, d'un prestige croissant et d'une autorité parfois inquiétante. Certes, il n'est pas question de nier leurs compétences ; mais n'a-t-on pas tendance à invoquer celles-ci à tout propos – voire hors de propos ? C'est ce que se demande, depuis une quinzaine d'années, Pierre Thuillier. Enseignant à l'université Paris-VII, spécialiste d'histoire des sciences, membre du comité de rédaction de *la Recherche*, il est incontestablement bien placé pour poser cette question dérangeante, mais salubre.

Entamée avec *Jeux et enjeux de la science* (1972), poursuivie avec *le Petit Savant illustré* (1980), sa recherche débouche aujourd'hui sur deux ouvrages qui, de paraître simultanément, se renforcent l'un l'autre. D'un côté, *D'Archimède à Einstein ;* de l'autre, *les Passions du savoir*. Le premier de ces deux livres est plus « historique » ; le second, plus « épistémologique ». Tous deux proposent une vision relativement critique de la science : non pas de ses résultats, bien sûr, mais de l'usage qui en est fait et du statut qui est le leur dans notre culture.

Qu'il s'agisse d'Archimède ou d'Einstein, de Léonard ou de Galilée, de Darwin ou de Pasteur, Pierre Thuillier montre d'abord qu'aucune théorie scientifique n'a jamais réussi à se constituer ni à s'imposer par des moyens totalement clairs et transparents. Contrairement à ce qu'on enseignait autrefois dans les manuels de philosophie, le scientifique ne procède pas seulement par induction ou déduction. Les faits qu'il invoque sont toujours partiellement subjectifs, les raisonnements qu'il utilise rarement explicites, les résultats auxquels il parvient fréquemment discutables. D'autre part, la communauté scientifique et l'opinion publique mettent un certain temps avant de distinguer le bon grain de l'ivraie. Bref, si la vérité progresse, elle n'avance que lentement et au milieu de bien des confusions.

Faut-il inculper le progrès scientifique ?

Il y a pire : ces confusions sont souvent entretenues par ceux-là mêmes qui devraient les dissiper. Nombre de scientifiques ont apporté leur caution à de fausses sciences ou à des théories dont ils savaient au moins qu'elles pouvaient être trompeuses. Ce point est plus particulièrement développé dans *les Passions du savoir*. Thuillier y revient sur ses exemples favoris, empruntés à la biologie et à la sociologie. Le darwinisme et le « darwinisme social » n'ont en effet cessé, depuis cent ans, de donner lieu aux interprétations les plus extravagantes. Ils ont inspiré une bonne part des mythologies racistes ou sexistes qui ont sévi au vingtième siècle – et pas seulement, hélas ! chez les idéologues nazis. C'est d'ailleurs à un cousin de Darwin, Sir Francis Galton, que revient le discutable honneur d'avoir relancé l'eugénisme à la fin du siècle passé.

On atteint sans doute là une limite propre aux recherches de Thuillier : par sa situation de science intermédiaire entre le monde de la matière et celui de l'esprit, la biologie est une discipline vulnérable. On ne saurait tirer, des errements auxquels elle a pu donner lieu, des raisons d'inculper le progrès scientifique. Il n'empêche que la communauté intellectuelle, dans son ensemble, se doit de demeurer vigilante. Les sciences de la vie sont en plein essor, et les développements récents de la génétique, des biotechnologies, de la recherche sur le SIDA ou sur la procréation artificielle montrent assez que les problèmes éthiques, en ce domaine, sont chaque jour plus nombreux et plus difficiles à résoudre. C'est dire qu'une réflexion accrue s'impose.

Ajoutons qu'une semblable réflexion apparaît indispensable, bien que Thuillier en parle moins, dans beaucoup d'autres domaines. L'ensemble des problèmes humains – qu'il s'agisse de la conquête de l'espace, de la protection de l'environnement ou du développement du tiers-monde – sont aujourd'hui entre les mains d'experts. Ceux-ci savent ce qui est. Mais faut-il leur laisser le pouvoir de décider ce qui doit être ? Peut-on être sûr qu'ils ne se feront jamais, y compris à leur insu, les défenseurs d'un lobby, les avocats d'un intérêt particulier – au détriment de l'intérêt général ? Qui, d'ailleurs, définira ce dernier ?

Le travail de Pierre Thuillier amène, on le voit, à poser des questions proprement politiques. Il se garde d'y répondre – et l'on se doute que la réponse serait complexe. Mais les questions, en tout cas, valent d'être posées. La science n'est-elle pas, pour reprendre une formule célèbre, une affaire trop sérieuse pour être abandonnée aux scientifiques ?

CH. D.

★ D'ARCHIMÈDE A EINSTEIN, de Pierre Thuillier, Fayard, coll. « Le temps des sciences », 400 p., 160 F.

★ LES PASSIONS DU SAVOIR, de Pierre Thuillier, Fayard, coll. « Le temps des sciences », 276 p., 145 F.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Pas de Paradis pour les fedayins ?

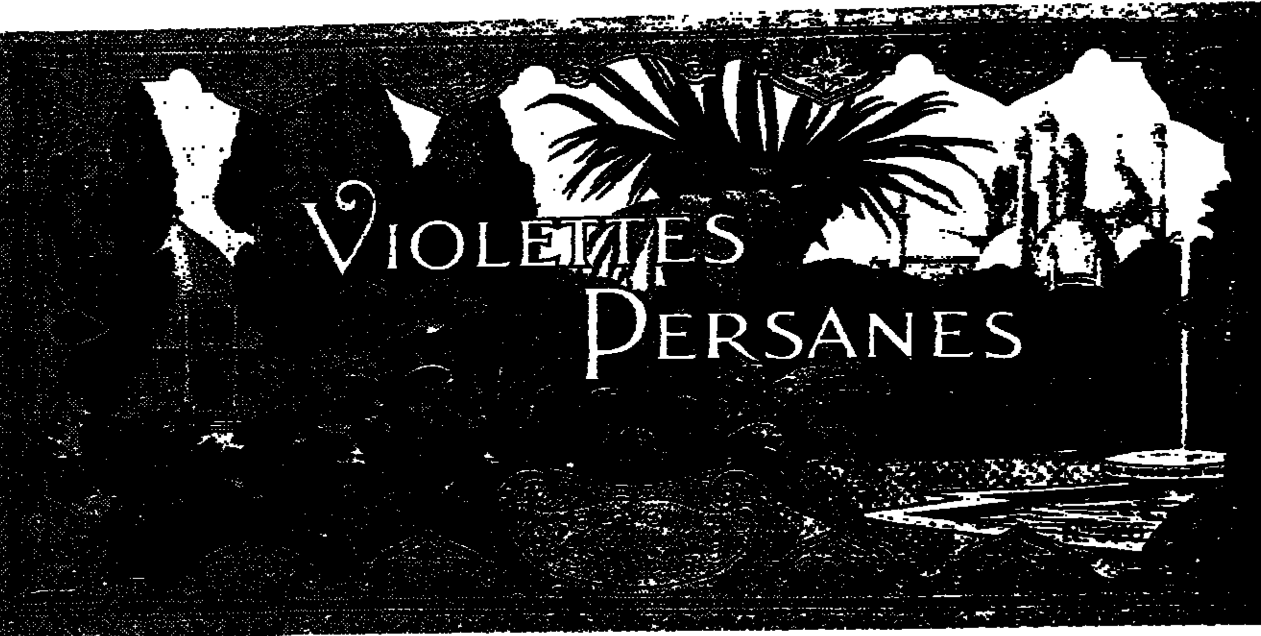
★ ALAMUT, de Vladimir Bartol. Traduit du slovène par Claude Vincenot. Préface de J.-P. Sicre. Phébus, 582 p., 139 F.

POUR clore l'année de l'édition, encore un inconnu !... Encore un Triestin ! ... Nationalité : yougoslave. Langue : le slovène. Nom : Vladimir Bartol, auteur d'*Alamut*... Un gros livre qui est une vraie curiosité et que vient d'exhumer Jean-Pierre Sicre, qui dirige les éditions Phébus, un amateur avéré d'objets littéraires rares. Encore une fois, sacrifions à l'exigence de ne pas laisser mourir la mémoire.

Roman historique à propos des Haschischins et du « Vieux de la montagne », roman d'aventures, roman-loukoum, conte philosophique, fable politique travestie en persanerie du onzième siècle, *Alamut* appartient en apparence à tous les genres. Publié à un mauvais moment pour la littérature — à Ljubjana en 1938, — le livre déconcertera la critique et, malgré l'enthousiasme d'une poignée de lecteurs, sera totalement oublié, même en Slovénie, bien que son auteur soit devenu président de la Société des écrivains yougoslaves en 1960. *Alamut* sera réédité en 1985, longtemps après la mort de l'écrivain.

Né en 1903 dans un faubourg de Trieste où il passa sa jeunesse, mort à Ljubjana en 1967, Vladimir Bartol manifestera toute sa vie un intérêt passionné pour l'étude de Freud, de Jung et pour la psychanalyse ainsi que pour Machiavel et Nietzsche, dont il a traduit en slovène *Ainsi parlait Zarathoustra*. Mais aussi pour l'entomologie, pour le Coran et, hanté sans doute par les dictatures de droite et de gauche, pour les stratèges du pouvoir politique.

Engagé pendant la guerre dans la Résistance contre les nazis, il décide entre 1946 et 1956 de vivre à Trieste, devenue italienne, où il préside l'association culturelle croato-slovène. D'autres œuvres nous restent inconnues : un roman, *Miracle au village* (écrit en 1939, publié en 1985), un texte, *Sur la mort de Freud*, une pièce de théâtre, *Empédocle*, un essai autobiographique, des contes et nouvelles.



Sur une étiquette de savon parfumé...

CE conte pseudo-islamique commence en Perse en l'an 1092 des chrétiens lorsque, sur la route militaire qui vient de Samarcande, une caravane conduit dans une région sauvage du massif de l'Elbourz, vers une destination inconnue, une fillette de quatorze ans vendue la veille par son maître de Boukhara. Pendant le même temps, sur la même route, chevauchant un petit âne gris, le jeune Avani, petit-fils de l'Ismaélien Tahir, décapité jadis par les Turcs seldjoukides, se rend vers le château-fort d'Alamut, le « Nid de l'aigle », où un ami de celui qui fut son grand-père dispense l'enseignement des chiites ismaéliens...

On peut prévenir tout de suite le lecteur que ces deux jeunes gens ne se rencontreront pas. Là n'est pas le sujet. Pas plus que de savoir s'il faut donner raison aux descendants d'Ali (1) ou aux sunnites. Voilà qui nous rappelle des conflits de notre temps !

Jeunes filles livrées au sérail d'un maître qu'elles n'ont jamais vu ; jeunes gens ayant rompu tous les liens avec le monde extérieur pour devenir des fedayins, des croyants trempés dans l'acier qui ont rompu tout lien avec le monde extérieur, prêts à se sacrifier aveuglément à l'ordre du chef suprême, prêts à devenir des martyrs s'ils meurent dans l'accomplissement de leur devoir...

Hassan Ibn Saba, le maître d'Alamut, le monstre d'Alamut, a donc conçu de longue date un plan dont ces jeunes gens des deux sexes seront les acteurs : après avoir obtenu des futurs fedayins une obéissance aveugle au nom d'Allah et à l'aide de chanvre indien (*« Nous avons besoin de croyants qui croient en tout ce qu'enseignent nos institutions »*), après les avoir astreints à un dressage des corps et des esprits, il va leur promettre le bonheur s'ils meurent glorieusement. Le paradis des martyrs.

Promesse du bonheur qui est le moteur des dictateurs... Vladimir Bartol, le Slovène né Autrichien dans une Trieste devenue italienne, considère de près (ou de moins près) les tyrans contemporains Mussolini, Hitler, Staline. Il use donc de la fable pour démasquer les promesses frauduleuses des dictateurs qui *« ont tracé des routes, construit des villes, des mosquées et des écoles, organisé des impôts, élevé la sécurité et la prospérité du pays à un niveau encore jamais atteint (page 444) »* et qui ont construit leur pouvoir sur la confiance illimitée de leur peuple.

Cette démystification d'une promesse fallacieuse au nom d'une vérité qui n'existe pas, cette dénonciation de tous les fanatismes, voilà donc le sens de cette millième et quelque nuit qui annonce le malheur. Un malheur que nul ne veut entendre, drogué volontairement. Sauf Halima la fillette née pour l'amour et le bonheur, et Ben Tahir le poète qui résiste aux drogues, qui pratique le doute systématique et sera le seul à revenir du... paradis.

Etonnante mise en scène à grand spectacle, d'une grande drôlerie de surcroît, que la virée des fedayins au paradis-bordel sous les télescopes (qui n'existaient pas) des dignitaires de l'ismaïlisme ! Un beau morceau de conte oriental, un beau morceau de littérature d'imagination, mais épuré de toutes descriptions érotiques avec des houris dont on promet qu'elles seront « éternellement vierges » ! Puritanisme d'époque qui permet aussi de recommander aux adolescents ce roman d'aventures...

BARTOL a composé, en intellectuel, sans moralisme, un roman minutieusement agencé, mélangeant avec roublardise sa connaissance du passé et des combats de l'islam avec l'époque contemporaine. Le début un peu long, répétitif, mais plein de détails piquants, dans le sérail et parmi les nouvelles recrues fedayins, nous fait arriver un peu trop lentement auprès du missionnaire fou qui se prend pour le huitième envoyé d'Allah. Il promet qu'ils retourneront au paradis.

Un peu de haschish renforcera le souvenir et la beauté des jeunes filles aimées, tout comme le courage de décapiter celui qu'on a désigné comme ennemi. *« Cet état leur deviendra peu à peu insupportable*, explique le maître d'Alamut. *Ils ne réfléchiront pas, ne discerneront pas mais brûleront seulement de désir. Nous les en consolerons quand le temps sera venu : nous leur confierons une tâche et leur promettrons que le paradis leur sera ouvert s'ils l'accomplissent et y laissent leur vie. Ainsi, ils chercheront la mort et périront en souriant de béatitude »*... Beau programme pour fedayins kamikazes.

Meurtres, complots, manipulations politiques en tout genre, fils décapités sur l'ordre d'un père, trahisons, têtes coupées parsèment comme des fleurs de violettes ce drôle de roman persano-shakespearien qui n'a pas vieilli. A déguster dès les vacances. Bonnes vacances !

(1) Ali, gendre de Mohamed, considéré par les chiites comme le successeur légitime du prophète.

La chronique de Nicole Zand reprendra le 26 août.

Témoins et acteurs d'une époque macabre

(Suite de la page 9.)

En ce temps, la mort collective qu'il redoutait fauchait par millions ses contemporains, d'Auschwitz à Dresde et de Maidanek aux îles du Pacifique. L'absence de toute réflexion à ce sujet, aussi bien dans ses Mémoires que dans son œuvre théorique, nous semble pour le moins curieuse de la part d'un historien des religions qui a toujours été fasciné par la mort.

Après la défaite du nazisme et l'abandon de la Roumanie à l'influence soviétique, l'écrivain connaît un exil aussi douloureux que fécond. Racheté par son œuvre, savante et littéraire à la fois, aussi par l'attention constante portée aux malheurs de son peuple asservi, Mircea Eliade ne peut plus malheureusement répondre à l'interrogation que son livre suscite aujourd'hui parmi ceux qui l'ont admiré : ses erreurs de jeunesse et ses omissions ne sont-elles pas de celles qui entraînent les foules vers une autre forme de mort collective, la folie des totalitarismes de tous bords ?

A l'époque où Eliade était l'idole du Tout-Bucarest, Eugène Ionesco, rebelle sans drapeau, s'exerçait dans le paradoxe ravageur. Son journal nous émeut surtout lorsque, dépassant l'angoisse délétère, il exalte l'amour pour sa femme, pour sa fille, amour qui lui a permis de survivre aux horreurs de son temps et même aux honneurs qui l'accablent. En 1936, au pied des Carpates, le futur académicien entend les premiers grondements du séisme à venir. Ionesco se prépare donc à rentrer en France, pour lui mère patrie et patrie de sa mère. Il y connaîtra la pauvreté, la gloire et l'immense désespoir que son texte nous fait partager.

L'auteur dramatique siègeant chez les immortels se transforme en imprécateur et questionne, comme Wiesel, Dieu, l'Histoire et l'événement. A l'interrogation répond le silence des ténèbres, où seule la lueur vacillante de la foi revient périodiquement. Sa quête étouffée par la conscience obsédante d'un échec essentiel se métamorphose en malaise, vertige insoutenable exacerbé par un sentiment de faute originelle qui corrompt la vie quotidienne. Après avoir découvert la vanité des idéologies, Eugène Ionesco hésite entre l'espoir d'une incertaine rédemption et l'effroi légitime que chacun éprouve face au néant.

Témoins et acteurs d'une époque macabre, les deux écrivains étaient liés de longue date malgré leurs cheminements différents. Eliade, *« esprit religieux sans religion »* comme le définissait Cioran, leur ami, avait forgé une œuvre nourrie par la recherche de l'herméneute et par la fantaisie du conteur ; Ionesco, *« mystique sans idole »*, toujours selon Cioran, après avoir dynamité le théâtre classique et tourné en dérision celui de la vie, oscille entre la foi aveugle et le néant raisonné. A la bonne conscience de l'un, à sa passion « bien tempérée » répond le cri pathétique de l'autre, confronté, au-delà de sa déréliction, à l'absurdité d'un univers illisible. Leurs discours s'emboîtent comme les pièces d'un puzzle figurant l'itinéraire de tout intellectuel banni du paradis primordial.

EDGAR REICHMANN.

★ MÉMOIRE II, LES MOISSONS DU SOLSTICE, de Mircea Eliade, traduit du roumain par Alain Paruit, Gallimard, 285 p. 120F.

★ LA QUÊTE INTERMITTENTE, d'Eugène Ionesco, Gallimard, 172 p. 75 F.

Le combat oublié pour les juifs de Roumanie

SITUER la position de l'Occident face à l'*imbroglio* balkanique à la fin du dix-neuvième siècle, déterminer son rôle dans le destin des communautés juives qui y vivaient, demeure une tâche très ardue. Le nombre réduit de sources, les passions toujours vives, le sort différent des minorités au sein de chaque pays de la région, augmentent les difficultés des chercheurs. Parmi eux, Carol Iancu, maître de conférences à l'université de Montpellier et auteur d'une thèse de doctorat sur le judaïsme roumain, publie aujourd'hui un livre sur les négociations des plus importants pays européens avec le gouvernement des anciennes principautés danubiennes, réunies en 1859 grâce à l'intervention de Napoléon III. L'enjeu de ces négociations, survenues après la guerre russo-turque de 1877, était l'indépendance complète de la Moldavie et de la Valachie qui venaient de faire leur entrée sur la scène géopolitique sous le nom de la Roumanie.

La France et l'Allemagne soutenaient la revendication roumaine à condition que les droits politiques et civiques des minorités nationales, notamment ceux des juifs, soient reconnus et garantis par le nouvel Etat. L'ouvrage de Carol Iancu met en évidence la contribution exceptionnelle, dans le combat pour ces droits, de Gerson von Bleichröder (1822-1893), banquier, conseiller de Bismarck et d'Adolphe Isaac Crémieux (1796-1893), ministre français de la justice connu par son décret concernant les juifs d'Algérie ainsi que par son travail comme président de l'Alliance israélite universelle. Le livre, basé sur leur correspondance, nous fait comprendre pourquoi l'amendement relatif aux juifs a été inscrit sur l'agenda du congrès de Berlin — qui devait ratifier en 1878 l'indépendance roumaine — et, surtout, comment la Roumanie parvint, en dépit des pressions, à ne pas en tenir compte.

En effet, le pays obtint son indépendance sans toutefois accorder à la population juive le statut d'égalité dont elle bénéficiait en France, en Angleterre, en Allemagne et dans l'Empire des Habsbourg. Pourquoi une telle injustice ? En marge du congrès de Berlin, une négociation plus secrète se poursuivait entre l'Allemagne de Bismarck et la Roumanie de Carol de Hohenzollern : l'Allemagne avait doté cette dernière d'un réseau ferroviaire mais, en cette période, l'entreprise était peu rentable et les actions s'effondraient. La solution pour éviter la ruine des porteurs allemands était le rachat par la Roumanie de ces titres.

Elles les racheta en les payant neuf fois le prix qu'ils avaient coûté, tant était grand le souci des autorités de maintenir les juifs éloignés des affaires de la cité, car, en contrepartie, Bismarck mit un frein aux pressions de Bleichröder et de Crémieux visant au respect des droits de l'homme dans la monarchie danubienne. Bleichröder dut s'incliner devant la décision du chancelier allemand, Crémieux mourut en 1880 et les juifs roumains n'accédèrent à l'égalité qu'après un demi-siècle, juste après la fin de la première guerre mondiale. Aujourd'hui, quelques milliers, pour la plupart des personnes âgées, vivent encore en Roumanie, partageant le sort de leurs compatriotes. Mais depuis des années ils sont écartés de toute fonction publique importante. L'étude pertinente de Carol Iancu a le mérite d'éclairer les raisons historiques de cette marginalisation.

E. R.

★ BLEICHRODER ET CREMIEUX, LE COMBAT POUR L'ÉMANCIPATION DES JUIFS DE ROUMANIE DEVANT LE CONGRÈS DE BERLIN (1878-1880). Carol Iancu. Centre de recherches et d'études juives et hébraïques, Université Paul-Valéry, BP 5053, 34032 Montpellier Cedex, 264 p., 120 F.

Rod Jones ou les mots à dire

Une rencontre avec un jeune romancier australien traduit pour la première fois en français

QUELQUES initiés savaient déjà que Rod Jones avait publié à Melbourne, puis Londres, puis New-York, un alerte roman australien dont l'action se situe surtout à Chang-haï en 1927, comme *la Condition humaine* (on écrivait alors *Shanghaï*) ; roman déjà traduit en plusieurs langues et promis à un heureux destin.

L'auteur dudit roman, *Julia Paradise*, est un intellectuel d'allure très sportive, peut-être parce qu'il respire habituellement l'air salubre et marin de Queenscliff, joli coin situé à l'entrée de la baie où Melbourne est allée se nicher. Il a trente-quatre ans, un visage régulier, solide. Il incarne l'énergie, la détermination, mais aussi la réflexion et son flegme victorien s'éclaire souvent d'un sourire plein d'humour. Peu enclin à mentionner d'éventuelles influences littéraires, il évoque le goût de lire, qu'il eut tout enfant alors que son père, ingénieur, ne réussissait pas à lui inculquer celui des mathématiques. Ce sont donc des études de lettres qu'il a faites à l'université de Melbourne.

Une enfance atroce et fabuleuse

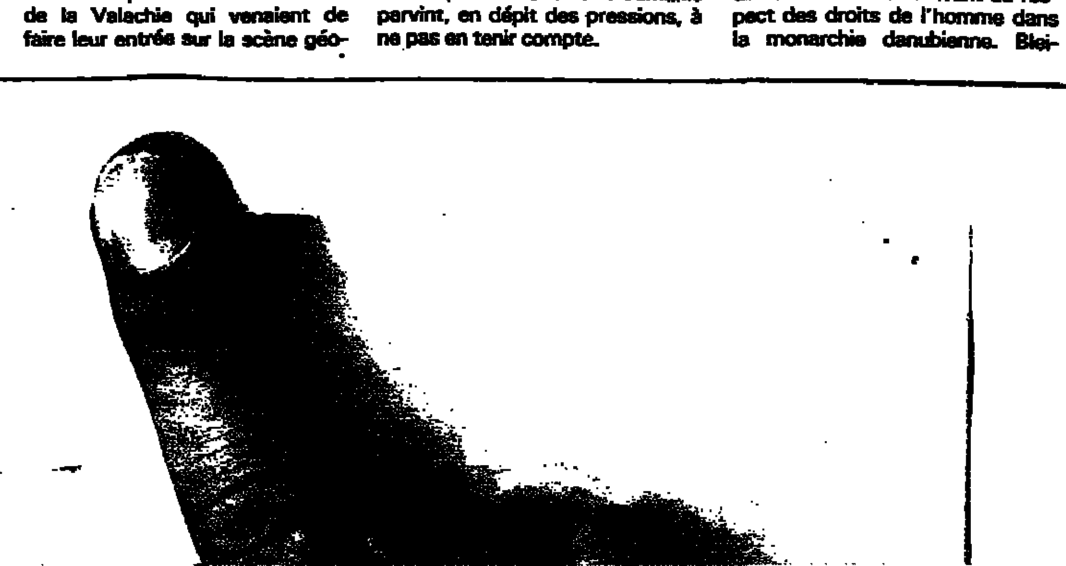
La personnalité de Julia Paradise, jeune Australienne expatriée des années 30, est aussi attachante que difficile à cerner, tant ses fantasmes se mêlent à ceux du médecin écossais qui la soigne et s'éprend d'elle. L'enfance atroce et fabuleuse qu'elle a vécue (ou s'est inventée), au Queensland, s'insère au cœur du drame qui ébranle la Chine, dans une lumière ou plutôt une pénombre freudienne. Avec ses hallucinations, cet univers intérieur n'est pas moins troublé que le monde extérieur avec la misère des jeunes prostituées et la mort semée par la guerre civile. Mais, chose étonnante, une curieuse douceur imprègne ce récit qu'aucune maladresse ne dépare, et qui, de plus, est fort bien traduit.

Autant qu'à sa culture historique et politique, Rod Jones a recours à son imagination. Il s'écarte d'une tendance réaliste qu'ont illustrée de grands représentants de la littérature australienne, depuis Marcus Clarke et Henry Lawson jusqu'à Frank Moorhouse et Helen Garner (1). Débutant très doué, il bénéficie de ces apports et d'autres voies s'ouvrent devant lui, qui le mènent en Chine, par exemple. *« Je me sens parfaitement libre de traiter les sujets qui me plaisent*, explique-t-il. *Je considère que ma génération n'a plus à se poser le problème de notre identité culturelle... »* Une forme d'équilibre a été atteinte par rapport à Londres et New-York, pôles attractifs qui ne sont plus une gêne mais un plaisir, quelquefois un utile relais. Quoi qu'il en soit, Rod Jones a son mot à dire, ses mots à dire. Il est lui-même : il a de la chance. Ses lecteurs aussi.

JEAN-PAUL DELAMOTTE.

★ JULIA PARADISE, de Rod Jones, traduit de l'anglais (Australie) par Marie-Odile Fortier. Masek, éd. François Bourin, 168 p., 65 F.

(1) Voir « le Monde des livres » du 27 février 1988.



AVIGNON 88

On y danse...

ON danse à Avignon. Karine Saporta a ouvert le bal et moi, dès qu'approche la date du 14 juillet, c'est comme une obsession, une sorte de rituel, le bal, je le cherche. Un vrai avec une buvette, un orchestre et son chanteur, des dames en robe imprimée qui valsent ensemble, un vieux couple bien accordé, des enfants qui courent entre les jambes des danseurs, bref toute la mythologie du musette comme dans les films italiens ou quelquefois dans une rue oubliée de banlieue. Et un peu partout le 14 juillet. A Avignon, ce soir-là, le théâtre laisse la place aux flonflons.

L'avant-veille, nous avons trouvé quelque chose : rien à voir avec la prise de la Bastille, une fête votive à Rognonas qui célébrait saint Eloi sur la place près de l'église. Il y avait quand même un feu d'artifice, des manèges pour les petits et les grands, un jeu de boules, des tirs aux fléchettes et à la carabine, des jeux d'adresse. Et un bal, annoncé avec orchestre. En réalité c'était seulement une disco portative avec bandes musicales, projecteurs coloriés qui clignotent et balancent, disc-jockey – plus dégarni et ventru qu'ils ne le sont habituellement. Mais c'est un accordéoniste qui a accompagné live les numéros du groupe folkorique sarde, robes rouges et chemises blanches, mains croisées, chorégraphie pudique.

Pour le reste, tout y était, les robes imprimées, le vieux couple bien accordé et aussi les adolescents frénétiques gambadant sur la Bamba, *et les autres, ceux qui ont abusé de la bière, ceux qui sablent le champagne sur les tables poisseuses de la buvette, et les virtuoses de l'espagnolade, ceux du tango et de la valse à l'envers, les nostalgiques du twist, les enfants qui courent entre les jambes des danseurs, les gamines en minijupes qui, fières comme tout, amoureusement, rockent avec leurs pères...*

LES enfants sont toujours beaux. Même maladroits, ils sont rarement disgracieux. Et puis ils sont si heureux de frôler les amusements d'adultes, de courir librement, simplement de se trouver dehors la nuit. En ce moment, dans les rues d'Avignon, on voit beaucoup de jeunes parents, en grandes ou petites vacances, flâner très tard, comme à Barcelone, avec leurs gosses ou des bébés en poussette qui, l'œil bien vif, n'en perdent pas une miette.

Les petits Gitans sont revenus, discrètement d'ailleurs, à peine un ou deux faisant les terrasses de restaurant, très polis. Le plus jeune, qui a l'âge de perdre ses dents de lait, est habillé classe, porte un petit chapeau de paille, sourit et gazouille volontiers. L'autre ne sait pas sourire, ouvre à peine la bouche pour grommeler un « merci » éraillé. L'indifférence impitoyable de son regard sombre vous poursuit bien après qu'il est parti, bien droit, minuscule et grave.

COLETTE GODARD.


PASCAL VICTOR/ENGUERAND

Ovide par Maggiani

L'inclémence d'Auguste

Fidèle au rendez-vous Serge Maggiani est à Avignon. Cette fois il interprète des poèmes canailles d'Ovide.

Chaque taureau lancé dans une corrida pourrait, dans chaque arène de l'Espagne, tomber sur un point précis où il ne risquerait plus rien, où il pourrait déjouer toute menace, après quoi il quitterait l'arène, libre, vivant. Mais ce point précis sur l'ombre ou la lumière du sable, dans le peu de minutes qu'obligatoirement dure la course, le taureau ne tombe pas dessus, presque jamais.

De même les humains peuvent avoir, dans les arènes de leurs journées, un point d'ancrage, un îlot de sécurité, de repos. Pour tel voyageur, ce sera, à Moscou, le naturaliste de la rue Arbat, celui qui vend des pingouins, ou bien, à Rome, le mur de la Villa Adriana dont les briques ressemblent à des rayons de miel.

Au Festival d'Avignon, chaque mois de juillet, pour bon nombre de pélerins, la bouée de sauvetage, dans l'océan du in et du off, c'est Serge Maggiani. L'an dernier, il était dans la Cour d'Honneur le frère de Rodrigue dans le *Soulier de satin.* Mais il jouait aussi, seul, dans le théâtre du Chien qui Fume, les textes de François d'Assise. Nous l'avions entendu auparavant « jouer » les Mémoires de Saint-Simon, puis des nouvelles de Tourgueniev.

Maggiani « fidélise », comme l'on dit aujourd'hui, ses publics, par son magnétisme. Ses yeux noirs très voyageurs, ses doigts animés longs comme des cannes à pêche, son torse d'anguille, ses gestes instantanés de gazelle qui sent l'approche de la panthère, sa voix de viole d'amour ou sa voix de flûte de jade ou l'une ou l'autre de ses dizaines de voix, vous conviendrez que tout ce cirque a de quoi vous laisser bouche bée, d'autant plus que Serge Maggiani, en acteur virtuose, fait éclore et voler dans l'air du théâtre toutes les nuances gaies ou poignantes des très beaux textes qu'il choisit de jouer. Il nous laisserait k.o. même avec des textes pas terribles. C'est justement le défi qu'il lance, cette fois-ci. Pari gagné : son spectacle est plus soufflant que jamais.

Maggiani, en effet, nous envoie en pleine poire des poèmes pas d'une fraîcheur folle : *les Amours* d'Ovide.

Ovide est ce célèbre poète romain né en 43 avant J.-C. dans une petite ville, Sulmone, où se croisaient plusieurs rivières (Ovide dit que « *les prairies semblaient nager sur les eaux* ». Ovide aurait pu rester là, à cultiver quelque chose ou à surveiller les oies, mais, sans lui demander son avis, son père lui fit un coup tordu : il lui apprit à lire, – c'est ainsi du moins qu'Ovide présente la chose, plus tard, lorsque ses lectures l'ont conduit au désastre.

La dégaine d'un marginal

Sachant lire, Ovide très bêtement se met à écrire. Il partit pour Rome. Il y fut « décemvir », c'est-à-dire pompier ou gardien de prison, l'un des deux. Puis il décida de devenir poète. Son père, qui ne pensait que gros sous, patrimoines, héritages, lui dit : « *Poète ? Mais mon enfant, tu cours à la ruine. Prends même un poète très connu, Homère. Il n'a rien laissé !* »

Ovide s'entêta, et il avait raison parce qu'il disposait d'une faconde prodigieuse : il devint, pendant vingt ans, le poète le plus populaire de Rome. Un matin, deux soldats vinrent le cueillir, au saut du lit : l'Empereur Auguste l'expédiait en relégation, à l'autre bout de l'Empire, – aujourd'hui c'est Constantza, en Roumanie.

Le motif, les historiens ne l'ont jamais su. Ovide lui-même, qui avait alors 52 ans, a admis qu'il y avait un motif, en effet, mais il n'a pas dit quoi. On a évoqué des histoires de femmes, c'est fort douteux, Ovide était enfin fidèle à sa troisième épouse, alliée à l'Empereur. L'hypothèse la plus probable est qu'Ovide avait écrit quelques vers à la louange d'Auguste, le comparant à des dieux, l'appelant même « Jupiter ». Or Auguste admettait que les poètes le portent aux nues dans les provinces et les territoires annexés, mais ne supportait pas que des écrivains l'encensent à Rome, où le gratin se serait moqué de lui.

Pour jouer les poèmes érotiques d'Ovide, Serge Maggiani s'est fait la dégaine d'un semi-clodo marginal, insolent, mimant un peu les faux ahuris. Il se fait accompagner de musiques, comme à Rome. Il nous fait passer en soixante minutes par toutes les couleurs du spectre dramatique, c'est très drôle. Il faut reconnaître qu'Ovide est très drôle aussi, par exemple lorsqu'il interpelle le mari de la femme qu'il aime, Corinne. Fou de rage, parce que ce mari n'est pas jaloux du tout, il dit :

« *Cocufier un débile, ce n'est pas [sportif !*
Autant aller voler du sable sur les [plages !
Je te préviens : décide-toi à la [surveiller,
Sinon je vous laisse tomber, elle et [toi !
J'ai fait preuve jusqu'ici de [beaucoup de patience.
Mais non, tu nous laisses faire sans [renâcler !
Une dernière fois, aie-nous à l'oeil, [sinon adieu !

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Chien qui fume, jusqu'au 4 août, 17 heures.

« L'Augmentation », de Georges Perec

Plus par plus égale moins

Coup d'envoi du cycle Perec avec l'Augmentation, *mise en scène par Didier Bezace autour de Michel Berto. De l'introduction du sentiment dans un programme d'ordinateur.*

Qui, les yeux rivés sur l'écran mat de son ordinateur, n'a rêvé, n'a voulu échapper un instant à l'alignement froid des signes et s'en aller, au-delà, à la découverte de nouveaux espaces ?

Georges Pérec a connu, avant même que le développement de la micro-informatique ne popularise le dialogue chaotique des machines et des hommes, cette expérience-là. Parce qu'il était écrivain, parce qu'il avait un talent qui se nourrissait de la logique pour mieux l'affronter, parce qu'il avait le don de déceler dans la mathématique une forêt de sens que bien des mathématiciens arpentaient sans la voir. Quand, à la fin des années 60, une revue d'enseignement programmé d'informatique appliquée lui demande d'écrire un texte à partir d'un organigramme apparemment simple – il tenait en une page, – Pérec rédige un monologue, en tenant compte de toutes les éventualités prévues par le programme, et nous livre *l'Augmentation.*

Ou « *Comment, quelles que soient les conditions sanitaires, psychologiques, climatiques, économiques ou autres, mettre le maximum de chances de son côté en demandant à votre chef de service un réajustement de votre salaire* ». Le menu de la pièce est multiple : il y a la proposition – vous allez voir votre chef de service pour lui demander une augmentation, – l'alternative – il est ou n'est pas dans son bureau, – l'hypothèse positive – il est dans son bureau, – l'hypothèse négative – il n'est pas dans son bureau ; ce sera là l'un des principaux ressorts dramatiques de l'œuvre. Quant à la conclusion, essayez de l'imaginer.

Michel Berto, unique protagoniste de *l'Augmentation,* aurait dû, tel un curseur qui se déplace en « surbrillance » sur les signes d'un écran d'ordinateur, passer de l'une à l'autre de ces éventualités et repérer les balises décidées par l'auteur. Au lieu de quoi il est entraîné par son metteur en scène, Didier Bezace, qui nous a habitués à fréquenter de la meilleure façon les grands textes (*le Monde* daté 12 juillet) dans une sorte de délire onirique et pathologique que la lecture du texte n'imposait pas.

La force de *l'Augmentation* est tout entière dans son architecture et dans son procédé. La violence, l'humour, l'intensité de la charge sociale, un tourbillon qui s'en va même franchir le seuil de la métaphysique, tout y est sans qu'il soit nécessaire d'en « rajouter ». Or Didier Bezace en rajoute, depuis cet hommage peu discret à Pérec lui-même – il s'empare d'une photo connue de l'auteur avec son chat et nous la sert naïvement – jusqu'à l'intrusion dans l'action d'un psychiatre qui, si nous ne l'avions pas encore compris à la vision du décor claustrophobique et d'ailleurs beau de Jean Haas, nous signifie la désolante condition du personnage. Du coup, l'extrême précision et la finesse du texte de Pérec sont comme étouffées par des images trop évidentes, l'humour carnassier tourne très tôt à la franche rigolade avant qu'un tragique un peu toc ne rende que très mal compte d'une peur autrement plus noire contenue dans les mots.

Cette présentation de *l'Augmentation* a bien sa cohérence, il y a là du travail et de l'intelligence. Mais la première des quatre confrontations de Pérec et de la scène en Avignon cette année n'a pas eu vraiment lieu.

OLIVIER SCHMITT.

★ Jusqu'au 19 juillet, salle Benoît XII, 21 h 30.

Mécanique céleste dans une nuit d'été

(Suite de la première page.)

On peut en déduire que nous avons donc bien entendu la « version définitive » de *Répons* (1), puisque Boulez, malgré ses promesses successives, n'y a plus touché depuis quatre ans. Et c'est fort bien ainsi, car l'œuvre a trouvé son équilibre entre les discours drus, noueux, fourmillants de l'ensemble instrumental, les éblouissantes débauches de couleurs des solistes (qui apparaissaient brusquement illuminés autour du podium central, comme juchés sur de fiers destriers, en une vision saisissante) et les interactions successives de ces deux groupes : jeux multiples de « répons » à la manière médiévale, qui sont la trame de l'œuvre, avec les prodigieux effets de la 4 X multipliant les figures sonores comme les étoiles du ciel.

Sans revenir sur le déroulement de la partition, souvent retracé ici (*le Monde* des 20 octobre 1981, 14 septembre 1982 et 9 octobre 1984), on ne pouvait manquer d'être frappé, dans le silence et la chaleur de cette nuit d'été, par le rayonnement, la vigueur, la capacité de rêve, le dynamisme et la sérénité de cette partition qui ne raconte rien, n'évoque rien, n'offre aucune prise au romantisme, mais reflète à sa manière, dans les traits simples qui émaillent son écriture multiple et complexe, une sorte de mécanique céleste perçue par la souveraineté de l'esprit... Mais n'était-ce pas la beauté du cadre qui nous montait à la tête ?

Pierre Boulez et ses musiciens de l'Ensemble Intercontemporain respiraient à pleins poumons dans cette musique qu'ils connaissent si bien et où ils déploient une merveilleuse liberté concertante, en particulier dans toutes les entrées rayonnantes des solistes (Marie-Claire Jamet, Michel Cerutti, Vincent Bauer, Daniel Ciampolini, Pierre-Laurent Aimard et Alain Neveux), qui interviennent dans la fête comme des rasades de bon vin, au degré d'alcool très renforcé par les ingénieurs de l'IRCAM, et au premier chef Andrew Gerzso.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Carrière Callet à Boulbon (15 km au sud d'Avignon). Jusqu'au 19, 22 heures.

(1) *Répons* sera diffusé sur France-Culture le 31 juillet, à 22 h 35.

« La Fiancée aux yeux de bois », de Karine Saporta

Vue des rails

L'âme russe plane sur l'entreprise de Karine Saporta. Cela ne suffit pas à faire un spectacle.

Nostalgie, nostalgie, quand tu nous tiens... « *Enfant bercée par les propos romantiques d'une famille ayant traversé pour une longue période de son histoire la Russie... j'entendis souvent cette expression de « l'âme russe »*, nous dit Karine Saporta.

Tous le monde n'a pas comme elle de tels ascendants, mais « l'âme russe » est un concept culturel suffisamment répandu pour qu'on puisse la reconnaître et l'accueillir. Elle plane manifestement sur *la Fiancée aux yeux de bois* ; elle ne suffit pas à faire un spetacle.

Les emprunts à Tadeuz Kantor non plus. Lorsque la lumière se fait tout doucement sur le plateau, on se croirait dans *la Classe morte* : des personnages grisâtre, le regard fixe, sont assis à de petits pupitres d'écolier en bois blanc. Des experts ès Kantor décèleront plus loin des citations de *Wielopole, Wielopole* et de *Qu'ils crèvent les artistes.*

Le thème omniprésent du voyage évoque le monde tzigane : un double rail court le long de l'avant-scène, des bruits lancinants de trains occupent une bonne part de la bande-son, relayés par de belles musiques tziganes (et aussi par les Danses plovtsiennes du *Prince Igor*), on manipule sans fin des valises.

Pris isolément, les ingrédients sont plutôt bons : il y a aussi Sophie Boulin, qui chante des chansons russes avec une très jolie voix et une sensibilité rêveuse : la sauce ne prend pas. Car il ne se passe pas grand-chose, au long (très long) des une heure et quarante-cinq minutes que dure le spectacle. Le vocabulaire chorégraphique est extrêmement limité : les cinq personnages, un peu somnanbulesques, répètent indéfiniment les mêmes petites actions (se coucher sur les rails, déplacer leurs pupitres, se suspendre aux cordes qui pendent des cintres, se balancer, tournoyer) ou restent immobiles.

Un ennui féroce s'installe, qui fait douloureusement ressentir l'inconfort des bancs du gymnase Aubanel.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Gymnase Aubanel, à 22 heures, jusqu'au 16 juillet.

Le bruit rose des acousticiens

Pour l'IRCAM et *Répons* en plein air, les acousticiens de l'IRCAM sont sortis de leur tour d'ivoire. Les acousticiens sont bizarres. Allez comprendre pourquoi ils aiment tirer des coups de revolver. Ou bien encore pourquoi ils ont baptisé « bruit rose » leur unité de mesure acoustique préférée, largement utilisée pour tester la carrière Boulbon... Andrew Gerzso, l'assistant musical de Pierre Boulez, a le sens de l'image. C'est l'un des fidèles de l'IRCAM, où il est entré en 1977, alors flûtiste au département instrument et voix dirigé par Globokar. Puis, très vite, le virus de l'informatique l'a saisi. Aujourd'hui, outre son rôle aux côtés de Pierre Boulez, il mène une recherche sur l'utilisation de l'ordinateur dans le processus de composition. Mais, à l'origine, il n'y connaissait rien... C'est rassurant.

« *Le bruit rose,* explique-t-il, *est atroce, moche, comme une sorte de crachotement, mais il est fabriqué selon une méthode très précise et on en connaît exactement la composition. Dans la carrière, les acousticiens l'ont envoyé, depuis un haut-parleur, en divers points, et ont pu mesurer ainsi exactement la distorsion qu'il avait subie à l'arrivée, et donc savoir ce qu'il fallait corriger.* »

Après, de retour à l'IRCAM, où, pendant un an, ils ont travaillé en simulant les données acoustiques de la carrière sur un ordinateur, les choses se compliquent. Passons sur les circonstances exactes qui les ont conduits à amplifier un soupçon l'orchestre central, dans la carrière, sur le réglage des graves et des aigus « *comme sur une chaîne hi-fi* », assure souriant Andrew Gerzso... Et retrouvons-les un an plus tard... Un peu « *bousculés* » : sur le terrain, avec l'orchestre, ils n'ont que quatre jours pour peaufiner les dernières mises au point.

Pendant ce temps, il fait chaud, très chaud même... La 4X (voir *le Monde* du 14 juillet) donne des signes d'insolation, malgré les prodiges de climatisation dont elle fait l'objet. Il faut lui adjoindre pendant quelques jours des sortes de gros tuyaux d'aluminium pour évacuer la chaleur qu'elle fabrique aussi toute seule. « *On se serait cru dans une cuisine* », assure Gerzso. Les pianos, eux, sommeillent au soleil, mais dans des caissons isothermes.

L'IRCAM dispose d'une structure métallique indépendante qui supporte haut-parleurs, câbles, projecteurs, et nécessite à peine deux jours de montage. L'équipe à Avignon, sans les musiciens, bien sûr, c'est dix personnes, pas plus.

Cette aventure du plein air a séduit l'IRCAM. Pour plus d'une raison. De retour à Paris, les chercheurs en acoustique en salle, une des spécialités de l'IRCAM, vont retravailler certaines données livrées par la carrière Boulbon. « *Un va-et-vient salutaire entre la tour d'ivoire et la réalité.* » Bien sûr, il a fallu passer des compromis, Pierre Boulez l'a reconnu. Mais pour Andrew Gerzso, le résultat est plus que satisfaisant. « *La carrière Boulbon n'est pas seulement un lieu difficile. Au-delà de sa beauté, l'espace permet une qualité d'analyse, de clarté. Le son y est léger, aéré, transparent. Curieusement, nous y jouons un peu moins fort que dans d'autres endroits.* »

ODILE QUIROT.

Culture

DANSE

Création de François Verret à Chateauvallon

Deux dinosaures

On ira d'abord à confesse : l'exactitude des avions n'étant plus ce qu'elle était, on a manqué les dix premières minutes de *L. et eux, la nuit*, création présentée par François Verret « en résidence » au Théâtre national de la Danse et de l'Image, à Chateauvallon.

Sauf à croire, ce qui paraît difficile, que toute la substance, l'invention, la fantaisie, l'originalité du spectacle étaient justement concentrées dans ces dix premières minutes, il faut bien constater, ayant vu les quarante minutes restantes, qu'on trouve fort peu de tout cela dans *L. et eux*. *« C'est poétique »*, affirment les supporters : c'est ce qu'on dit immanquablement lorsqu'il n'y a rien ou presque à se mettre sous la dent.

L'intérêt majeur de l'affaire réside dans la présence, dans tous les sens du mot, de deux vaches sacrées, deux dinosaures, deux légendes vivantes, Jean Babilée et Rosella Hightower. Plus de cent trente ans à eux deux. Hightower a gardé sous ses cheveux blancs une ligne des plus enviables, quant à Babilée, c'est simple, il est éternel : l'homme qui bouge plus vite que son ombre et qui reste plus parfaitement immobile que le Sphinx. Devant cette étoile des étoiles, ou fantasme, on se dit : voici le créateur du *Jeune homme et la mort*, le joker diabolique de *Jeux de cartes*. Quant à Hightower, elle faisait tout de même dans *le Cygne noir* des doubles tours à la seconde qu'on n'a jamais revus. On ne dira rien de leurs moyens actuels : ils ont si peu à faire...

Voilà donc, une fois encore, un de ces spectacles anémiques comme la danse contemporaine française en présente tant. Pas forcément laid ni désagréable, mais court de souffle, faible du jarret, chétif d'imagination. Certains créateurs, dès leurs débuts, ont péché par outrance ; on criait parfois au mauvais goût, à la provocation, mais au moins il se passait quelque chose, il y avait une certaine générosité. La danse d'aujourd'hui pèche par excès contraire, par manque. Timidité, maladresse, pudeur ? Ou a-t-elle vraiment si peu à dire ?

S. N.

CINÉMA

« Typhoon Club » de Shinji Somai

Le nouveau mal de la jeunesse

En 1985, au premier Festival international du film de Tokyo, *Typhoon Club* a remporté le Grand Prix du jeune cinéma. Bernardo Bertolucci, David Puttnam et Nagisa Oshima lui ont tressé des louanges. Il nous arrive discrètement trois ans après. Faut-il s'en étonner ? C'est un film japonais dont le réalisateur n'est pas connu, et qui est interprété par des inconnus. Pas de quoi tenter les distributeurs.

Bon. Cela se passe dans un lycée de la banlieue de Tokyo. Des adolescents, en classe de troisième, se comportent comme tous les enfants du monde. Ils jouent, chahutent, pensent à l'amour. Mais il se met à pleuvoir et la pluie annonce un typhon. On conseille aux élèves de rentrer chez eux. Certains préfèrent rester au lycée où ils s'enferment. La menace que représente le typhon les excite. L'atmosphère se tend et agit sur les nerfs des spectateurs comme sur ceux des « ados » japonais. Dans leur lycée, les élèves craquent ; un voile se déchire. Peur, frustrations, difficultés de l'existance... Le typhon dont on voit les effets sur les réactions des personnages est un phénomène à la fois naturel et symbolique. Il fait son travail d'ouragan et il révèle les caractères.

Ce curieux film ouvre une faille psychologique profonde dans l'ordre apparent d'un petit groupe humain et, sur un suspens météorologique, débride un nouveau mal de la jeunesse qui n'a rien de romantique. Cela concerne essentiellement le Japon moderne. Celui dont, justement, on ne sait pas grand-chose par le cinéma. Il faut profiter a l'occasion. Cela vaut la peine et c'est une rareté dans les programmes d'été.

JACQUES SICLIER.

● **« Barbebleu » raccourci.** — La version française du film de Fabio Carpi, *Barbebleu* — l'auteur du *Quatuor Basileus* — sera présentée en France dans une version plus courte de trente minutes. Le metteur en scène milanais a vivement protesté contre cette décision, d'autant qu'il affirme ne pas avoir été informé de cette « mutilation » et l'avoir découverte lors d'une projection.

Johnny Clegg exclu du Syndicat des musiciens britanniques

Le Syndicat des musiciens britanniques n'est pas à un paradoxe près. Il vient d'exclure de ses rangs Johnny Clegg, accusé de s'être produit... en Afrique du Sud. Très rigide, le Syndicat, qui prône le boycott complet du pays de l'apartheid, ne tolère aucune dérogation. Que l'engagement du « zoulou » blanc puisse faire avancer la lutte des Noirs sud-africains ne change rien à l'affaire. Le Syndicat, très puissant en Grande-Bretagne, avait déjà empêché Johnny Clegg de participer, le 11 juin dernier, au concert de Wembley en faveur de Nelson Mandela, en dépit du soutien que lui apporta Winnie Mandela, la femme du leader noir emprisonné.

Mort du chanteur et saxophoniste de jazz Eddie « Cleanhead » Vinson

On apprend la mort du jazzman Eddie Vinson, à la suite d'une crise cardiaque, le 2 juillet, au California Medical Center de Los Angeles. Il était âgé de soixante-dix ans.

Son surnom lui venait de son crâne rasé. Son style — les dictionnaires le rangent dans la catégorie des « blues shouters », des vocalistes lourds — de ses origines texanes. Il était né, en effet, à Houston, le 18 décembre 1917. Il était également saxophoniste : sa sonorité était sur l'alto ample et volumineuse. C'était un joueur de blues robuste, traditionnel : texan.

Jeune, il avait joué avec Chester Boone, Milton Larkins et Big Bill Broonzy. En 1942, il avait rejoint Cootie Williams, l'ex-trompettiste de Duke Ellington, avant de fonder son propre big band tout de suite après la guerre.

Dans les années 50, Eddie Vinson avait quitté la scène pour se consacrer à l'enseignement en Californie. Puis il avait rejoint le groupe de Johnny Otis, avant de tourner, dans les années 70 et les années 80, avec le Count Basie Orchestra. On l'avait revu en Europe. A Montreux en 1971 et 1974, à Paris en 1968, à Nice en 1972.

● **ERRATUM.** — A la suite d'une erreur technique, nous avons publié dans notre numéro du jeudi 14 juillet, dans la rubrique « Arts et spectacles », page 16, une liste d'expositions, au chapitre « Divers », qui étaient périmées. D'autre part, plusieurs expositions étaient annoncées en double ou triple « exemplaires ». Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.



Communication

Démission des représentants des magazines

Crise au CESP ?

Après la bourrasque, l'accalmie ? La polémique surgie au sein du Centre d'études des supports publicitaires (CESP) à propos de l'audience — en baisse — de la presse magazine s'est soldée par la démission, au cours de son conseil d'administration du mardi 12 juillet, des trois représentants de ce collège — MM. Bertrand de La Villehuchet, PDG de la régie Interdéco, liée au groupe Hachette, Francis Morel, PDG des Editions mondiales, et Jean de Montmort, directeur au groupe Marie-Claire — (*le Monde* du 13 juillet). Ils entraînent avec eux quelque soixante-dix titres sur les cent dix-huit actuellement présents au CESP.

La réunion a été agitée. Un membre du collège des magazines a même incité les représentants des autres collèges à *« refuser de faire paraître de mauvais chiffres d'audience »*, en prétextant que *« tout le monde, au sein de la presse, était dans le même bateau »*, face à la concurrence de la télévision sur le plan publicitaire. Il n'a pas été suivi. Et en dépit de leur démission, les trois représentants des magazines ont accepté que les chiffres d'audience de leurs titres soient publiés dès la semaine prochaine.

« Ce n'est pas un schisme », a précisé M. Alain Grangé-Cabane, président de l'Union des annonceurs (UDA), tout en indiquant cependant que *« le CESP ne peut pas accepter n'importe quoi : ce n'est pas en le quittant que l'on obtient ce que l'on veut »*. Écho similaire du côté de M. Philippe Calleux, de l'agence de publicité FCA, qui estime que *« si les trois représentants des magazines veulent créer leur propre mesure d'audience, l'Association des agences conseil en publicité (ACPP) ne les suivra pas. » « Pas question d'un CESP-bis*, renchérit M. Alain Grangé-Cabane, *il faut reconstituer ce qui existe. »*

Notamment en améliorant les nouvelles mesures d'audience des magazines expérimentées cette année et qui ont mis le feu aux poudres (*le Monde* du 8 juillet). *« Une amélioration est toujours possible »*, indique M. Philippe Charmet, président du CESP. *« Le changement de méthodes rend impossible une comparaison directe avec les chiffres antérieurs »*, note-t-il, tout en précisant que *« les relations avec la presse magazine ne sont pas rompues ». « Il s'agit bien d'une crise, mais le CESP, depuis sa création en 1958, en a traversé bien d'autres. Je suis ennuyé mais pas inquiet »*, assure-t-il.

La crise provoquée par les magazines au sein du CESP montre pourtant qu'une page est tournée. Depuis 1985, les collèges ont perdu leur pouvoir au sein du Centre, au profit du conseil d'administration tripartite (supports, annonceurs, publicitaires) et de son bras séculier, le comité scientifique. *« La force du CESP, c'est l'expertise de son comité scientifique*, explique M. Charmet, *je serai intransigeant là-dessus. »*

Il reste, que si les éditeurs de presse magazine ont finalement accepté la prochaine publication de l'audience de leurs titres, dont les méthodes conçues par le Comité scientifique avaient été unanimement approuvées dès 1987, la crise est bel et bien là. Et l'accalmie estivale peut-être trompeuse.

YVES-MARIE LABÉ.

Audience des quotidiens nationaux

	1987			1988		
	Nombre de lecteurs	Pénétration nationale	Pénétration agglomération parisienne	Nombre de lecteurs	Pénétration nationale	Pénétration agglomération parisienne
La Croix	294 000	0,7 %	1 %	297 000	0,7 %	0,9 %
L'Equipe	1 136 000	2,8 %	6 %	1 125 000	2,7 %	5,7 %
Libération	1 030 000	2,5 %	9,5 %	1 016 000	2,5 %	9,2 %
Le Monde	1 443 000	3,5 %	10,7 %	1 541 000	3,7 %	11,3 %
Le Parisien	1 234 000	3 %	12,1 %	1 462 000	3,5 %	14,2 %

Ces deux tableaux traduisent la situation des quotidiens nationaux et régionaux au cours des deux dernières années.

Le chiffre d'audience correspond à la mesure du CESP appelée « Lecture numéro moyen ». Il se calcule en fonction du nombre de numéros lus au cours des six derniers jours et fournit donc l'audience moyenne d'un quotidien. En 1988, selon les enquêtes du CESP, 53,4 % des Français âgés de quinze ans et plus lisent au moins un quotidien (soit 22 027 000 lecteurs de presse quotidienne). 12 % d'entre eux lisent un quotidien national (4 966 000 lecteurs) et 53,8 % un quotidien de province (18 366 000 lecteurs).

Le taux de pénétration est le pourcentage de l'audience du journal par rapport à la zone de diffusion.

Pour les quotidiens nationaux, rappelons que *le Figaro, l'Aurore, France-Soir, le Quotidien de Paris* et *l'Humanité* ne figurent pas au palmarès du CESP. Ces titres ont en effet quitté cet organisme.

Rappelons également que *le Matin* a cessé de paraître en 1987.

Audience des quotidiens régionaux

(Zone large de diffusion)

	Année 1986-1987		Année 1987-1988	
	Nombre de lecteurs	Pénétration	Nombre de lecteurs	Pénétration
La Nouvelle République du Centre-Ouest	854 000	33,8 %	834 000	32,4 %
La Voix du Nord	1 316 000	40,2 %	1 283 000	38,9 %
Ouest France	2 352 000	42,9 %	2 363 000	42,9 %
Centre France	1 233 000	60,1 %	1 141 000	55,3 %
Grand Ouest	6 041 000	49,5 %	5 950 000	48,5 %
Groupe Inter-Ouest	530 000	46,5 %	556 000	47,1 %
Journaux de l'Ouest	2 564 000	46,8 %	2 576 000	46,7 %
Quotidien du Sud-Ouest	1 427 000	48,9 %	1 432 000	48,8 %

Source : CESP.

Pour la presse régionale, le calcul de l'audience se fait par cumul des chiffres de deux ans, l'échantillon d'une seule année étant trop faible.

Seuls trois grands régionaux (*la Nouvelle République, Ouest-France, la Voix du Nord*) voient leur propre audience prise en compte par le CESP. D'autres sont regroupés ainsi : Centre-France traduit l'audience du *Populaire du Centre*, du *Berry républicain*, de *la Montagne*, de *Limoges-Matin*, *le Journal du Centre*. Grand Ouest rassemble, en plus d'*Ouest-France* et de *la Nouvelle République*, *Presse-Océan*, *l'Eclair*, *la Liberté du Morbihan* (*le Télégraphe de Brest et de l'Ouest* est absent, car il n'adhère pas au CESP) ainsi que les quotidiens du Sud-Ouest. Le groupement du Sud-Ouest réunit *Sud-Ouest*, *la Charente libre*, *l'Eclair des Pyrénées*, *la France*, *la République des Pyrénées* et *la Dordogne libre*. Inter-Ouest regroupe *le Maine libre* et *le Courrier de l'Ouest* tandis que les Journaux de l'Ouest réunissent *Ouest-France*, *Presse-Océan*, *l'Eclair* et *la Liberté du Morbihan*.

Tous les autres quotidiens régionaux ne sont plus adhérents du CESP depuis 1983.

Les suites de l'affaire Michel Droit

Une relaxe et des réactions

M. Michel Droit, membre de la CNCL, poursuivi pour *« escroquerie au jugement »* par Larsen FM et le Centre protestant de recherche et d'amitié (CPRA), a été relaxé, le mercredi 13 juillet, par la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery. Le tribunal a également rejeté la demande de dommages intérêts faite par M. Droit.

Larsen FM et le CPRA estimaient que M. Droit avait obtenu, le 10 décembre 1987, de la Cour de cassation, par des moyens procéduriers critiquables, le retrait de son dossier au juge d'instruction de Paris et son attribution au juge d'instruction de Rennes. En effet, après son inculpation de « forfaiture » par M. Claude Grellier, M. Droit avait porté plainte pour *« violation du secret de l'instruction et forfaiture dans le cas où un magistrat serait mis en cause »* et saisi la Cour de cassation d'une *« requête en suspicion légitime visant le juge d'instruction »*.

Le 10 décembre 1987, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait rejeté cette requête, mais transmis le dossier du juge d'instruction du tribunal de Rennes, *« dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »*. Le 22 décembre suivant, M. Droit ayant retiré sa plainte, Larsen FM et le CPRA ont alors estimé que l'académicien avait usé de manœuvres pour obtenir le dessaisissement de son juge. Le tribunal correctionnel de Paris vient de déclarer que *« le délit n'est pas constitué »*.

Par ailleurs, à la suite de l'inculpation de M. Yves de Chaisemartin, directeur adjoint de la Socpresse, de « corruption active » par le juge Claude Grellier (*le Monde* du 14 juillet), le principal collaborateur de M. Robert Hersant nous a déclaré : *« Ce qui est méprisable n'appelle pas beaucoup de commentaires. Je laisse le soin aux observateurs de faire le rapprochement des dates entre mon inculpation, à la veille du 14 juillet par le juge Grellier, et le jour où le juge de Rennes, seul en charge du dossier Michel Droit, s'apprête à rendre un non-lieu.* [Sur la première accusation de forfaiture. — NDLR.]

Commentant l'inculpation de M. de Chaisemartin, enfin, M. Jean-Louis Bessis, l'avocat de Larsen FM, a déclaré : *« Voici le premier volet d'une nouvelle affaire Hersant. Il n'y avait jusqu'à présent que des rumeurs sur les méthodes contestables de son groupe. Le voici pris, cette fois-ci, la main dans le sac. Toutes les autorisations obtenues par le groupe Hersant auprès de la CNCL sont aujourd'hui contestables et frappées de révocabilité. »*

A. W.

Mort de Laurent Salini ancien chef du service politique de « l'Humanité »

Laurent Salini, ancien chef du service politique de *l'Humanité*, est décédé le 13 juillet, à l'âge de soixante-neuf ans, à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), d'un cancer. Le quotidien communiste, qui lui consacre deux pages dans son édition du 14 juillet, écrit, sous la plume de son directeur, M. Roland Leroy : *« Le lyrisme de son romantisme révolutionnaire laissait (...) percevoir son attachement passionné à ses idées, son combat, son parti. »*

[Né le 24 septembre 1919 à Cuttoli (Corse), Laurent Salini avait adhéré aux Jeunesses communistes en 1936, avant d'entrer un an plus tard au PCF. Son activité clandestine durant la guerre lui avait valu d'être arrêté puis déporté. Après la guerre, il avait été rédacteur en chef du journal *le Patriote d'Ajaccio*, puis rédacteur en chef adjoint de *France Nouvelles*. Pendant dix-huit ans, de 1960 à 1978, Laurent Salini avait ensuite dirigé le service politique de *l'Humanité*, puis de 1978 à son départ à la retraite, en 1980, le service presse-radio-TV du quotidien communiste. Conseiller municipal de Gennevilliers de 1959 à 1971, il était également l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Mai des prolétaires*, publié en 1968, et *le Mythe réformateur*, en 1973.]

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE CARREFOUR DES TROIS BROUILLARDS. Le Lucernaire, Th. Rouge (45-44-57-34), 18 h 30.

L'ECHANGE, 20 h 30 ; *DIEU QU'IL EST TARDIEU,* 18 h 30, Roseau Théâtre (42-71-30-20).

LES APPARENCES SONT TROMPEUSES. Montreuil, salle Berthelot (48-58-65-33), 20 h 30.

TROP C'EST TROP. Berry (43-57-54-55), 20 h 30.

JOURNAL D'UN LOUP-GAROU. Tourtour (48-87-82-48), 19 h.

LE CANAPÉ BLEU. Montreuil, salle Berthelot (48-58-65-33), 20 h 30.

Les autres salles

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ La Marseillaise : 14 h. ◊ Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par le Legs : 14 h. ◊ Le Legs précédé de le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◊ Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◊ Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). ◊ Frisette : 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 14 h, 15 h et 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). *Le Grand Standing* : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Frio-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ Dieu qu'il est Tardieu : 18 h 30. ◊ L'Echange : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SQUARE CARPEAUX (42-62-21-21). ◊ Folies au jardin en 1890 : 20 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Voix humaine : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Quatuor Via Nova, 19 h, mar. Œuvres de Wolf, Schumann, Beethoven. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Musiques électroacoustiques, 18 h 30, sam., lun. Œuvres de T. Mayuzumi, T. Takemitsu (sam.). Œuvres de L. Berio, B. Maderna, H. Pousseur, J. Cage (lun.). Dans le cadre de Musique années 50, Studio 5, 5e étage. Entrée libre.

CHAMP DE MARS, Harmonie et fanfare des gardiens de la paix, 16 h, mer.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, Immo Schneider, 16 h 30, dim. Orgue. Œuvres de Bach. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS, Mélissa Colgin, Kyoto Kotepanos, 18 h, dim. Flûte, piano. Œuvres de Telemann, Burton, Prokofiev, Hanson. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES, (42-72-38-79). Ensemble de cuivres polyphonie, 17 h, jeu., 21 h, ven., sam. Dir. François Merlin. J.-F. Devillier (orgue). Œuvres de Moussorgski, Mouret, Gabrieli, Dowland. Gabriel Fumet, Ichiro Nodaira, 17 h, dim., 21 h, mar. Flûte, piano. Œuvres de Debussy, Fauré, Poulenc, Roussel. Bruno Matthieu, 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, André Isoir, 20 h 30, lun. Orgue. Œuvres de Nivers, Dandrieu. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, (42-23-55-28). Orchestre Ad Artem de Paris, 18 h 30, mer., jeu., ven., sam., 21 h, mer., jeu., ven., sam. Dir. Dominique Fanal. Œuvres de Vivaldi, Bach, Mozart. Orchestre Sainte-Cécile de Pise, jusqu'au 24 juillet, 21 h, lun., mar. Dir. R. Pierazzini. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann. Trio mandolines et clavecin, 18 h 30, lun., mar., 21 h, dim. C. Schneider, D. Meyer (mandolines), S. Pecot-Douatte (clavecin). Œuvres de Beethoven, Corelli, Canciello, Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, (43-96-48-48). Trompettes de Versailles, 21 h, mer., 17 h, jeu. Œuvres de Bach, Haendel, Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, Philharmonie de chambre, 21 h, mer. Dir. Roland Douatte. Œuvres de Mozart, Pachelbel, Albinoni, Vivaldi. Philharmonie de chambre, 17 h, jeu., dim., 21 h, jeu., ven., sam., lun., mar. Dir. Roland Douatte, Stefan Rodesco (violon). « Les Quatres Saisons » de Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, (45-69-06-64). Gabriel Fumet, Jean Galard, 17 h, jeu., 21 h, mer. Flûte, orgue. Œuvres de Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-MERRI, Diane K. Huling, Michael Appleman, 16 h, dim. Piano, violon. Œuvres de Debussy, Beethoven. Entrée libre. Miklós Schon, 21 h, sam. Récital de piano. Œuvres de Albeniz, Beethoven, Chopin, Ravel. Entrée libre.

MUSÉE DE CLUNY (47-24-26-34). Camerata de Paris. Jusqu'au 14 août. 17 h, ven., sam., dim. N. Maison (soprano), E. Polonska (harpe), I. Quellier (vielle), J. McLean (flûte), A. Quellier et J.-L. Pinna (danse). Chor. G. Canova, D.-C.Coolonna, réalisation mus. E. Polonska. Musique et danse Moyen Age, Renaissance, Baroque. Salle des thermes. Dans le cadre du Festival de l'art vivant.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre. Tous les dim. 16 h. Piano, E. Conquer (violon), E. Watelle (cello). Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS, Wolfgang Capek, 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Bach, Liszt, Heiller, Gigout, Nibelle. *Entrée libre.*

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ars Antiqua de Paris, jusqu'au 22 septembre. 19 h 15, mer., jeu., lun., 21 h 15, mer., jeu., lun. Joseph Sage (contre ténor), Michel Sanvoisin (flûte, cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Les Arts *florissants,* 20 h 30, ven. Dir. William Christie, N. Argenta, J. Feldman (sopranos), D. Visse (haute-contre), J.-F. Gardeil (baryton). Œuvres de Charpentier, Purcell. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

SQUARE VIOLET Pavillon chromatique.

Music-hall

L'ARLEQUIN (45-89-43-22). Les frères Amara. 20 h 30, mer., jeu., ven. (dernière).

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française.

JARDIN DES TUILERIES. Aimable, 21 h, mer. Dans le cadre de la fête *foraine.* Grand bal du 14 juillet.

PLACE DU HAVRE (Gare Saint-Lazare) Bruno Lorenzoni, 21 h, mer. Grand bal du 14 juillet.

PLACE DE LA BASTILLE. Orchestre Jules Nicoli, 21 h, mer. Grand bal du 14 juillet.

PLACE D'ITALIE. André Verschuren, 21 h, mer. Grand bal du 14 juillet.

PLACE GAMBETTA. Raymond Boisserie, 21 h mer. Grand bal du 14 juillet.

PLACE RAOUL-DAUTRY (Gare Montparnasse). Yvette Horner, 21 h, mer. Grand bal du 14 juillet.

Jeudi 14 juillet

cinéma

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.f.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CONTRAINTE PAR CORPS (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

LES FEUX DE LA NUIT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

FLIC OU ZOMBIE (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

GÉNÉRATION (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA GRENOUILLE ET LA BALEINE (Can.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

JUILLET EN SEPTEMBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIAC COP (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

NUIT DE FOLIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'ŒUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

PANICS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE GATE (Can., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ATTAQUE DES MORTS-VIVANTS. (*) Film italien de Claude Milliken, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LÉGENDE DU LAGON. Film Nouvelle Zélande d'Yvonne Mackay, v.f. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

AIR FORCE ACADEMY (, v.f.) : Club, 9e (.

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (Fr.-Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CHARGE HÉROIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CRAZY HOUSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DEUX SUPER-FLICS (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DONNE-MOI TES YEUX (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'EXÉCUTRICE (*) (Fr., v.f.) : Club, 9e

ELZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

L'HOPITAL (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

8 MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA LOI DE MURPHY (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MILLION DOLLAR LEGS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ONDE DE CHOC (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

OVER THE TOP (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RIEN QUE POUR VOS YEUX (Brit., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SALVADOR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SILVERADO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 14 juillet

TF 1

20.35 Série : Julien Fontanes, magistrat. La bête noire. *Une sombre affaire de terrorisme.* **22.05 Cinéma : l'Emmerdeur** ■ Film français d'Edouard Molinaro (1973). Avec Lino Ventura, Jacques Brel, Caroline Cellier. **23.20 Journal et la Bourse. 23.40 Magazine : Minuit sport:** catch américain; yachting (Coupe du soleil de minuit : monocoques de 12 mètres). **0.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.00 Documentaire : Paroles d'enfants.** 1. Première parole. **1.55 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.20 Alain Decaux** *face à l'histoire. Le triple mystère de Rhess.* **3.15 Histoire de la vie.** De la matière naquit la vie. **4.05 Prélude de Chopin. 4.40 Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.55 Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Cinéma : le Bagarreur ■■ Film américain de Walter Hill (1975). Avec Charles Bronson, James Coburn, Jill Ireland, Maggie Blye. **22.15 Spécial caméra cachée.** Emission de Jacques Rouland. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Le journal du Tour** (rediff.) **23.55 Variétés : Alcazar de Paris.** Spectacle animé par Jean-Marie Rivière, en hommage au cabaret, du Berlin des années 20 à nos jours.

FR 3

20.30 Téléfilm : La maison maudite. De William Wiard, avec Parker Stevenson, Lisa Eilbacher, Joan Bennet, Slim Pickens. **22.10 Journal.** ▶ **22.35 Magazine : Océaniques.** Une autre vie ou Chronique de quelques Indiens Wayana. Tom Pouce, le fils du sorcier, de Claude Massot. **23.50 Musiques, musique.** Satirical dance, de Chostakovitch, par les cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma : Irena et les Ombres ■ Film français d'Alain Robak (1986). Avec Farid Chopel, Denise Virieux, Jean-Louis Foulquier. **21.55 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Condorman** ■ Film américain de Charles Jarrott (1981). Avec Michael Crawford, Oliver Reed, Barbara Carrera. **23.30 Cinéma : les Borsalini** □ Film français de Michel Nerval (1979). Avec Jean Lefebvre, Darry Cowl, Robert Castel. *0.55 Cinéma : Diamond baby. Film français classé X* de Michel Jean et Myke Strong (1986). Avec Alban Ceray, Marylyn Jess, Dom Pat. **2.15 Série : Un flic dans la Mafia.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Sur les ailes des aigles. D'Andrew V. McLaglen, d'après Ken Follett, avec Burt Lancaster, Richard Crenna, Paul Le Mat (2e partie). **22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente.** Echappé dans le désert. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (rediff.). **0.55 Mission impossible** (rediff.). **1.45 La grande vallée** (rediff.). **2.35 Journal de la nuit. 2.40 Arsène Lupin** (rediff.). **3.35 Bob Morane** (rediff.). **4.00 Vive la vie!** (rediff.). **4.25 Hitchcock présente** (rediff.). **4.50 Top nuggets.**

M 6

20.30 Téléfilm : Le mort a disparu. De James Goldstone, avec John Forsythe, Earl Holliman, Anne Francis. **21.50 Série : Cagney et Lacey. 22.40 Série : Destination danger. 23.30 Six minutes d'informations. 23.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles de Pologne. Textes de Marek Nowakowski : L'état de guerre, La fouille, Le rat, Les cotisations, Deux mille soixante-douze heures. **21.30 Profils perdus.** Victoria Ocampo. **22.40 Nuits magnétiques.** Les mécènes. 3. La nouvelle donne PME-PMI. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les amoureux dans le désordre.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 23 et 24 janvier à Berlin) : Manfred, poème symphonique op. 58, de Tchaïkovski ; Métamorphoses pour 23 instruments à cordes et Don Juan, poème symphonique op. 20, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Minuit passé.**

Vendredi 15 juillet

TF 1

13.30 Météo et la Bourse. 13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Julien Fontanes, magistrat. 16.00 Série : Des agents très spéciaux. 16.50 Club Dorothée vacances. Sablotins ; La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; Le jeu de l'ABC ; GI Joe ; Clip tang ; Dragon ball. **18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune.** *20.00 Journal.* **20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Jeux : Intervilles.** Présentés par Guy Lux, Simone Garnier, Léon Zitrone, Claude Savarit. Beaucaire-Parthenay. **22.25 Magazine : Ushuaïa.** Le magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot. Sommaire : Patrick Edlinger dans les passages les plus difficiles du Verdon ; Les derniers marins sous le vent ; Jeux interdits en ULM ; Ils sont tombés sur la tête. **23.25 Téléfilm : Une vie comme je veux** (rediff.). (2e partie.) **0.50 Journal et la Bourse. 1.10 Magazine : Minuit sport.** Billard artistique ; Equitation « Ride and Run ». **2.10 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.35 Documentaire : Paroles d'enfants.** 2. Paroles pour suivre. **3.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **4.00 Musique : Israela Maazel. 5.10 Documentaire : Histoires naturelles.** Le tour de pêche de deux enfants. **6.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **6.25 Documentaire : Histoires naturelles.** La pêche au brochet.

A 2

13.40 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Jeu : Bing parade. Avec Sabine Paturel, Canada, Léopold Nord. **15.30 Magazine : Sport été.** Football : rétrospective du championnat d'Europe ; Cyclisme : 13e étape du Tour de France (Grenoble-Villard-de-Lans) ; Magazine : A chacun son Tour. **18.15 Série : Sam suffit. 18.43 Chimps.** Spot de la Prévention routière. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Le journal du Tour. 20.00 Journal et météo. 20.35 Feuilleton : La Camorra, règlement de comptes à Naples** (5e épisode). **21.35 Apostrophes d'été.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Coups de cœur », sont invités exceptionnellement des lecteurs : Jacques Attali (pour *la Nuit sous le pont de pierre*, de Léo Perutz), François Bloch-Lainé (pour *Du bon usage de la France*, de Philippe Viannay), Geneviève Guichard (préfacière de *Daâh le premier homme*, d'Edmond Haraucourt), Jean-François Josselin (pour *Chère Marie-Antoinette*, de Jean Chalon), Miou-Miou (pour *l'Epopée du buveur d'eau*, de John Irving), Kénizé Mourad (pour *Alamut*, de Vladimir Bartol). Charles Villeneuve (pour *Un espion disparaît*, de David Wise). **22.55 Journal. 23.10 Cinéma : Paris vu par... 20 ans après** ■■ Film français à sketches (1984) : J'ai faim, j'ai froid, de C. Akerman ; Place Clichy, de B. Dubois ; Rue Fontaine, de P. Garrel ; Rue du Bac, de F. Mitterrand ; Paris-Plage, de V. Nordon ; Canal Saint-Martin, de P. Venault. *Vingt ans après* Paris vu par... *six auteurs « nouvelle vague », six jeunes réalisateurs ont effectué leurs exercices de style sur les thèmes de Paris, de l'amour et de la mort (ce n'est ni une suite, ni un « remake »). Les sketches sont d'intérêt divers. Le premier, le seul en noir et blanc, celui de Chantal Akerman, brille par l'humour et la bonne santé. Par ailleurs, nos préférences vont à* Place Clichy, *de Bernard Dubois, et à* Rue du Bac, *de Frédéric Mitterrand.* **0.55 Le journal du Tour** (rediff.).

FR 3

13.30 Série : Cap danger. Le trésor englouti. **14.00 Magazine : 40e à l'ombre de la 3** (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Mamie, Papy ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction ; Invités : Lizzy Mercier des Cloux, Jean-Pierre Kalfon, Rachid. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Série : Les invisibles.** Un prof à éclipses (suite). **17.08 Dessin animé : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Magazine : Flash mag été.** De Patrice Drevet. **18.00 Série : Sur la piste du crime.** Le fléau. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Feuilleton : Terre des gangs.** De Richard Sarafian, avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (2e épisode). *Le début de la guerre des gangs, de New-York à Chicago, au début du siècle.* **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Allah et les ferrailleurs, de Daniel Grandclément. *La plage de Gadani, au Pakistan, constitue la plus grande casse de bateaux du monde. Chaque année, des dizaines de superpétroliers y sont « désossés ».* **22.20 Journal.** ▶ **22.45 Documentaire : Edmond Michelet.** L'aumônier de la France. Réalisation Christian Sulleman. **23.40 Musiques, musique.** Symphonie pour cuivres, de Victor Ewald, par les cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : Soldier's story ■ Film américain de Norman Jewison (1984). Avec Howard E. Rollins Jr, Adolph Caesar. **15.35 Série : Ray Bradbury présente. 16.05 Cinéma : le Retour du Chinois** □ Film américain de James Glickenhauss (1984). Avec Jackie Chan. **17.40 Série : Batman. 18.05 Cabou cadin.** Bécébégé ; Virgul. **18.30 Cabou cadin.** Rambo. **18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Football.** Les coulisses. **20.30 Football : Nantes-Monaco.** Premier match du championnat de France *1988-1989.* **22.40 Flash d'informations. 22.45 Série : Un flic dans la Mafia. 23.30 Cinéma : Cul-de-sac** ■■ Film anglais de Roman Polanski (1966). Avec Lionel Stander, Donald Pleasence, Françoise Dorléac. *Un bandit, qui s'est réfugié dans un manoir isolé sur une île où un quinquagénaire fort laid vit avec sa ravissante jeune femme, regarde avec délectation celle-ci humilier son mari. Après* Répulsion, *film de terreur psychologique déjà réalisé en Angleterre, Polanski revenait à son inspiration première : le conte philosophique burlesque. Une sensation d'absurdité, à la manière d'Ionesco et de Beckett, naît au fil des images. Un film original et fort bien interprété.* **1.20 Cinéma : Condorman** ■ Film américain de Charles Jarrot (1981). Avec Michael Crawford, Oliver Reed, Barbara Carrera. **2.45 Cinéma : Histoire d'O, n° 2** □ Film français d'Eric Rochat (1984). Avec Sandra Wey. **4.30 Cinéma : Week-end tragique** ■ Film canadien de William Fruet (1985). Avec Henry Silva, Nicholas Campbell. **6.00 Documentaire : Les allumés du sport. 6.30 Documentaire : Animaux du soleil.**

LA 5

13.30 Série : La loi de Los Angeles (rediff.). **14.25 Série : La grande vallée. 15.20 Série : Mission impossible. 16.15 Série : Star Trek. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 18.30 Jeu : La porte magique.** *Présenté par Michel Robbe. 18.55 Journal* **images. 19.03 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Les secrets d'un homme marié.** De William A. Graham, avec William Shatner, Michelle Phillips, Glynn Turman. *Une histoire de relation extraconjugale bien sûr !* **22.25 Série : La loi de Los Angeles. 23.25 Série : Hitchcock présente.** L'icône d'Elijah. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Star trek** (rediff.). **0.55 Mission impossible** (rediff.). **1.45 La grande vallée** (rediff.). **2.35 Journal de la nuit. 2.40 Arsène Lupin** (rediff.). **3.35 Bob Morane** (rediff.). **4.00 Vive la vie!** (rediff.). **4.25 Hitchcock présente** (rediff.). **4.50 Top nuggets.**

M 6

13.30 Série : Laredo. 14.20 Feuilleton : Ardéchois, cœur fidèle (2e épisode). **15.05 Magazine : Faites-moi 6.** Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis.** L'étoile filante. **19.00 Série : L'incroyable Hulk.** Evasion. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi.** Le clochard de Rafkin. **20.30 Série : Le saint.** Plan de vol. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** Une journée difficile. **22.15 Magazine : Ciné 6.** L'actualité des films de la semaine. **22.30 Cinéma : l'Homme au bras d'or** ■ Film américain d'Otto Preminger (1955). Avec Frank Sinatra, Eleonor Parker, Kim Novak. *Un joueur de poker, drogué sort de prison désintoxiqué. Son ancien milieu le reprend. Une fille qui travaille dans un cabaret de strip-tease cherche à le sauver. Ce drame psychologique s'attaquait, il y a une trentaine d'années, à un sujet tabou. La drogue est devenue, depuis, le thème de nombreux films. Restent, ici, l'admirable générique de Saul Bass et la performance de Frank Sinatra.* **0.10 Six minutes d'informations. 0.20 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.50 Téléfilm : La misère et la gloire.** D'Henri Spade, avec Claude Brasseur, Renée Faure, Geneviève Fontanel. (1re partie : La misère.) **2.30 Magazine : Jazz 6. 3.40 Magazine : Carabine FM. 4.20 Téléfilm : La misère et la gloire.** La misère (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Marthe d'Alançon : chansons souvenirs (INA, 1961) ; Soyez témoins : Deauville (INA, 1956). **21.30 Musique: Black and blue.** Robert Parker ou le passé redéfini. *22.40 Nuits magnétiques. Les mécènes. 4. Mécénat* international. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les amoureux dans le désordre.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. La langue d'oc. Œuvres d'Aledo, Severac, Cabestan, Mistral, Marcabru, Vidal, Poulenc, Born, Canteloube. **22.00 Concert** (en direct de la cour Jacques-Cœur) : Symphonie n° 8 en fa majeur op. 93, de Beethoven ; Symphonie n° 7 en mi majeur, de Bruckner, par l'orchestre de La Haye, dir. Alain Lombard. **0.15 Jazz, par Xavier Prévost.** Le Départ Trio (Autriche).

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 14 juillet à 0 heure et le dimanche 17 juillet à 24 heures.

Evolution générale : c'est un temps variable et plutôt frais qui régnera en fin de semaine, samedi devrait être la meilleure journée.

Vendredi : temps variable et assez frais. — Du Nord et de la Normandie à l'Auvergne, à la région Rhône-Alpes et à l'Alsace, le temps sera mitigé. Soleil et nuages se disputeront le ciel. Mais les averses seront aussi de la partie : déjà présentes au lever du jour sur la Normandie, le Nord-Picardie et les Ardennes, elles s'étendront rapidement à tout ce grand quart Nord-Est du pays. Le vent de Nord-Ouest sera sensible.

De la Bretagne à l'Aquitaine et au Midi-Pyrénées, la journée sera plutôt agréable, on pourra profiter de belles éclaircies, les nuages n'auront droit qu'à une petite place. Cependant, au sud de la Garonne, à cause d'entrées maritimes, la grisaille prédominera le matin et de petites pluies pourront même se produire. Mais le soleil sera de retour l'après-midi.

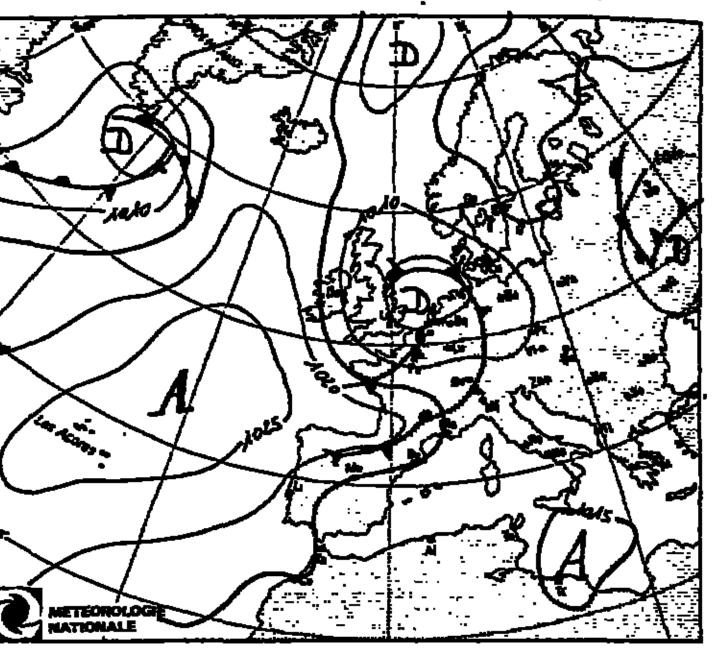
Sur les régions proches de la Méditerranée, beaucoup de bleu dans le ciel. Mais il faudra faire attention au Mistral et à la Tramontane qui souffleront fort. Quelques averses seront possibles dans l'après-midi en Corse. Côté températures : il ne fera pas très chaud. Le thermomètre indiquera 10 à 12 degrés au petit matin sur la plupart des régions et de 16 à 22 degrés au maximum du Nord au Sud du pays. Le pourtour méditerranéen et la Corse se distingueront avec 15 à 17 debrés au minimum et 25 à 27 degrés au meilleur moment de l'après-midi.

Samedi : belle journée. — Le début de journée sera un peu frais avec des températures minimales entre 10 et 12, plus élevées dans le midi avec 15, mais avec un bon ensoleillement et un vent faiblissant, les températures dépasseront 20 degrés l'après-midi (sauf près des côtes de la Manche) et même 25 dans le midi. Quelques averses sont malgré tout à craindre sur la Lorraine, l'Alsace et le Jura.

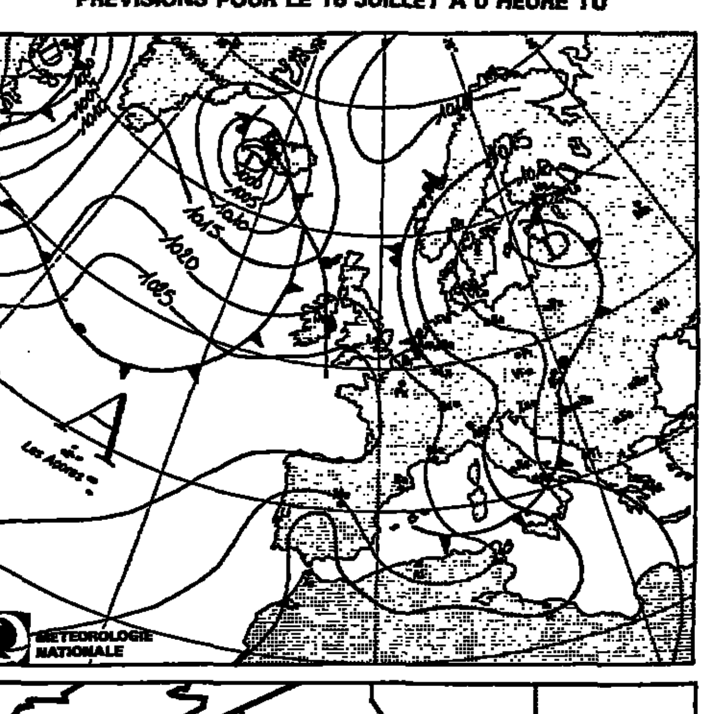
Le vent restera assez fort en vallées du Rhône et de la Garonne, sur la Bretagne, la Normandie et la Picardie, les nuages envahiront peu à peu le ciel apportant quelques faibles pluies le soir.

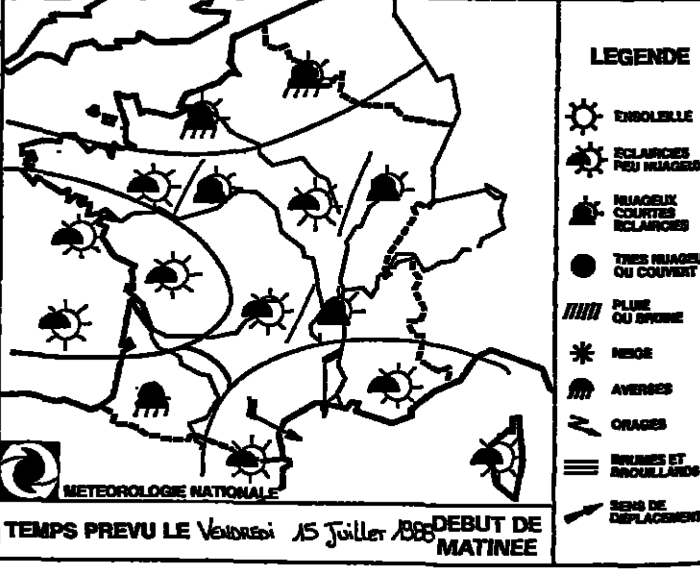
Dimanche : médiocre sur la moitié nord. — Une fois de plus, la France sera coupée en deux : des nuages et des pluies passagères sur la moitié nord où les températures ne dépasseront guère 20. Du beau temps chaud et ensoleillé sur la moitié sud.

SITUATION LE 14 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-7-1988 à 6 heures TU et le 14-7-1988 à 6 heures TU — le 14-7-1988

FRANCE			
AJACCIO	30	19	D
BIARRITZ	22	16	N
BORDEAUX	24	15	P
BOURGES	21	13	C
BREST	17	13	A
CAEN	20	13	N
CHERBOURG	17	12	C
CLERMONT-FERR.	26	14	C
DIJON	26	14	C
GRENOBLE St-M-H	30	18	N
LILLE	19	12	N
LIMOGES	19	11	P
LYON	29	16	N
MARSEILLE-MAR.	29	18	P
NANCY	25	13	A
NANTES	21	13	N
NICE	27	21	D
PARIS-MONTS.	21	14	N
PAU	25	14	N
PERPIGNAN	29	18	C
RENNES	22	13	N
ST-ÉTIENNE	29	14	C
STRASBOURG	27	15	A
TOURS	20	13	C
TOULOUSE	29	13	C
POINTE-A-PITRE	31	24	C

ÉTRANGER			
ALGER	30	21	B
AMSTERDAM	18	12	A
ATHÈNES	31	22	D
BANGKOK	33	26	A
BARCELONE	27	19	N
BELGRADE	29	16	D
BERLIN	25	15	P
BRUXELLES	19	11	C
LE CAIRE	33	23	D
COPENHAGUE	22	16	P
DAKAR	30	26	N
DELHI	27	25	P
DJERBA	34	23	D
GENÈVE	27	11	D
HONGKONG	31	27	A
ISTANBUL	27	20	D
JÉRUSALEM	32	20	N
LISBONNE	27	16	D
LONDRES	20	10	C
LOS ANGELES	23	17	D
LUXEMBOURG	17	11	A
MADRID	35	18	D
MARRAKECH	43	27	N
MEXICO	27	14	B
MILAN	28	21	C
MONTRÉAL	28	13	N
MOSCOU	28	19	D
NAIROBI	20	13	C
NEW-YORK	31	22	D
OSLO	22	12	C
PALMA-DE-MAL.	32	19	D
PÉKIN	33	23	D
RIO-DE-JANEIRO	19	14	P
ROME	29	19	D
SINGAPOUR	31	26	N
STOCKHOLM	23	11	D
SYDNEY	18	10	N
TOKYO	24	20	A
TUNIS	39	25	D
VARSOVIE	24	13	D
VENISE	28	20	N
VIENNE	27	18	D

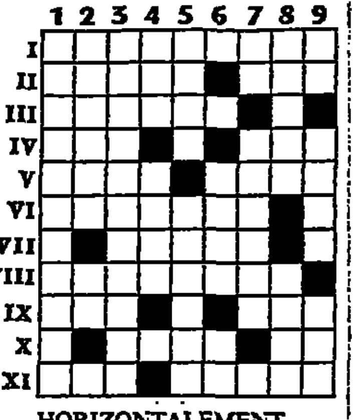
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4787



HORIZONTALEMENT

I. Un qu'on ne pensait voir que plus tard. — II. Offre l'occasion de tendre un filet. Renvoi sans préavis. — III. Avec elle, on trouve à qui parler. — IV. Révèle sa présence. Plus ça va, plus il y en a. — V. Fait preuve de supériorité ou bien n'est guère brillante. Un four avec lequel tout peut être cuit. — VI. Est condamné aux arrêts forcés. — VII. Solide formation. — VIII. Susceptibles d'être bien vus sans être forcément appréciés. — IX. Amenée à la ramener. S'est longtemps fait prendre en main. — X. Est dans l'air. Possessif. — XI. Pas assez habile pour tout saisir. On peut y mettre les cendres du feu.

VERTICALEMENT

1. Il n'y a pas de quoi être flatté quand ils nous passent de la pommade. — 2. Elément de certains rideaux. Lettre grecque. — 3. Ce qu'on peut faire avec des baguettes. — 4. Vu par celui qui se fait mener en bateau. A permis à maintes gens d'arriver à bon port. — 5. Reçut très mal ce qui lui était adressé. A besoin d'air pour se faire entendre. — 6. Les arrêts y sont fréquents. Nager sur les bords. — 7. Ville ouverte. Qu'on peut faire sans s'en faire. — 8. Occasion de porter un coup décisif. On ne ferme pas les yeux sur lui. — 9. Conjonction. Echanges de coups. Plus en mesure de faire du chemin.

Solution du problème n° 4786

Horizontalement

I. Haineuses. — II. Adversité. — III. Gérer. — IV. Ile. Orgie. — V. Oison. Ede. — VI. Gésier. — VII. Esseulé. — VIII. As. Eu. — IX. Pâturer. — X. Huis. Nice. — XI. Erre. Tais.

Verticalement

1. Hagiographe. — 2. Adélie. Saur. — 3. Ivresse. Tir. — 4. Née. Oiseuse. — 5. Erronés. — 6. Us. Relent. — 7. Siège. Ria. — 8. Et. Idole. Ci. — 9. Semée. Eudes.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **Des « tractions » en Acadie.** — Dix-neuf « tractions avant » rallieront, au mois d'août, le Québec à la Louisiane sur les traces du Grand Dérangement, la migration des Acadiens vers le sud au dix-huitième siècle. Les véhicules seront embarqués à Halifax et sillonneront les routes canadiennes et américaines pour atteindre La Nouvelle-Orléans. Cette expédition est organisée par la Traction universelle, association qui regroupe plusieurs centaines de propriétaires passionnés de ce type de voiture.

● Le Collège de psychanalystes organise un colloque autour de la question des neutralités des psychanalystes et de la psychanalyse (fonctions, limites, dérives... tant dans la clinique que vis-à-vis du champ socio-politique et culturel). Ce colloque aura lieu les 21, 22 et 23 octobre à Paris.

★ **Renseignements : 27, boulevard Arago, 75013 Paris. Tél. : 45-87-18-64 (l'après-midi).**

TRANSPORTS

Lundi 18 juillet : journée noire pour le trafic aérien

Importante chute du trafic trans-Manche à Douvres

REPÈRES

Mouvements de capitaux

Commerce extérieur



Economie

Revenu minimum d'insertion
La mission de M. Fragonard

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale et de la solidarité, a présenté le mercredi 13 juillet, le projet de revenu minimum d'insertion adopté par le conseil des ministres. Il a aussi annoncé la mission confiée à M. Bertrand Fragonard, commissaire au Plan, pour, selon les termes de la lettre adressée par le premier ministre, en *« assurer la préparation la mise en place et le suivi »*.

En attendant sans doute de prendre la tête de la délégation interministérielle qui en sera chargée, M. Fragonard devra *« contribuer à la préparation et au suivi du débat parlementaire et étudier avec les élus locaux les conditions de mise en œuvre du revenu minimum »*, réfléchir *« aux méthodes d'analyse susceptibles d'éclairer les autorités de l'Etat et les collectivités locales »*, prendre les contacts nécessaires avec tous les partenaires intéressés et *« susciter la mobilisation des énergies »*.

Plusieurs syndicats, d'accord sur le principe d'un revenu minimum d'insertion, ont cependant exprimé des réserves voisines sur les modalités d'application. *« Le dispositif est désarticulé : d'un côté la gestion du revenu, de l'autre l'insertion »*, observe la CFDT qui demande que *« moins d'éléments soient renvoyés au décret »*. La CFTC réclame *« une coordination effective de tous les responsables de l'action sociale et de tous les acteurs de la politique de l'emploi »* et émet *« des réserves sur les ressources à prendre en compte pour évaluer le droit »* à une allocation. Dans le même sens, la CFE-CGC souhaite que l'on *« approfondisse l'articulation délicate entre procédures d'attribution de la prestation et réalisation des actions d'insertion »*.

Un homme d'expérience

En confiant à M. Bertrand Fragonard, commissaire au Plan, la charge de suivre la préparation et la mise en œuvre du revenu minimum d'insertion, M. Rocard peut *a priori* espérer avoir désigné *« the right man in the right place »*, sur le plan technique comme sur le plan politique.

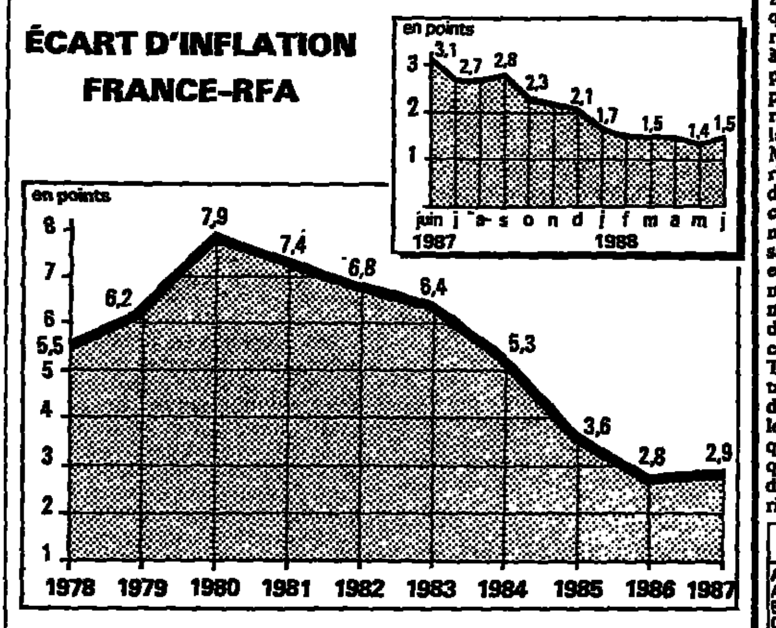
Ancien directeur de la Caisse nationale d'allocations familiales de janvier 1980 à la fin d'octobre 1987, M. Fragonard a l'expérience de la mise en œuvre de prestations complexes. Il a été le créateur de l'*« allocation de parent isolé »*, versée à des mères seules et sans ressources et a été à l'origine de la redéfinition de l'action sociale des caisses d'allocations familiales (CAF) pour prendre mieux en charge les familles défavorisées. Il a eu l'occasion, avec le développement de l'*« allocation parentale d'éducation »* de faire « prospecter » les futurs bénéficiaires par les caisses, et il avait souhaité que la même politique fût appliquée pour l'allocation logement : c'est un problème qui se posera aussi pour le revenu minimum.

Mais, à ce poste, M. Fragonard a aussi su se faire apprécier des partenaires sociaux : syndicats, employeurs et associations familiales. Il devra y ajouter maintenant les collectivités locales, qui ne sont pas des inconnues pour les CAF, mais surtout les gestionnaires de l'emploi et de la formation, qu'il connaît moins. Dernier avantage : membre des cabinets de M. René Lenoir et de Mme Simone Veil de 1974 à 1980, il ne manque sans doute pas de contacts avec les « politiques » du centre. D'ailleurs sa nomination comme commissaire au Plan par le gouvernement de M. Chirac en témoigne.

G. H.

Hausse des prix : + 0,3 % en juin

La hausse des prix à la consommation en France a été de 0,3 % en juin par rapport à mai, selon l'indice provisoire publié mercredi 13 juillet par l'INSEE. La hausse des prix atteint 1,7 % depuis le début de l'année et 2,6 % en un an (juin 1988, comparé à juin 1987). L'augmentation des prix de détail avait été de + 0,2 % en mai, + 0,5 % en avril et + 0,3 % en mars. L'écart d'inflation avec la RFA (différence des hausses de prix sur un an dans les deux pays), qui était de 1,4 point en mai – plus bas niveau depuis quinze ans, – est remonté à 1,5 point. Il était de 8 points à la fin de 1980 et de plus de 2 points à la fin de l'année dernière.



L'Association française des banques critique très vivement l'accès des PME aux billets de trésorerie

L'Association française des banques (AFB), par la voix de son président, M. Dominique Chatillon, s'est élevée très vivement contre la décision prise le mardi 12 juillet par la Commission de réglementation bancaire d'ouvrir plus largement aux petites et moyennes entreprises la possibilité d'émettre des billets de trésorerie et donc de se financer à un taux bien inférieur au taux de base bancaire qui y est le plus souvent appliqué.

Pour M. Chatillon, cette décision a été prise dans la précipitation, sans concertation véritable, et rencontre l'opposition de tous les intermédiaires financiers. *« C'est une mesure mauvaise à beaucoup d'égards*, a-t-il déclaré. *D'abord elle accentue la « désintermédiation » des banques, c'est-à-dire la décroissance de leurs relations avec leurs clients déjà engagés vis-à-vis des grandes entreprises. Ensuite, en réduisant la clientèle des établissements de crédit, elle va faire peser des charges accrues sur la clientèle restante. »*

En outre, estime M. Chatillon, les billets de trésorerie de faible valeur émis par les PME seront négociés plus difficilement sur un marché réservé, jusqu'à maintenant, aux grands émetteurs.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 13 juillet ↑
Raffermissement

La tendance s'est raffermie mercredi en fin de séance à Wall Street dans un marché très actif. L'indice Dow Jones, qui avait perdu 18,67 points mardi, en regagnait 11,73 (+ 0,5 %) pour clôturer à 2 104,37. Cette hausse était attribuée par de nombreux professionnels aux propos du président de la Réserve fédérale (Fed), M. Alan Greenspan, devant la commission bancaire du Sénat. M. Greenspan a confirmé que les autorités monétaires avaient pris une série de mesures pour contenir une surchauffe économique dans le but de freiner les pressions inflationnistes. Analysant son discours, les intervenants estimaient, alors, que de nouvelles mesures de resserrement du crédit n'étaient pas nécessaires dans l'immédiat. D'où le mouvement de hausse des cours des actions observé à la Bourse... Toutefois, les taux d'intérêts obligataires, qui s'étaient détendus à la suite de ces déclarations, ont repris peu après leur progression. Les investisseurs marquaient ainsi leurs appréhensions à quarante-huit heures de la publication du chiffre du commerce extérieur américain de mai.

VALEURS	Cours du 12 juillet	Cours du 13 juillet
Alcoa	51 3/4	52 1/2
A.T.T.	26 1/8	26 1/8
Boeing	58 5/8	58 1/4
Chase Manhattan Bank	28 1/2	29 1/8
Du Pont de Nemours	88	87 7/8
Eastman Kodak	44	43 7/8
Exxon	44 3/8	45 1/8
Ford	51 1/2	51 5/8
General Electric	42 1/2	43 1/4
General Motors	78 7/8	78 7/8
Goodyear	61 1/8	61 3/8
I.B.M.	124 7/8	125 1/8
I.T.T.	52 3/8	52
Mobil Oil	43 1/4	43 1/2
Pfizer	50 1/2	50 5/8
Schlumberger	33 1/2	32 7/8
Texaco	46 3/8	46 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	95 3/4	95 7/8
Union Carbide	22 3/8	22 1/2
U.S.X.	30 1/2	30 7/8
Westinghouse	54 3/4	55 1/4
Xerox Corp.	54 1/8	54 1/2

LONDRES, 13 juillet ↑
Hausse prudente

Dans un marché toujours marqué par le calme et la prudence, dans l'attente de la publication d'indicateurs économiques britanniques et américains, la Bourse a enregistré une légère hausse. L'indice FT s'est apprécié de 0,4 % à 1 500,8. Le montant des échanges était sensiblement supérieur à celui de la veille avec 431 millions de titres en circulation contre 398 millions mardi. Parmi les secteurs en hausse se distinguait celui des valeurs bancaires. Une rumeur faisait même état d'une éventuelle offre d'achat sur la banque d'affaire Morgan Grenfell. Les titres de l'industrie pharmaceutique tout comme ceux des assurances étaient également bien orientés. Dans le domaine agro-alimentaire, en revanche, les intervenants s'interrogeaient sur l'évolution du titre Rank Hovis Mc Dougall, attendant la concrétisation d'une OPA. Dans l'aéronautique, les cotations de British Aerospace étaient suspendues, mais pour d'autres motifs. La firme a en effet demandé au gouvernement britannique un délai de réflexion pour considérer sa proposition d'achat de Rover à la suite des décisions de la Communauté européenne *(lire par ailleurs)*. Enfin, les mines étaient en hausse tout comme les fonds d'Etat.

TOKYO, 14 juillet ↑
Instabilité

Le mouvement de baisse observé mercredi s'est poursuivi durant une grande partie de la séance du 14 juillet avant d'être stoppé. L'indice Nikkeï terminait jeudi sur une hausse de 63,92 yens (+ 0,22 %) à 28 084,08. Sous la pression des prises de bénéfices, le repli se poursuivait lors des premiers échanges. Le Nikkeï perdait alors jusqu'à 51,70 yens dans un marché où 1,3 milliard de titres étaient échangés. Le mouvement s'inversait ensuite sous l'effet d'un regain d'achats en fin de séance. Au total, 2,1 milliards de titres auront été négociés contre 2 milliards la veille. Les opérateurs ont expliqué la nervosité et l'instabilité du Katubo Cho par l'attente de la publication vendredi du montant du déficit commercial américain de mai. Sur le marché des changes, le dollar a gagné 0,48 yen à 132,95 yens.

VALEURS	Cours du 13 juillet	Cours du 14 juillet
Akai	880	850
Bridgestone	1 320	1 320
Canon	1 270	1 320
Fuji Bank	3 170	3 160
Honda Motors	1 800	1 850
Matsushita Electric	2 500	2 630
Mitsubishi Heavy	990	1 020
Sony Corp.	5 290	5 400
Toyota Motors	2 640	2 720

● **La Belgique relève son taux d'escompte.** – La Banque nationale de Belgique (BNB) a annoncé le mercredi 13 juillet un relèvement de 0,25 point de ses taux d'escompte et d'avances, qui passent respectivement à 7 % et 7,25 %.



TRANSPORTS

Lundi 18 juillet : journée noire pour le trafic aérien

Le trafic aérien risque d'être perturbé, le lundi 18 juillet. En effet, les contrôleurs aériens de la CGT, de la CFDT et du SNCTA (le principal syndicat chez les « aiguilleurs du ciel ») ont déposé un préavis de grève pour cette date. Conformément à la loi, un service minimum sera institué, et Air Inter indique notamment que l'ensemble des vols prévus entre la Corse et le continent aura lieu, soit 23 vols.

Les syndicats de contrôleurs, confrontés depuis quelques années à une forte augmentation du trafic aérien (non seulement le trafic au départ et à l'arrivée des aéroports français mais aussi le trafic de survol de la France entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, notamment) réclament un calendrier précis de discussions avec les pouvoirs publics, tant en matière d'effectifs que de rémunérations.

Cette grève coïncide avec la reprise de la grève matinale des pilotes et mécaniciens d'Air Inter dans la tranche horaire 0 heure-8 heures, tous les jours de la semaine prochaine. Ils demandent le pilotage à trois des Airbus A-320.

Reprise en Grèce

Un soulagement, toutefois, pour les touristes : les contrôleurs aériens grecs, qui faisaient la grève de la faim et du sommeil depuis le 11 juillet, ont décidé mercredi de mettre fin à leur mouvement. Ils avaient été « réquisitionnés » par le gouvernement depuis le 23 juin.

D'autre part, en Espagne, les mots d'ordre de grèves tournantes du personnel au sol d'Iberia ont été levés.

★ *Air Inter* : tél. (1) 45-39-25-25, ou Minitel 3614 code AIRINTER.

Importante chute du trafic trans-Manche à Douvres

Le port de Douvres – le premier en Europe pour les voyageurs – a enregistré une chute importante de son trafic trans-Manche de janvier à mai, en raison des grèves dans les compagnies de ferries. Sur cette période, le recul est de 32 %, avec 3 197 130 personnes transportées, par rapport à la même période de 1987 (4 709 730). Le nombre de liaisons par ferries a baissé de 45 % sur les cinq premiers mois de l'année. Cette chute du trafic s'explique par la grève des marins britanniques de la compagnie P and O à partir du 1er février dernier qui avait entraîné d'importantes perturbations dans les liaisons trans-Manche. Si le mouvement de grève continue encore, huit des onze ferries de la P and O European Ferries basés à Douvres assurent toutefois leurs rotations acutuellement. – *(AFP.)*

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis
La Chambre des représentants vote un nouveau projet de loi de commerce

La Chambre des représentants américaine à majorité démocrate s'est prononcée à 376 voix contre 45 en faveur d'un projet de loi de commerce débarrassé des quelques dispositions qui avaient conduit en mai dernier le président Ronald Reagan à imposer son veto au texte initial.

Peu avant, la Chambre avait voté à une très large majorité un texte initialement attaché au projet de loi de commerce et rejeté par le président Reagan, qui prévoit d'obliger les entreprises de plus de 100 salariés à donner un préavis d'au moins soixante jours pour licencier leur personnel pour des raisons économiques ou pour fermer une usine.

Le nouveau projet de loi de commerce que le président Reagan devrait probablement signer sera soumis au vote du Sénat après la tenue de la convention démocrate.

Le projet de loi de commerce, dont l'objectif général est d'obliger les marchés étrangers à s'ouvrir aux produits américains, prévoit notamment d'accroître l'autorité de la Maison Blanche pour conclure des accords commerciaux multilatéraux dans le cadre du nouveau « round » du GATT (accord général sur les tarifs et le commerce) lancé à Punta del Este (Uruguay) en 1986.

De plus, le texte renforce la mise en œuvre et élargit la panoplie de mesures de rétorsion contre les pays accusés de protectionnisme ou de dumping qui font une concurrence jugée déloyale aux industries américaines. – (AFP.)

La Réserve fédérale américaine prête à réagir contre l'inflation

Le président de la Réserve fédérale américaine (FED), M. Alan Greenspan, a laissé clairement entendre le mercredi 13 juillet que la FED était prête à resserrer davantage sa politique monétaire pour écarter les dangers d'une accélération de la hausse des prix.

Les risques d'un retour à une inflation plus forte sont *« suffisamment importants dans les circonstances actuelles pour que la politique de la Réserve fédérale aille plus dans le sens du resserrement que de l'expansion »*, a indiqué M. Greenspan devant la Commission bancaire du Sénat.

Le président de la FED a énuméré les risque actuels d'une reprise de l'inflation : la sécheresse aux Etats-Unis, le recul du chômage et les taux élevés d'utilisation des capacités de production industrielle.

● **La Cour européenne enjoint BSN de rembourser une aide française.** – La Cour européenne de justice a enjoint le groupe agro-alimentaire français BSN de rembourser une aide accordée à une de ses filiales, la Société européenne de brasseries, à l'occasion d'un prêt du Fonds industriel de modernisation (FIM) en 1984. La France avait introduit un recours pour s'opposer à l'ordre donné en 1987 par la Commission européenne de rembourser l'aide. La Cour a rejeté le recours mercredi 13 juillet, les juges considérant que l'aide faussait la concurrence entre les brasseurs européens.

AFFAIRES

Après deux mois de « réflexion »
Le Comité des établissements de crédit ratifie l'achat d'actions Midi par les Generali et AXA

Le Comité des établissements de crédit, réuni le mercredi 13 juillet, a finalement autorisé le groupe d'assurances italien Generali d'une part et le français AXA d'autre part à acheter plus de 10 % du capital de la Compagnie du Midi avec la possibilité, ouverte pendant un an, d'en acquérir 20 % au total.

Cette autorisation obligatoire, les Generali l'avaient demandée très tardivement, le 9 mai dernier, et le Comité avait examiné leur demande le 10 juin avant de reporter sa décision au 13 juillet pour bien signifier à tout un chacun que les règles devaient être respectées. Le tribunal de commerce de Paris, dans son ordonnance en référé prise le 21 juin avait donc interdit aux Generali d'utiliser plus de 10 % de leur droit de vote à l'assemblée générale extraordinaire de la Compagnie du Midi, le 23 juin. Cette assemblée devait être décisive pour le Midi qui, pour se défendre contre les Italiens, acceptait de fusionner avec AXA.

L'ajournement de l'autorisation de ce Comité avait permis au groupe du Midi de résister à l'offensive des Generali, dont la part dans le capital du groupe français est revenue, par dilution, à 8,50 % contre 20,8 % auparavant. Cette attitude des autorités françaises en même temps que l'ordonnance du tribunal de commerce vont faire jurisprudence, notamment dans toute opération initiée par une société d'un des Etats de la CEE.

Coca-Cola gagne en appel contre Pernod-Ricard

La Cour d'appel de Paris a reconnu le mercredi 13 juillet le droit pour la société Coca-Cola de ne pas renouveler les contrats d'embouteillage et de distribution qui la liaient depuis 1949 au groupe français Pernod-Ricard. Le 8 juin, le tribunal de commerce de Paris avait donné raison à Pernod-Ricard qui avait attaqué Coca-Cola Compagny pour rupture abusive de ces contrats.

Les deux firmes étaient liées par une série d'accords dont le premier devait expirer en 1990, le dernier en 1997. La distribution des produits Coca-Cola en bouteilles et en boîtes devrait donc progressivement revenir à Coca-Cola entre le 15 août de cette année (concession d'Orléans) et début 1990 (concession de Marseille). Le groupe américain envisage d'ores et déjà d'accroître sa force de vente sur le territoire français.

REPÈRES

Mouvements de capitaux
Fortes rentrées au Brésil

Les bénéfices rapatriés par les entreprises étrangères installées au Brésil devraient atteindre en 1988 le chiffre record de 1,4 milliard de dollars, selon les projections faites par la Banque centrale brésilienne à partir des chiffres du premier semestre.

Une grande partie de ces rapatriements de bénéfices sert à acquérir des titres de la dette brésilienne, revenant ainsi dans le pays sous forme d'investissements.

L'opération permet aux entreprises étrangères de réaliser des gains importants, les créances brésiliennes étant très dévalorisées sur le marché international (– 40 %), tandis que la valeur des investissements en cruzados reste entière sur le marché brésilien.

Commerce extérieur
Importants échanges du Japon et de l'Afrique du Sud

Les échanges commerciaux du Japon avec l'Afrique du Sud ont atteint 2,1 milliards de dollars (13 milliards de francs) au cours des six premiers mois de l'année, ce qui correspond à une hausse de 13,3 % par rapport à la même période de l'an dernier. Selon les statistiques officielles les exportations ont augmenté de 45,3 % de janvier à juin tandis que les importations diminuent de 9,2 %.

Le volume des échanges a diminué au cours des deux derniers mois et *« il est possible de dire que les demandes gouvernementales auprès du secteur privé pour qu'il réduise ses échanges avec Pretoria de manière volontaire sont en train d'avoir de l'effet »*, a déclaré un responsable du ministère japonais des finances.

Le commerce bilatéral entre les deux pays était en hausse de 54,1 % en mars dernier par rapport à mars 1987, mais en baisse de 9,4 % en mai et de 14,4 % en juin.

Le Japon s'était attiré les foudres de la communauté internationale en devenant en 1987 le premier partenaire commercial de l'Afrique du Sud, prenant la place des Etats-Unis.

Masse monétaire
Croissance plus lente en France

La croissance de la masse monétaire s'est ralentie en France. Le gouverneur de la Banque de France, qui présidait, le mercredi 13 juillet, la réunion du Conseil national du crédit, a déclaré que les évolutions observées au cours des premiers mois de l'année *« font ressortir une modération de l'expansion monétaire. Le taux de progression pour lequel un objectif de 4 % à 6 % a été fixé pour 1988, s'établit actuellement à 2,7 % sur un an. Les principales sources de la création monétaire*, a souligné le gouverneur, *ont contribué à ce ralentissement, à l'exception des crédits à l'économie dont le rythme de développement, déjà soutenu à la fin de 1987, s'est depuis lors encore légèrement renforcé »*.

Le Monde

La fête nationale

Six mille hommes ont défilé à Paris

Six mille hommes, dont quatre mille des troupes à pied, cent vingt avions ou hélicoptères, trois cents cavaliers et cinq cents véhicules de combat ont défilé, le jeudi 14 juillet, sur les Champs-Elysées devant le chef de l'Etat, debout sur la tribune officielle installée place de la Concorde.

Le ciel couvert sur Paris n'a pas empêché l'important défilé aérien prévu dans l'axe des Champs-Elysées et, notamment, le passage devant les Parisiens, pour la première fois, des nouveaux avions de combat Mirage 2000-N, armés d'un missile nucléaire préstratégique, et des appareils-cargos C-130 Hercule récemment achetés aux Etats-Unis par la France.

Pour la première fois, aussi, les Parisiens ont découvert les équipages des chasseurs de mines ayant opéré dans le Golfe arabo-persique et les détachements d'assistance opérationnelle, servant auprès des armées africaines.

L'essentiel du défilé des troupes blindées et mécanisées a été consacré à l'artillerie, principalement l'artillerie sol-sol nucléaire, dotée des missiles Pluton, et l'artillerie anti-aérienne, équipée de missiles Roland et Hawk.

A l'issue de ce défilé, le chef de l'Etat a présidé, à l'Elysée, la traditionnelle garden-party en l'honneur de la fête nationale. De son côté, le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a offert un déjeuner à l'Hôtel de Ville à un millier de cadres et appelés qui ont participé au défilé.

URSS

Les autorités annoncent que des armes ont été saisies au Haut-Karabakh

La télévision soviétique a annoncé, le mercredi 13 juillet, des saisies d'armes et de munitions au Haut-Karabakh, la région autonome dont le soviet local avait décidé, mardi, de faire sécession d'avec la République d'Azerbaïdjan (*le Monde* du 14 juillet).

Se référant à des données fournies par la police locale, la télévision a affirmé que, depuis le 15 juin, les forces de l'ordre avaient saisi chez des particuliers 12 grenades, 40 grenades d'exercice, 11 pistolets, 20 fusils à canon scié, 12 carabines, 200 balles de fusil et 600 cartouches pour fusils de chasse.

L'annonce de ces saisies pourrait viser à justifier à l'avance d'éventuelles mesures répressives.

Mercredi, les médias, notamment la télévision, ont cité de larges extraits d'un décret du présidium du soviet suprême d'Azerbaïdjan rejetant comme inconstitutionnelle la résolution votée par les députés du Haut-Karabakh.

L'agence TASS a reconnu pour sa part que la grève était totale mercredi à Stepanakert, capitale de la région, malgré l'appel des députés locaux à reprendre le travail. « *Le 13 juillet, comme auparavant, toutes les entreprises industrielles de la ville étaient arrêtées. Les transports urbains n'ont pas fonctionné, les magasins de produits autres qu'alimentaires étaient fermés, ainsi que les services* », indique l'agence. – *(AFP)*

● **La France à nouveau condamnée par la Cour de justice européenne pour sa politique des prix du tabac.** – La France a été condamnée, le mercredi 13 juillet, par la Cour de justice de la Communauté européenne parce qu'elle continue de réglementer les prix des cigarettes et du tabac importés, ce qui est considéré comme une entrave au Marché commun.

La Cour reproche à la France de ne pas avoir modifié sa législation après avoir été condamnée pour la même raison en juin 1983. Elle a estimé à cet égard que la modification par Paris en 1985 des procédures de fixation du prix des tabacs « *ne saurait être regardée comme un mode d'exécution valable de l'arrêt de la Cour* » de 1983, pas plus que les augmentations de prix des cigarettes étrangères décidées à plusieurs reprises par le gouvenement français qui ont été « *partielles et limitées* » et « *par nature modifiables au gré de l'administration* ».

Le numéro du « Monde » daté 14 juillet 1988 a été tiré à 482 781 exemplaires

A cause des exigences de la Commission européenne

Le rachat de Rover par British Aerospace est remis en cause

LONDRES
de notre correspondant

Les dirigeants de British Aerospace ont refusé de signer le mercredi 13 juillet, en début d'après-midi, le protocole par lequel ils s'engageaient à racheter le groupe Rover. Cette volte-face est due à la décision de la Commission de Bruxelles, rendue publique le même jour en fin de matinée, d'imposer des conditions supplémentaires à cette transaction.

Ce fut à bien des égards une journée des dupes. Lord Young, ministre du commerce et de l'industrie, avait l'impression d'avoir « bouclé » ce dossier. Il avait longuement parlementé avec la Commission. La voie paraissait libre pour la prise de contrôle par le premier constructeur aéronautique du Royaume-Uni (qui participe notamment au programme Airbus), privatisé en 1981, du premier constructeur automobile du pays, nationalisé par les travaillistes en 1975.

M. Roland Smith, président de British Aerospace, a fait savoir qu'il était « *stupéfié* » et « *consterné* » par les exigences de la Commission de Bruxelles. M. Young, qui avait négocié en son nom, ne l'aurait pas en outre suffisamment consulté. Le ministre du commerce et de l'industrie a dû faire mercredi une déclaration embarrassée devant la Chambre des lords. Le gouvernement est furieux et l'événement ne va pas rehausser la popularité déjà faible des institutions européennes auprès de l'opinion britannique.

Lord Young va retourner à Bruxelles mais la décision de la Commission reste irrévocable. Elle comporte des changements importants par rapport à ce qui était prévu. Le gouvernement pourra verser seulement 469 millions de livres (environ 5,1 milliards de francs) et non pas 800 millions pour éponger les dettes de Rover, préalablement à son rachat. Aucune aide ultérieure ne sera autorisée.

L'affaire suscite un grand émoi au Royaume-Uni car Rover est un symbole. Le groupe est l'héritier direct de British Leyland (avec les marques Austin, Morris, Triumph, etc.), nationalisé à 99,8 % par les travaillistes en 1975 et qui a englouti des sommes énormes payées par le contribuable. Après avoir versé 2,9 millions de livres en dix-huit ans pour maintenir à flot le constructeur automobile, le gouvernement n'était pas mécontent de le revendre au secteur privé pour 150 millions de livres et était prêt en outre à largement payer ses dettes...

Plus de souplesse

La Commission de Bruxelles, qui estime que ces aides vont fausser la concurence, ne l'entend pas ainsi et British Aerospace s'interroge désormais sur le bien-fondé de l'opération. Les objections du constructeur aéronautique ne portent pas tant sur la réduction du « cadeau d'adieu » de l'Etat à Rover que sur des clauses spécifiques qui aboutissent à donner à la Commission un droit de regard sur sa gestion pendant cinq ans. La Commission veut être en effet assurée que le plan d'investissement quinquennal d'un milliard de livres de Rover conduira bien aux restructurations promises.

M. Roland Smith hésite à se lier ainsi les mains et souhaite plus de « *souplesse* ». Si British Aerospace renonçait finalement à acquérir Rover, d'autres acheteurs potentiels, mais étrangers, sont sur les rangs, notamment Ford et Volkswagen. Mais ce serait alors un tollé au Royaume-Uni car Rover est le dernier grand constructeur automobile du pays. Les remous du rachat du confiseur Rowntree par Nestlé ne sont pas encore apaisés...

Mme Thatcher avait chargé lord Young d'une mission précise : remettre Rover dans le secteur privé et le maintenir dans des mains britanniques. La reprise par British Aerospace était la seule solution compatible avec ces deux exigences.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Avec 13 % du marché, derrière Fiat et Volkswagen

Peugeot est devenu le troisième constructeur automobile européen

Les affaires marchent bien, parfois un peu trop bien. La bonne tenue actuelle de la croissance (*le Monde* du 12 juillet) provoque quelques difficultés chez certains industriels incapables de faire face à une demande plus soutenue qu'attendu. Ainsi de Peugeot, qui admet « *des problèmes de capacités* » chez lui et chez des sous-traitants : « *On vit mal, dans l'anxiété des livraisons. Manquent tour à tour des pistons ou des carters renforcés* », selon M. Jacques Calvet.

Le PDG de PSA, qui présentait ses résultats du premier semestre, le mercredi 13 juillet, a critiqué « *les économistes qui prévoyaient un drame après le krach boursier* » et ont donc fait faire de mauvaises prévisions. PSA tablait sur une baisse du marché automobile en 1988 de 3,5 %. Or le premier semestre a donné un + 5,6 % en France, et 1988 sera, en définitive, une « *bonne année* », comme 1987. M. Calvet assure que les (petits) goulets d'étranglement disparaîtront d'ici au printemps prochain. D'ailleurs, le marché se retourne. Les gouvernements vont mettre en place des politiques de lutte contre les risques d'inflation et « *1989 et 1990 seront plus difficiles* ».

Bonne année pour tout le monde (les ventes européennes au premier semestre ont crû de 5,1 %), mais surtout pour PSA, qui est devenu le troisième constructeur en Europe avec une part du marché de 12,8 % (contre 11,6 % en 1987) derrière Fiat (15,6 %) et Volkswagen (14,5 %) mais devant Ford (11,3 %). Le groupe français dépassera les 2,1 millions de voitures produites cette année, même si le second semestre marquera le début du ralentissement des ventes. Quoi qu'il en soit, Peugeot SA ne devrait pas trop en souffrir et le succès de ses modèles, a expliqué le PDG, devrait le conduire à un taux de pénétration sur l'ensemble de 1988 de 13 % en Europe et de 36 % en France (35,9 % au premier semestre contre 29,3 % pour Renault et 34,8 % pour les constructeurs étrangers).

Les résultats financiers devraient être au moins aussi bons que ceux de 1987, mais « *une fois tous les impôts payés* ». Jusqu'en 1988, PSA avait bénéficié du report des déficits des années 1982 à 1984.

Bonn « ne se prononcera pas hâtivement » sur les propositions de désarmement de M. Gorbatchev

La RFA va examiner soigneusement les dernières propositions de M. Gorbatchev sur le désarmement, notamment celle concernant un sommet des pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest, et ne se prononcera pas hâtivement, a déclaré, le mercredi 13 juillet, un porte-parole du gouvernement de Bonn. On sait que les propositions du dirigeant soviétique faites à Varsovie ont fait l'objet de commentaires beaucoup plus négatifs de la part de l'OTAN (*le Monde* du 12 juillet).

Sans se référer explicitement à ces propositions, M. Genscher, ministre des affaires étrangères de la RFA, a déclaré le même jour dans un communiqué que les discussions sur les armements conventionnels devraient débuter dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), mais qu'il lui semble « *raisonnable* », une fois que la CSCE en sera convenue, de conduire ces conversations à un « *haut niveau politique, pour donner une impulsion au difficile processus de négociation* ».

M. Genscher ajoute que le « *système des pactes* », autrement dit des relations Est-Ouest fondées sur les alliances militaires en Europe, doit évoluer et ne plus se « *cantonner aux seules règles de sécurité* ». L'Europe doit aller, selon lui, vers « *un système d'ouverture et de coopération reposant sur de nouvelles conceptions de la sécurité* ».

Ces thèmes, ainsi que la construction de l'Europe communautaire, feront l'objet des entretiens que M. Michel Rocard aura lundi prochain à Bonn avec le chancelier Kohl, pour la première fois depuis sa nomination comme premier ministre le 10 mai. – *(AFP, Reuter.)*

L'Australie « plus grande province de l'empire irlandais »

SYDNEY
correspondance

A l'occasion des fêtes du bicentenaire de l'Australie, le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, pourtant peu porté sur les voyages, est venu rendre hommage aux milliers d'Irlandais déportés au dix-neuvième siècle. Il a offert à l'Australie – où il effectue une visite officielle du 11 au 16 juillet – une série de microfilms reproduisant les registres de vingt mille forçats irlandais, hommes, femmes et enfants, déportés entre 1788 et 1868.

Les descendants de ces immigrants sont si nombreux en Australie que M. Bob Hawke, qui dirige un cabinet dont les deux tiers des membres sont d'origine celtique, a confié à M. Haughey, en plaisantant, que « *l'Australie est la plus grande province de l'empire irlandais* ».

Les deux premiers ministres, il est vrai, ont de nombreuses affinités et s'entendent à merveille depuis la visite en Irlande de M. Hawke en octobre 1987. Lors de ce séjour mémorable, M. Hawke a acquis une réputation de bon vivant qui ne dédaigne ni la cervoise ni le contact populaire dans la chaleur éthylique des pubs irlandais. Il était, en quelques jours, devenu le chouchou de Dublin et l'ami de M. Haughey, dont la carrière politique a connu tellement de hauts puis de bas qu'il a fini un beau jour par suggérer à la presse irlandaise d'attendre au moins trois jours avant d'annoncer sa mort. Au cas où il ressusciterait...

JOELLE ANDREOLI.

Affirmant avoir été victimes de sévices et de vols

Des pensionnaires déposent plainte contre la direction d'une maison de retraite marseillaise

MARSEILLE
de notre correspondant

La plainte de deux pensionnaires de la maison de retraite et de repos Le Clos Saint-Michel, située dans le douzième arrondissement de Marseille, a déclenché l'ouverture d'une information par le parquet de Marseille pour séquestration arbitraire, coups et blessures, et vol. La première plaignante, prénommée Renée, quarante-cinq ans, a affirmé être régulièrement battue, privée de nourriture et enfermée dans une cave lorsqu'elle refuse de se soumettre au règlement.

La seconde, Bernadette Goria, vingt ans, est née dans l'établissement après que sa mère, elle-même pensionnaire pour troubles mentaux, l'y eut mise au monde. Elle affirme n'avoir jamais pu quitter Le Clos Saint-Michel. Elle ne semble pas avoir été scolarisée.

Une enquête administrative avait été effectuée au cours du mois de mars 1988 dans le cadre des contrôles systématiques des établissements dont l'agrément est antérieur à 1975. A la direction départementale des affaires sanitaires et sociale, M. Jean-Claude Farès, l'un des responsables, reconnaît : « *Nous avons pu constater un manque de soins notoire aux personnes âgées dont certaines étaient souillées, mais, surtout, nous en avons trouvé quelques-unes attachées par des sangles lorsque nous avons effectué notre visite. Certains handicapés ont déclaré manquer de soins. Nous n'avons trouvé aucun dossier médical qui puisse nous renseigner sur leur état de santé. Quant à la jeune Bernadette, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales avait demandé à la direction de l'établissement de la scolariser lorsqu'elle était enfant, mais il ne semble pas qu'elle ait trouvé un établissement susceptible de l'accueillir.* »

Interrogée, Mme Michèle Amarantini, directrice du Clos Saint-Michel, « *avoue ne pas comprendre. Nous travaillons de notre mieux et je ne crois pas que nous soyons des tortionnaires*, affirme-t-elle. *D'ailleurs des inspections sont régulièrement effectuées dans l'établissement, qui fonctionne depuis trente ans. Toutes jusqu'ici se sont bien déroulées. Chaque rapport porte la mention :* « établissement bien tenu ».

Le dossier a été confié à M. François Badie, juge d'instruction à Marseille, qui a diligenté une enquête de la police judiciaire ainsi que de la brigade financière chargée d'analyser les comptes de la maison de retraite.

JEAN CONTRUCCI.